

L'ESSOR SARLADAIS

HEBDOMADAIRE DE LA DÉMOCRATIE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARLAT

**VENDREDI
29
FÉVRIER**

JOURNAL PARAISSANT LE VENDREDI
ABONNEMENT UN AN : 45 euros
INTITULÉ : IMPRIMERIE DU SARLADAIS
Banque française de crédit coopératif n° 021006363404
C.C.P. Limoges : 20041 01006 0207131 U 27 71

Ce journal est habilité à recevoir les publications administratives du département de la Dordogne et les publications des annonces judiciaires et légales pour l'arrondissement de SARLAT
Commission paritaire des papiers n° 1008 C 83767

Bureaux du journal : 29, avenue Thiers
IMPRIMERIE DU SARLADAIS
Michel et Josette DELPECH
BP 57 - 24202 SARLAT CEDEX
Tél. 05 53 59 00 38 - Fax : 05 53 59 17 52

63^e année
N° 27 - 2008
1,10 €

POUR UN BON COUSCOUS
LA PALMERAIE
à SARLAT
Spécialités marocaines
Vendredi soir
samedi et dimanche
MÉCHOUI
MENUS et
CARTE VARIÉS
Couscous à emporter
Réservations
au **05 53 30 31 40**
Ouvert tous les jours sauf le lundi

Carnaval de Sarlat



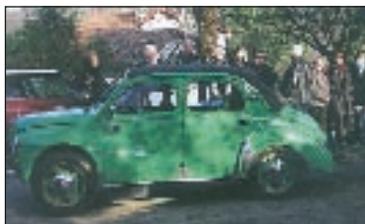
Programme de l'édition 2008

Lire page 28

Une Foire de l'arbre géante



Vieilles Roues du Périgord Noir



Après l'assemblée générale

Lire page 5

Plazac



Exposition de peintures et de céramiques

Lire page 20

DIMANCHE 2 mars, des milliers de visiteurs se retrouveront à Saint-Martial-de-Nabirat pour une rencontre que les amateurs ne sauraient manquer, à savoir la dix-neuvième Foire de l'arbre.

Le déplacement en vaut la peine. Comment ne pas trouver l'arbre ou l'arbuste qui va égayer le parc ou le devant de porte tant le choix des variétés est immense ? Les professionnels de l'horticulture ne s'y sont pas trompés. La plupart sont des habitués, certains viennent depuis la création de la manifestation.

De la plante annuelle, comme la pensée et la primevère, à la plante vivace, en passant par les arbustes de massifs ou de haies, les essences d'alignement et les espèces fruitières, on trouve de tout, même des plantes d'intérieur ou de terrasses et des fleurs séchées.

Pour l'amateur averti il sera possible de repartir avec des espèces

peu courantes, de celles qui ne ressemblent pas aux plantations du voisin... C'est vrai aussi pour les fruitiers. Depuis plusieurs années le Conservatoire régional des variétés anciennes (CRVA) est beaucoup plus qu'une attraction anecdotique ! A l'heure des OGM, comment ne pas être séduit par une structure qui œuvre pour préserver le patrimoine génétique des espèces fruitières à l'origine des fruits d'aujourd'hui ? Nos ancêtres avaient sélectionné de manière empirique des variétés pour la qualité gustative des fruits ou la résistance aux maladies. Le CRVA les a recherchées et peut à nouveau les proposer aux amateurs. Pommes "d'île", "court pendues", poires de Saint-Jean ou "pérous" seront les délices du verger familial.

Et puis la Foire de l'arbre c'est aussi une fête. On peut y venir pour se divertir. L'attraction majeure sera un jardinier géant de cinq mètres. Il déambulera à la manière d'un roi qui règne sur la

foire, les arbres et tous les jardiniers du dimanche. Ce personnage doit son âme à la compagnie Le Diable par la queue. Tout le monde se souvient du spectacle sous la bulle sur le thème des étapes de la vie de l'homme, et plus récemment des "Hommes de boue". Le sommet fut atteint en 1995 pour la plantation du mai du conseil municipal sur la place en contrebas de la mairie où un repas fut servi à cinq cents convives. Quand le mai fut dressé, à la manière d'un grand mât, s'élevèrent les voiles tricolores d'un bateau. Tous les participants en gardent un souvenir ému.

Et comme le veut la tradition, pour ceux qui aiment la bonne chère, il sera possible de manger sur place au restaurant du village mais aussi à la salle des fêtes où sera servie la mique.

Dernière recommandation ! Pour profiter pleinement de la fête il faudra se garer sur les parkings. Itinéraire fléché à l'entrée du village.

Moto-club sarladais



Cinquième édition du trial de Combe-Chaude

Lire page 28

Les Amis du cinéma



Ciné-rencontre autour du film de Liu Jie "le Dernier Voyage du juge Feng"
jeudi 6 mars à 19 h 30 au Rex

Lire page 2

Lycée Pré-de-Cordy



Bernard Barataud, illustre figure du Téléthon et président du Généthon a donné une conférence aux lycéens

Lire page 5

Sarlat
Chasse
SCPE
Pêche

TOUT POUR L'OUVERTURE Appâts vivants

Ensemble CANNE télé réglable 4 m + moulinet **19,95 €**

CANNE à TRUITE télescopique A partir de **9,90 €**

CROQUETTES de qualité. Les 20 kg A partir de **11,50 €**

Gammes **MASTERY** cotecnico

Centre commercial du Pontet **SARLAT - Tél. 05 53 29 55 89**

Cartes de pêche - Carlos du Géou Daglan Bouzic Réparations cannes et moulinets

CDAMP partenaire de Sarlat Chasse Pêche

LA PERIGOURDINE
COOPÉRATIVE AGRICOLE

VENTE MASSIVE de VÉGÉTAUX
VENDREDI 7 MARS
présence de pépiniéristes

Fontaine de Bontemps
Route de Souillac
SARLAT
Tél. 05 53 59 01 05

Faits divers

Fuite de gaz

Jeudi 21 février vers 11 h à Montignac, avenue du Chambon, lors de travaux sur le réseau assainissement, un coup de pelle malheureux fut à l'origine d'une fuite de gaz qui a nécessité la mise en place d'un périmètre de sécurité et d'une déviation de la circulation.

Les services de Gaz de France sont intervenus pour colmater la fuite et tout est redevenu normal vers 13 h 45.

Trois personnes sérieusement brûlées à Montignac

Vendredi 22 février vers 13 h dans un restaurant de la ville, une explosion a fait trois victimes.

Le cuisinier de l'établissement fut brûlé au deuxième degré lors de l'explosion du toasteur qu'il venait de poser sur un réchaud à gaz. Il a été évacué en hélicoptère à Bordeaux.

Quant au responsable du restaurant et son amie, également touchés, ils furent transportés à l'hôpital de Sarlat.

Les faits ont nécessité l'intervention des sapeurs-pompiers de Sarlat, du Lardin, de Montignac, ainsi que du Smur de Sarlat.

Alcoolémie

Mercredi 20 février à 21 h à Sarlat, la BMO a procédé au contrôle d'un conducteur âgé de 54 ans, demeurant à Sarlat, dont le taux d'alcoolémie était de 1,62 g.

Dimanche 24 février à 20 h 15 au Bugue, c'est un homme âgé de 56 ans, demeurant au Bugue, qui, contrôlé au volant d'un véhicule, présentait un taux d'alcoolémie de 1,98 g.

Ces deux automobilistes se sont vu retirer leur permis de conduire sur le champ. Ils seront prochainement convoqués par le parquet.

Arrestation

A Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac, les gendarmes de la commune ont dû intervenir suite à une altercation survenue dans la soirée du samedi 23 au dimanche 24 février chez une femme qui héberge son oncle.

Il est entre 23 h et minuit quand une dispute éclate entre l'homme, la nièce et l'ami de celle-ci qui l'accusent de brutalités sur la fillette de 11 ans qui vit sous le même toit. L'homme est expulsé de la maison avec ses affaires.

Vers 6 h 30, il revient sur les lieux pour jeter des pierres, cassant une vitre de la véranda et écrasant des gouttières. Puis se saisissant d'un bloc de béton trouvé sur place, il brise le pare-brise de la voiture de l'ami de sa nièce et projette des bûches à l'intérieur du véhicule.

Les gendarmes sont intervenus vers 7 heures, ont procédé à l'arrestation de l'individu qui avait un taux d'alcoolémie de 1,96 g. Mis en garde à vue pour être auditionné, il a ensuite été relâché et sera convoqué pour dégradations sur maison et sur véhicule et pour violences sur mineure.

Opéra Bastide

Opéra Bastide est une compagnie bordelaise de jeunes chanteurs lyriques en formation. Le projet de cette association est né du désir commun des chanteurs de s'exercer, de se produire et de se confronter à l'objet de scène. Cette association a maintenant deux ans. Elle s'est implantée dans le paysage culturel bordelais par le biais de ses nombreuses interventions. Représentations de "Carmen" de Bizet à la Base sous-marine, soirées cabaret, récitals, concerts de Noël...

Opéra Bastide est une aventure humaine et sensible qui accompagne les découvertes et les progrès des chanteurs, dont certains sont aujourd'hui des professionnels.

La représentation du samedi 1^{er} mars, "Opéra à la carte", qui se déroulera à l'ancien théâtre de Sarlat à 20 h 30, propose une soirée légère et enjouée autour d'extraits d'opéra et d'opérette.

Verdi, Mozart, Rossini et Offenbach seront au rendez-vous.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, réserver vos places à l'Office de tourisme de Sarlat, tél. 05 53 31 45 45.

Tarif plein 16 € ; prévente 14 € ; tarif réduit 12 €.

ANTIQUITÉS
CHRISTINE
MERCIER

LA ROQUE-GAGEAC

ACHÈTE

AU MEILLEUR PRIX
OBJETS, TABLEAUX
MEUBLES...

Paiement comptant

05 53 28 17 20

Magasin ouvert
les vendredis, samedis
dimanches

Grand choix de meubles régionaux

Les Amis du cinéma



Le jeudi 6 mars à 19 h 30 au cinéma Rex à Sarlat, les Amis du cinéma organisent un ciné-rencontre autour du film chinois de Liu Jie : "Le Dernier Voyage du juge Feng".

La province du Yunnan, au sud-ouest de la Chine, au XIX^e siècle. Un tribunal ambulancier parcourt les

chemins sinueux et escarpés de la région à l'occasion de sa tournée annuelle. Sa mission est de faire appliquer la loi d'État, décidée à Pékin, aux minorités ethniques, au cœur desquelles fonctionnent encore les coutumes ancestrales. Le vieux juge Feng est accompagné de sa greffière, Tante Yang de la tribu des Moso, qui se prépare à prendre sa retraite. Le jeune juge Ah-Luo, dont c'est la première tournée, se joint à eux. Un vieux cheval transporte l'emblème national et les dossiers. Dans un village, les préparatifs de mariage vont bon train, car Ah-Luo est sur le point de se marier. Mais un accrochage avec le juge Feng remet tout en cause. Ah-Luo s'enfuit avec sa fiancée.

Cette réalisation est filmée comme un "docudrama", dans un savant dosage entre fiction et réalité, drame et humour, comédiens professionnels et amateurs... Une réussite.

AGF
Qui d'autre ?
Bruno Rougé
CHANGEMENT de LOGAUX
Anciennement Galerie Labrinié
NOUVEAU
38, avenue Thiers à Sarlat
à partir du mardi 4 mars 2008

BIEN-ÊTRE et RELAXATION
RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE
MASSAGE ÉNERGÉTIQUE
MAGNÉTISME
ORTHO - BIO - ÉNERGÉTICIENNE[®]
Cendrine MONRIBOT
3, rue Sirey - 24200 SARLAT
06 82 91 63 62

DISCOTHÈQUE
Le Griot
Les clubs 20-40 de Sarlat
Samedi 1^{er} mars
soirée des années 80
soirée agitée par DJ François
aux platines
Route de Souillac - SARLAT
05 53 28 13 10 - www.legriot.fr

Salon de l'électroportatif



Vendredi 29 février, l'équipe de La Quincaillerie Sarladaise vous accueillera dans ses locaux pour son premier Salon de l'électroportatif, une opportunité idéale pour s'équiper !

A cette occasion vous assisterez aux démonstrations et profiterez de promotions des plus grandes marques dans ce domaine : Makita, Metabo, Festool pour les machines ; Rawl et Diager pour les accessoires.

Cet événement s'adresse aux professionnels et aux particuliers.

Chacun pourra tester le matériel présenté et bénéficiera en direct des conseils des professionnels présents sur les stands.

Le salon ouvrira ses portes dès 9 h et fermera à 18 h.

Pour mieux profiter de cette journée non-stop, un buffet sera à votre disposition en permanence.

Le tour des livres

Apocalypse now

Auteur de "No country for the old man", adapté au cinéma, l'Américain Cormac Mc Carthy a reçu le prix Pulitzer pour "la Route", publié aux éditions de L'Olivier. L'apocalypse nucléaire a eu lieu. Dans une Amérique dévastée, un homme et son fils marchent. Ils n'ont pas de nom, car il n'y a personne pour les appeler. A chaque heure du jour, la faim, le froid les tenaillent. Ils doivent se méfier des autres survivants car la plupart sont devenus cannibales. Ils marchent vers l'Ouest, vers la mer, qui n'est qu'un mot, un paradis perdu. L'homme est persécuté par les souvenirs, par le suicide de son épouse. A quoi bon continuer, ne feraient-ils pas mieux de l'imiter ? Parfois, un objet, un geste lui rappelle le monde d'avant, un monde que l'enfant n'a pas connu et qu'il doit expliquer. Pour son fils, il réinvente l'espoir : tous les hommes ne sont pas mauvais, et chasse sa peur de rester seul. Un livre noir, très noir, écrit dans un style éblouissant.

Albin Michel publie la pièce de théâtre d'Éric-Emmanuel Schmitt "la Tectonique des sentiments". Diane aime Richard, doute qu'elle l'aime, et encore plus qu'elle en soit aimée. Faut-il tout se dire ? Comment accepter l'apaisement de la passion ? Elle va imaginer un dangereux stratagème : faire séduire Richard par une prostituée, pour vérifier sa fidélité. Une comédie élégante et cruelle, voilée de tendresse.

Avec "Des liens trop fragiles", publié chez Belfond, l'Américain Brian Morton nous livre une chronique new-yorkaise drôle et amère. Adam et Eleanor se sont séparés. Lui, écrivain à succès et quelque peu blasé, se sent plus jeune que jamais et exhibe Théa, une jeune écervelée, sa nouvelle conquête. Elle, psychanalyste, a bien du mal à refaire sa vie à 59 ans, après avoir sacrifié sa car-

rière à l'éducation de sa fille. Sa solitude pourra-t-elle être brisée par Patrick, son amour de jeunesse ? Maud, la fille, belle et dépressive, s'est lancée dans des amours difficiles avec le taciturne Samir. Il est Arabe, elle est Juive, cela ne peut que compliquer la situation.

Comment revisiter les classiques ? Frédéric Boyer a osé proposer une nouvelle traduction des "Confessions" de saint Augustin, sous le titre "les Aveux", publié chez Pol. Mettant l'accent sur les relations difficiles de ce père de l'Église avec le sexe, Frédéric Boyer nous propose un langage très moderne, qui nous rend proche la pensée et les préoccupations d'Augustin. "J'étais ballotté et dispersé, liquéfié par le sexe... Aimer et être aimé m'étaient plus agréables si je pouvais jouir du corps amant. Je me suis rué dans l'amour. J'ai voulu être une proie". Il a aussi enseigné et évoque ses préoccupations, lesquelles sont tout à fait d'actualité. Inventeur de l'introspection, saint Augustin nous surprend par sa modernité. "Je me suis fait terre du manque... Je n'étais pour moi qu'un lieu stérile où je ne pouvais rester mais que je ne pouvais pas quitter".

Nicolas de Cues est lui aussi un auteur oublié, et il est bien que les éditions Rivages publient "la Docte Ignorance". Héritier de la pensée de maître Eckhart, dont il faudrait dire toute la modernité, cet Italien grand voyageur qui traverse le XV^e siècle défend l'idée de la diversité nécessaire des religions, car Dieu est par définition inconnaissable, c'est parce que nous ne savons pas que nous devons respecter l'autre. L'orgueil est la principale source de nos crimes. Il est un des pères de la religion naturelle, et de la tolérance en matière doctrinale.

Jean-Luc Aubarbier

Cio

Orientation
scolaire 2008

Le Centre d'information et d'orientation, situé place de la Grande-Rigaudie à Sarlat, informe les élèves et les familles qu'une permanence est assurée pendant les congés scolaires jusqu'au

S.A.R.L. R.C.G.
GOUDRONNAGE
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
05 53 28 97 61
06 85 26 35 00

vendredi 7 mars, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Téléphone : 05 53 59 30 85.

Distribution de sacs-poubelle

La distribution gratuite des sacs-poubelle a lieu tous les jeudis au rez-de-chaussée de la mairie de Sarlat et le quatrième jeudi à la mairie de La Canéda.

Pour vous permettre de bénéficier de ce service les horaires sont modifiés comme suit : de 14 h 30 à 18 h 30 à la mairie de Sarlat ; de 13 h 30 à 17 h 30 à La Canéda.



Avenue Thiers - 24200 SARLAT
4 salles climatisées
3 équipées son Dolby SRD et DTS
08 92 68 69 24

VENDREDI 29 FÉVRIER

MAX & CO : 14 h 30 et 17 h

JUMPER : 17 h

** PARIS : 17 h, 19 h 30 et 22 h

ASTÉRIX AUX JEUX OLYMPIQUES : 22 h

BENJAMIN GATES ET LE LIVRE DES SECRETS : 14 h 30 et 19 h 30

BIENVENUE CHEZ LES CH'TIS : 14 h 30, 17 h, 19 h 30 et 22 h

* TAKEN : 14 h 30 et 22 h

SURVIVRE AVEC LES LOUPS : 19 h 30

SAMEDI 1^{er} MARS

LA GUERRE SELON CHARLIE WILSON (VO) : 19 h 30

MAX & CO : 17 h

JUMPER : 22 h

** PARIS : 14 h 30 et 19 h 30

ASTÉRIX AUX JEUX OLYMPIQUES : 14 h 30 et 19 h 30

BENJAMIN GATES ET LE LIVRE DES SECRETS : 17 h

BIENVENUE CHEZ LES CH'TIS : 14 h 30, 17 h, 19 h 30 et 22 h

* TAKEN : 17 h et 22 h

SURVIVRE AVEC LES LOUPS : 14 h 30

P.S. I LOVE YOU : 22 h

DIMANCHE 2 MARS

LA GUERRE SELON CHARLIE WILSON (VO) : 19 h 30

MAX & CO : 17 h

JUMPER : 22 h

** PARIS : 14 h 30 et 19 h 30

ASTÉRIX AUX JEUX OLYMPIQUES : 14 h 30

BENJAMIN GATES ET LE LIVRE DES SECRETS : 17 h

BIENVENUE CHEZ LES CH'TIS : 14 h 30, 17 h, 19 h 30 et 22 h

* TAKEN : 14 h 30 et 22 h

SURVIVRE AVEC LES LOUPS : 19 h 30

P.S. I LOVE YOU : 22 h

*** FRIDA (VO) : 17 h

LUNDI 3 MARS

LA GUERRE SELON CHARLIE WILSON (VO) : 19 h 30

MAX & CO : 14 h 30 et 17 h

JUMPER : 22 h

** PARIS : 14 h 30 et 22 h

ASTÉRIX AUX JEUX OLYMPIQUES : 19 h 30

BENJAMIN GATES ET LE LIVRE DES SECRETS : 14 h 30

BIENVENUE CHEZ LES CH'TIS : 14 h 30, 17 h, 19 h 30 et 22 h

* TAKEN : 17 h et 22 h

SURVIVRE AVEC LES LOUPS : 17 h

P.S. I LOVE YOU : 19 h 30

MARDI 4 MARS

LA GUERRE SELON CHARLIE WILSON (VO) : 14 h 30

MAX & CO : 17 h

JUMPER : 17 h

** PARIS : 14 h 30, 19 h 30 et 22 h

ASTÉRIX AUX JEUX OLYMPIQUES : 14 h 30 et 17 h

BENJAMIN GATES ET LE LIVRE DES SECRETS : 22 h

BIENVENUE CHEZ LES CH'TIS : 14 h 30, 17 h, 19 h 30 et 22 h

* TAKEN : 19 h 30 et 22 h

SURVIVRE AVEC LES LOUPS : 19 h 30

MERCREDI 5 MARS

BIENVENUE CHEZ LES CH'TIS : 14 h 30 et 19 h 30

* TAKEN : 14 h 30 et 19 h 30

MAX & CO : 14 h 30

LES FEMMES DE L'OMBRE : 14 h 30, 17 h et 19 h 30

JEUDI 6 MARS

BIENVENUE CHEZ LES CH'TIS : 14 h 30

* TAKEN : 22 h

LES FEMMES DE L'OMBRE : 14 h 30, 17 h et 19 h 30

LE DERNIER VOYAGE DU JUGE FENG (VO) : 19 h 30

PLEIN TARIF : 7,40 €

SÉANCES À TARIF RÉDUIT : 5,90 €

tous les jours à toutes les séances pour les moins de 16 ans, les étudiants (sur justificatif) et les seniors (+ de 60 ans).

Les LUNDI, MARDI, MERCREDI et SAMEDI à 14 h 30 : 5,90 € pour tous.

* Film interdit aux moins de 12 ans.

** Début du film, heure précise.

*** Séance à tarif unique, 6 €.

Avec la carte CINÉREX la séance à 5 € tous les jours à toutes les séances (10 places à 50 € + 2 € de frais de gestion la première fois). Carte rechargeable et non nominative, 3 places maximum par séance. Valable 6 mois à partir de la première utilisation.

Pour mieux vous servir, un répondeur vocal est à votre disposition, composez le **08 92 68 69 24**

PENSEZ À VOS TOMBES

Nettoyage
Décapage - Rebouchage
Peinture lessivable (coloris au choix)

DEVIS GRATUIT

DESIGN DÉCO

06 27 20 66 00 - 05 53 59 49 54

NOS JOIES, NOS PEINES...

Du 18 au 24 février

Naissances — Inès Gachiniard, Domme ; Lohan Crouzille, Proissans ; Lilou Delpeyrat, Marcillac-Saint-Quentin ; Romain Hospital, Sarlat ; Manon Mathé, Saint-Crépin-Carlucet ; Pauline Le Mentec, Saint-Martial-de-Nabirat ; Elya Biji, Saint-Geniès.

Meilleurs vœux aux bébés.

Décès — Albert Dufour, 83 ans, Saint-Laurent-La Vallée ; Jeanne Claire, veuve Remondet, 86 ans, Sarlat ; Alain-Pierre Médan, 68 ans, Carsac-Aillac.

Condoléances aux familles.

Perdu — Un portefeuille marron contenant permis de conduire et carte d'identité ; un doudou lapin beige et bleu ; deux chiots de deux mois, croisés labrador et beauceron, un mâle et une femelle, sans collier ni tatouage ni puce.

Trouvé — Un trousseau de deux clés, dont une rouge, sur mousqueton doré et briquet-lampe ; une paire de lunettes de vue, monture rouge et noir, verres rectangulaires ; chien type berger allemand, collier marron et gris, sans tatouage ; jeune chienne berger allemand, sans collier.

S'adresser à la mairie de Sarlat service social, rue Fénélon.

Les béatitudes du Croquant

Veillée d'armes à la communauté de communes. Elus et personnels, tous attablés après la réunion pour les dernières agapes du mandat. Dans le bruit joyeux des couverts et des assiettes tout le monde parle en même temps, on ne s'entend pas dans ce restaurant du bord de la Dordogne, qui coule ses flots tranquilles sous l'ardent rayon de la pleine lune : reflets en mouvements, éclairs de lumière pâle sur l'onde étale qui se brise en silence sur les piles du pont, elle est là tapie dans l'ombre, la rivière, sa froideur hivernale et ses brumes de la nuit. Et nous, dans l'écrin de chaleur de cette salle illuminée, nous partageons le pain de l'amitié. Oui, le pain de l'amitié, le mot n'est pas trop fort ! C'est que, dans cette assemblée réunie cinq ou six fois l'an pendant une mandature à rallonge, fatalement des liens se sont créés, développés avec le temps. Pris dans la ronde des projets qui, exercice après exercice, ont donné le jour à combien de réalisations, aménagements, modernisations en tout genre. Au service de la population. Pour redynamiser ce petit coin de Périgord Noir, joyau naturel et patrimonial par l'exode rural ruiné, vidé dans les années 60. Rappelons-nous, à cette époque, la moitié des toitures de Domme effondrées, crevées ! Il en aura fallu, des efforts, pour redonner vie à ces spectres de villages qui hantaient notre mémoire de "rurbains bucoliques" affamés d'âge d'or et de civilisation agricole ! Mais maintenant, vous êtes-vous promenés dans nos bourgs rénovés, pour n'en citer qu'un à Daglan par exemple ? Pratiquement tous nos villages ont fait peau neuve ! Sauf un en vérité, le plus beau, dont je tairai le nom et dont les pauvres

chaussées couturées, rapiécées, chaque jour me navrent...

Et je regarde tous ces élus. Avec le temps j'ai appris à les connaître. Oh ! ce ne sont pas des héros, mais tels qu'ils sont, patiemment, ils ont redonné un visage au canton de Domme. Ces hommes, et quelques femmes, qui un beau jour ont mis les mains dans le cambouis de leur commune. Avec leur équipe faisant ce qu'ils peuvent pour que vive leur petite communauté. Alors on peut toujours les critiquer, nul n'est infailible, les élus moins que les autres, mais tout de même quel courage ! C'est qu'il faut en avoir envie, de passer ses soirées en mairie, les yeux sur les dossiers, à s'user la langue en parlotes ! Pour se faire engueuler, dès qu'on met le nez dehors, à tous les coins de rue. Il faut avoir la foi du charbonnier, non ? pour prendre à bras-le-corps les destinées de ses concitoyens, jusqu'au cou dans la fange des histoires du village, appelé comme le sauveur à la moindre querelle de voisinage ! Les élus, on est bien content de les voir quand ça va mal, quand ça va bien on les oublie. Mais bah ! comme dit Germain, si on cherche les remerciements, mieux vaut ne pas se faire élire !

D'ailleurs à la fin du repas, comme un parfum de nostalgie flotte sur la salle. Eh oui, à part les cinq qui partent de leur plein gré, sur les dix maires qui insistent, combien sortiront indemnes de la mitraille des suffrages ? Combien traverseront, pas trop roussis, le cercle de feu de l'élection ? Alors avant la bataille comme dans toutes les communes de France, une sourde angoisse étreint les cœurs. Pourtant il y a ici de vieux briscards, élus à répétition, au point de faire partie du paysage, on n' imagine pas leur commune sans eux ! Tenez, le doyen des maires hommes du département, quatre-vingt-sept ans au compteur, Alfred Dufour, Lucien pour les intimes, quelques semaines encore maire de Saint-Laurent-La Vallée ! Bien sûr il se retire, mais rendez-vous compte, aux portes du grand âge il a trouvé en lui, miracle ! assez de jeunesse pour d'un long coup de baguette magique "réinsuffler" un peu de vie à son centre-bourg pratiquement en état de mort clinique ! Toujours avec cet humour frondeur qui était la marque de notre ancien esprit paysan. Une voix rocailleuse de vieux sage qu'on regrettera. Nous avons eu beau nous récrier : "Ce n'est qu'un au-revoir !", ce soir il nous a dit adieu...

Et puis il y a l'ami Robert. Ah ! Robert Ney, le service public fait homme ! Eh bien les cimetières sont pleins d'hommes indispensables, mais son départ à la retraite, à Robert, ça va faire un sacré trou, je vous le dis, dans les affaires du canton ! Parce qu'il est de bon ton de dénoncer en bloc les fonctionnaires, à écouter certains esprits forts tous des fainéants n'est-ce pas, mais Robert Ney, au conseil général, c'était l'écureuil dans sa cage, toujours en mouvement pour dégoter la petite subvention qui manque, toujours à l'affût d'un de ces montages financiers de derrière les fagots qui vous sauve un projet ou règle une situation d'urgence. Et avec le sourire s'il vous plaît ! Bref, Robert c'était la Providence de nos villages, et lui aussi il en avait gros sur la patate de devoir nous quitter. Mais c'est la vie. Germain nous racontait, pensif, avoir remarqué un jour, au hasard du vieux cimetière de Castelnaud, la tombe toute décatie d'un certain monsieur Sarlat, plus de quarante ans maire de la commune au XIX^e siècle. Qui s'en souvenait ? Et quelle importance ? Un élu local, ça se dévoue et puis c'est tout. Avec pour seul salaire sa conscience. J'en connais beaucoup comme ça...

Jean-Jacques Ferrière

Musique et peinture - Symphonie des sens

Frida



mexicaine d'origine libanaise fut choisie pour interpréter le rôle de Frida parmi d'autres comédiennes, dont Madonna et Jennifer Lopez. De nombreuses pièces de théâtre furent jouées par le Panta de Caen, le Paké de Toulouse, le Lavoir moderne parisien, spectacle à la Fondation Giannada à Martigny en Suisse, Maison de la danse à Lyon. Le couturier Jean-Paul Gaultier a imaginé une collection inspirée de robes portées par Frida. Encore aujourd'hui de nombreuses expositions, spectacles, livres d'art, revues sont consacrés à cette immense artiste féminine.

Dans le hall du cinéma Rex, exposition sur Frida Kahlo.

André Buguet

Jeudi 28 février à 19 h 30, dans le cadre du cycle Musique et Peinture - Symphonie des sens, le cinéma Rex à Sarlat propose la projection du film américain "Frida" (reprise, 2 heures, en version originale sous-titrage en français), drame de Julie Taymor. Avec Salma Hayek, Alfred Molina... Tarif unique, 6 €.

Mariée au grand peintre muraliste Diego Rivera, Frida Kahlo (1907 - 1954) s'est mise à la peinture à la suite d'un grave accident de la circulation à Mexico, qui la contraignit à garder le lit de nombreux mois. Grâce à un miroir installé au-dessus de son lit la reflétant, elle a peint de nombreux autoportraits. Quand elle finit par remarcher, toujours avec difficulté et souffrance, elle voyagea. Vie privée et vie de création allaient se confondre. Relations féminines, masculines, engagement politique, rencontres avec de nombreuses personnalités, peintres, photographes, écrivains, hommes politiques. Salma Hayek, actrice

Adil 24

Information logement

Concernant les loyers, la construction, les financements, les aides au logement, etc., l'Adil 24 tiendra ses permanences de mars le mercredi 5 à Terrasson, Château Jeanne-d'Arc, de 13 h 30 à 17 h 30, ainsi qu'au Point Info famille dans les bureaux de la Caf, 91, avenue de Selves à Sarlat, les mardis 4, 11 et 18 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h et le 25 de 13 h 30 de 16 h.

Un juriste se tiendra gratuitement à votre disposition pour vous fournir les renseignements que vous désirez.

Vous pouvez également prendre contact au 05 53 09 89 89.

Contrat de rivière Céou

Un bon bilan et une année décisive

Vendredi 22 février 2008, le bureau du Comité de rivière Céou* s'est réuni à Bouzic. Après les remerciements d'usage à M. Valéry, maire de Bouzic, pour son accueil, Germinal Peiro, président du Comité de rivière, a proposé de faire le point sur l'actualité du contrat de rivière, et d'aborder plus particulièrement le projet d'assainissement de cette commune.

Le contrat de rivière s'est terminé fin décembre 2007. Les financeurs, l'agence de l'eau et les conseils généraux de la Dordogne et du Lot, ont donné leur accord pour continuer l'animation du contrat durant l'année 2008. Il s'agira durant cette période de dresser un bilan du contrat, d'accompagner les actions encore en cours et surtout de décider de la suite à donner à cette action.

Frédéric Ehrhardt, en charge du contrat de rivière pour Epidor, a dressé un bilan positif en terme de milieu naturel, de qualité et de quantité d'eau. Parmi les actions inscrites au contrat, 61 % sont engagées et terminées, 14 % partiellement réalisées, 9 % en cours et 16 % non engagées.

Du point de vue de la qualité des eaux, l'amélioration est notable surtout en terme de qualité biologique du Céou avec des notes autour de 14/20 de la source à l'embouchure contre 4 à 12/20 en 1998. Néanmoins, d'autres indices laissent penser que ce milieu naturel est fragile et que la vigilance reste de mise.

Sur le Tournefeuille, les notes sont également excellentes. Sur la Germaine/Marcillande, l'amélioration n'est pas suffisante pour pouvoir récupérer une qualité acceptable, faute à la station d'épuration de Combe Froide à Gourdon. Les travaux tardent à démarrer, des études complémentaires ayant été nécessaires afin de dimensionner au mieux la nouvelle unité d'épuration.

Concernant l'actualité du contrat de rivière, l'année 2008 verra quatre pages consacrées au Céou dans le numéro spécial sur le Périgord de "Terres Sauvages" à paraître en début d'été. Deux randonnées dans la vallée du Céou seront présentées : une à Castelnaud, entre Dordogne et Céou, et une autre autour de la tour panoramique de Moncalou.

Au sujet de l'assainissement de Bouzic, la commune ne dispose pas encore d'un système d'assainissement pour son bourg. Le Céou sert ainsi de réceptacle aux eaux usées des habitations. La commune avait donc demandé l'aide de l'agence de l'eau Adour-Garonne et du conseil général de la Dordogne pour réaliser son projet d'assainissement. Si l'aide du conseil général est acquise, l'agence de l'eau Adour-Garonne a changé sa politique de financement. En effet, elle doit désormais concentrer ses financements sur les priorités "Eaux résiduaires urbaines" afin de limiter les risques d'amendes très élevées de la part de l'Europe pour le retard important pris sur l'assainissement des grandes villes. Cette nouvelle donne financière pénalise les petites communes rurales pourtant considérées comme prioritaires localement en raison de l'impact avéré sur le milieu naturel.

C'est le cas de Bouzic mais aussi de Castelnaud-La-Chapelle qui souhaitait engager sa deuxième tranche d'assainissement du bourg. Dans le Lot, la commune du Vigan est concernée alors qu'elle aussi est une priorité du contrat de rivière.

Le débat a été très vite clos puisque les services de l'État ont précisé que Bouzic et Castelnaud seront classés prioritaires et pourront donc bénéficier des aides indispensables de l'agence de l'eau Adour-Garonne. En ce qui

concerne Le Vigan, le représentant de l'agence de l'eau a été prié de revoir sa position et de subventionner cette commune d'autant que la pression immobilière et la croissance de la population sont très importantes sur cette ville.

En conclusion, Germinal Peiro et Etienne Bonnefond, vice-président du comité, ont proposé une réunion du bureau du comité de rivière le 16 mai prochain pour faire le bilan définitif du contrat avant d'inviter les participants à partager le traditionnel verre de l'amitié.

*Ce bureau est composé d'élus, de représentants de l'État et de ses services, des chambres consulaires, des associations et de l'agence de l'eau Adour-Garonne, il a pour rôle principal de préparer les comités de rivière.

"Le Fou d'Elsa"

par Soleil d'Orient
Jet de Cultures

Samedi 8 mars à 20 h 30 dans la salle de restaurant du Colombier à Sarlat, à l'initiative de l'association Soleil d'Orient - Jet de Cultures, Clara Murner, poétesse, traductrice de Khalil Gibran, et Jean-Pierre Tardif, poète, directeur de la revue Oc, nous entraîneront dans "Le Fou d'Elsa", de Louis Aragon.

Des poésies en langue arabe au "Fou d'Elsa" d'Aragon et son obsession pour les derniers jours de Grenade, c'est la même vibrante intensité qu'on trouve également dans les poèmes des troubadours : le rêve ou la réalité poignante de l'amour.

Accompagnement musical de Maurice Moncozet.

Entrée gratuite.

Pas de lien social sans échanges de cultures, enrichissement mutuel de nos différences.

L'interculturel trouve son apogée en littérature, dans une des dernières fictions de Louis Aragon : "Le Fou d'Elsa". Là éclatent son ouverture d'esprit, son érudition et son grand talent de poète.

Le regard qu'il porte sur les cultures arabe et occitane est à l'opposé d'un regard extérieur anecdotique.

Avec sa fascination pour l'Espagne d'Al Andalous et son intérêt pour le chant des troubadours, le narrateur s'identifie tour à tour avec Leïla Majnoun, le chantre de l'amour courtois dans l'Arabie du VIII^e siècle et avec Bouabdil, le dernier roi de Grenade, faisant de cette œuvre foisonnante un immense chant de folie et d'amour, à l'instar du "Trobarric" d'Arnaut Daniel, le troubadour de Ribérac, cette interculturelité est à redécouvrir et à inscrire ici même au cœur du Périgord Noir où Arabes et Occitans se côtoient et se découvrent quotidiennement. Là sont le ferment et la richesse de notre avenir.

Entr'aide cancer Périgord Noir

Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le vendredi 7 mars à 15 h à Carsac-Aillac, dans la salle des associations à côté de la mairie. Ordre du jour : compte rendu 2007 des activités et financier, renouvellement du conseil d'administration, activités et cotisation 2008.

Cet avis tient lieu de convocation.

ENTREPRISE MARTEGOUTE SAINT-CYBRANET

Monuments funéraires

CAVEAUX en GRANIT

(fosse béton armé)

PLAQUES - GRAVURES

Travail soigné

Tél. 05 53 28 24 70

Paraulas d'òc

Lo divendres 14 Febrièr Mossur Sarpoulet venguèt a la sala Peire-Denoix, al Colombier a Sarlat, far una conferéncia. Lo tèma retengut éra : "L'occitan, civilisacion europenca, un bonastre pels escollans". Perque aprene l'occitan a l'escola ?

Mossur Sarpoulet es un inspector pedagogic regional per las lengas e la cultura de l'Aquitania. Quò's un gascon e se pòt dire que sap de que parla.

L'informacion sus aquesta conferéncia aviá estat plan facha dins la premsa e subretot - amb l'acòrdi de l'inspector de l'Educacion nacionala e de l'inspector d'academia - dins las escolàs del Sarladès ; mas n'i a que l'an pas facha segre ! manca de temps, oblit benlèu, mas de segur sens la volontat de l'estujar tot parièr ! Malgrat aquel petit incident un quarantenat de personas aviá fach lo desplaçament per escotar aquel òme, que expliquèt la formacion de la lenga nòstre.

Abans l'invasion del país nòstre, l'Aquitania, pel Juli Cesar e son armada, se parlava dins lo Peirigòrd una lenga pre-romana : la lenga dels pòbles petrocors. Semblava pas a l'occitan o al francès ! Se cal remembrar que d'aquel temps l'Aquitania éra pas francesa ; mas podèm trobar dels bocins d'aquesta lenga dins los noms de familhas o de luòcs.

En d'aquel temps lo basca, vielha, vielha lenga se parlava dins totas las pireneus.

Mas los Romans e Juli Cesar son arrivats ; aquò s'es mal passat ! Lo Vercingétorix éra pas tant fòrt que l'Obélix e son armada fuguèt esportiva ! Los Romans son arrivats per ocupar lo país amb lors biais de viure e lor lenga : lo latin. Lor parlar s'es mesclat amb lo nòstre e aital venguèt l'Occitan. Del meteis biais, lo Catalan, l'Italian, l'Espanhòl, lo Portuguès son nascuts pauc a pauc.

Als sègles XI, XII, XIII, una cultura plan importanta s'es developada. Los trobadors an creat una poesia e una civilisacion novella. Son anats dins tota l'Europa per portar la cultura nòstra.

En Peirigòrd la mai conegut foguèt Bertrand de Born de Hautefort. Sarlat tanben a agut sos trobadors : Aimeric de Sarlat, Elias Cayrels e d'autres que son anats cantar o dire lors poèmas en lenga nòstra dins las cors reialas o senhoralas. En d'aquel temps lo monde sabent de l'Europa compreniá lo parlar nòstre.

Mas las crosadas son davaldadas de França e lo Simon de Montfort a tot debolhat !

La nòstra cultura desapareguèt, en partida solament, e de temps en temps torna mostrar son nas... e sa lenga amb Mistral... E ara amb los Claudi Marti, Joan Pau Verdier, Nadau, Peiragudas e un fum d'autres.

Tot aquò a estat plan interessant e avèm passat una bona serada !

Per la devalhalha de la setmana passada avetz tots trobar que se qu'èra pas un ase qu'èra de segur una sauma.

Aquesta setmana qu'es aquò, qu'es aquò : "passi, l'amassi - agachi la vesi pas - m'en vau l'empòrti".

Le fondateur du Téléthon au lycée Pré-de-Cordy



Bernard Barataud, illustre figure du Téléthon et président du Généthon, centre de recherches sur le génome humain, a donné une conférence le jeudi 21 février devant une centaine d'élèves des lycées professionnel et polyvalent Pré-de-Cordy.

Un discours teinté d'émotion pour présenter les retombées du XXI^e Téléthon 2007.

Rappelons que l'Opération tabourets du lycée Pré-de-Cordy, lors de la dernière édition a rapporté 3 500 €.

Entouré du coordinateur Roger Palézis, de la déléguée départementale Dany Manet, du proviseur des lycées Marcel Ulrich et du chef des travaux François Dardé, Bernard Barataud a été accueilli comme il se doit.

Figure incontournable de l'histoire du Téléthon, l'homme, électricien, a été touché de plein fouet par la maladie. Son fils est décédé, victime d'une maladie génétique, sa fille en est porteuse, tout comme sa petite-fille.

Derrière sa bonhomie et sa façon de ne pas mâcher ses mots, on sent qu'il est rongé par la douleur. Et raconter son histoire lui donne toujours une larme à l'œil. Depuis la mort de son fils, pourtant, Bernard Barataud n'est pas resté les bras ballants. Son CV : président du Généthon, président

de l'Association française contre les myopathies (AFM) de 1987 à 2001, administrateur de l'AFM et cofondateur du Téléthon.

Quand il quitte la région parisienne, où se trouve le Généthon, laboratoire de recherches, il vient assez souvent en Périgord et se rend dans les régions pour aller à la rencontre des bénévoles de province. "Je fais mon travail. Chaque fois que des bénévoles demandent une conférence, que ce soit dans un lycée, comme ici, ou dans le palais des congrès d'une grande ville, j'essaie de venir", assure-t-il.

Ainsi était-il présent jeudi soir à Sarlat, prenant sa propre vie et celle de ses enfants en guise de témoignage avant d'évoquer les actions du Téléthon depuis sa création. Parmi elles, la naissance du fameux laboratoire de recherches en biologie moléculaire.

Et une volonté : "mettre au point des biothérapies", qui se muent déjà en résultats ! "On vient d'être autorisé à produire des médicaments, se réjouit le président du Généthon. On doit être le premier labo à produire des thérapies géniques !".

Un vent d'espoir pour les malades et leurs familles. "C'est une mission, dit-il, je ne veux pas laisser cette maladie à mes descendants".

Vieilles Roues du Périgord Noir



C'est dans une ambiance très conviviale que s'est déroulée l'assemblée générale de l'association Les Vieilles Roues du Périgord Noir le dimanche 17 février dans un restaurant de Sarlat.

La réunion a débuté par un échange de vues sur la saison passée, puis les membres ont pris connaissance du programme de la saison 2008 qui sera très riche avec plus de dix sorties.

Un excellent repas devait suivre les débats.

Pour sa nouvelle édition, la balade en Périgord Noir accueillera, les 27 et 28 septembre, plus de quarante-cinq automobiles toutes antérieures à 1940, venant de différents départements ainsi que de

pays limitrophes, tels que le Suisse ou le Luxembourg.

Le thème 2008 sera les bastides.

Vingt-cinq membres de l'association seront présents durant ces deux jours pour rendre aux participants leur séjour agréable et leur faire découvrir les Périgord par ses paysages et sa gastronomie.

Le président Stéphane Laroche salue les membres du bureau, lequel a subi quelques modifications et se compose comme suit : vice-président, Michel Boom ; trésorière, Solange Plaza ; vice-trésorier, Philippe Descendier ; secrétaire, Nathalie Boom ; vice-secrétaire, Ludovic Monteil.

La section socialiste derrière Jean-Fred Droin

La section socialiste souhaite vous exposer les motifs qui justifient un soutien sans faille à notre candidat et s'en remet à votre jugement pour en apprécier la pertinence. Voici des faits.

Tous les conseillers sortants de l'opposition sont sur la liste de Jean-Fred Droin. En effet, Pascal Bureau qui est maintenant avec Jean-Jacques de Peretti, n'est pas conseiller sortant puisqu'il avait été invalidé et remplacé dès le début de la mandature.

Jean-Fred Droin a déjà battu Jean-Jacques de Peretti. Aux dernières cantonales Jean-Fred Droin a obtenu plus de 53 % des voix sur le canton. Pour ceux qui en douteraient, le maire sortant n'a pas partie gagnée. Jean-Fred Droin a acquis depuis une notoriété grâce au travail qu'il a accompli au conseil général, ce que tous les acteurs de la vie publique s'accordent à reconnaître.

Jean-Fred Droin a une expérience de maire. Il gère déjà une commune et ceux qui s'intéressent à la chose publique savent que les petites communes ne disposent que de peu de personnel administratif et technique, obligeant le maire à suivre tous les dossiers en détail. C'est un rude apprentissage ! Nous en profitons pour saluer tous les maires ruraux qui font un travail compliqué avec beaucoup de dévouement et peu de soutien.

Jean-Fred Droin est vice-président de la communauté de communes. Cette fonction et celle de conseiller général lui ont permis d'appréhender les problèmes de la ville dans le contexte global et à plusieurs niveaux. C'est un homme qui est bien préparé à gérer Sarlat-La Canéda.

Jean-Fred Droin ne polémiquera pas avec Bernard Cazeau. Les polémiques entretenues par l'équipe actuelle avec le président du conseil général n'ont rien eu de bon. Même si cela ne donne aucun passe-droit, la proximité politique du président du conseil général, du président du conseil régional et du député ne peut que faciliter la bonne prise en charge des dossiers.

Jean-Fred Droin sera maire à plein temps. Il a su se rendre disponible pour exercer sa charge de conseiller général. S'il est élu maire, il sera présent à la mairie tous les jours comme il s'y est engagé.

Jean-Fred Droin s'est entouré d'une équipe expérimentée. Elle regroupe bon nombre de personnes que vous connaissez et qui ont fait preuve de leurs capacités dans tous les domaines de la vie locale. On y trouve le sérieux, la motivation, la compétence, l'expérience, la disponibilité et la part d'originalité qu'il faut pour qu'une équipe travaille efficacement. Ces personnes sont des animateurs, des travailleurs enthousiastes qui ne connaissent pas l'arrogance et savent se mettre à l'écoute des autres. Ils sont tous en contact avec les réalités du terrain, ils vous ressemblent et sont prêts à gérer la commune immédiatement.

Notre liste est dépositaire d'un programme qui vous a été adressé et d'une vision claire de l'avenir.

Vous vivez à Sarlat, vous aimez Sarlat. Vous savez que toutes nos vieilles pierres ne valent rien sans vous qui leur donnez une âme.

Vous partagez cette envie de refaire de Sarlat une ville à vivre qui ne ressemble pas à un musée en plein air.

Vous voulez une ville vivante, souriante, vous souhaitez transmettre et partager avec les visiteurs cet art de vivre qui a fait la

L'égalité de tous les êtres humains

La reconnaissance de la nécessité impérieuse aujourd'hui d'intégrer harmonieusement la croissance économique, le progrès social et le devoir écologique dans toute stratégie de développement est aujourd'hui évidente.

Que ce soit dans le domaine du logement, de la santé, de l'aide à la personne, les membres inscrits sur la liste conduite par Jean-Fred Droin, veulent une politique sociale qui s'inscrive dans la perspective de la solidarité entre les personnes et les générations. Elle devra bénéficier à chaque habitant. L'action sociale doit permettre à chacun de vivre dans la dignité et d'accéder aux droits fondamentaux ; elle doit lutter contre toutes les formes d'exclusion. Les solidarités doivent s'exercer concrètement et au quotidien, du nourrisson à la personne âgée.

Plusieurs constats peuvent être faits à Sarlat.

Le premier concerne le logement. Le nombre de logements destinés aux personnes à revenu modeste est inférieur de 20 % au nombre total de logements. Les derniers construits sont " les accacias ", en 2002, par Horizon Habitat. 39 sont prévus au Sablou, mais cela ne fait toujours pas 100, comme l'avait promis le maire sortant en 2001. Par contre, plusieurs terrains ont été vendus à des promoteurs immobiliers privés et l'on voit pousser des logements dont le loyer au mètre carré se situe entre 8,80 euros et 9,21 euros, contre une moyenne en Dordogne de 7,76 euros, et 4,50 euros pour les logements dits sociaux. Sans parler de la " défiguration " de certains paysages, et de l'état délabré de beaucoup de logements existant et de leurs abords !

Le droit à un logement digne est un droit humain fondamental et constitue un objectif intangible de développement durable.

L'adresse d'une personne concourt à la représentation que l'on se fait d'elle.

Même si nombre de dispositifs liés au logement relèvent de l'État et des organismes publics, la collectivité locale est un partenaire incontournable et indispensable pour l'amélioration et l'offre de logements. La municipalité se doit d'être à la fois l'interlocuteur privilégié et le médiateur entre les habitants et les offices HLM. Les propriétaires de logements inoccupés doivent être mieux informés sur les aides disponibles pour la réhabilitation. Pour aider nos aînés, propriétaires modestes, à rester à leur domicile, il est possible de mettre en place un bail de réhabilitation. La collectivité locale devient propriétaire du logement, effectue les travaux nécessaires, et le loue ensuite aux occupants. Au terme de ce contrat, le propriétaire retrouve ses droits. Le programme local de l'habitat doit intégrer la question des personnes à mobilité réduite et des personnes handicapées.

réputation de Sarlat mais qui se dégrade aujourd'hui.

Pour un changement de cap, faites confiance à l'équipe de Jean-Fred Droin.

Sarlat-La Canéda à vivre et à partager n'est pas qu'un simple slogan, c'est une orientation politique forte, une voie tracée dans le respect des valeurs de gauche, la fidélité à nos valeurs rurales et le désir de s'ouvrir aux autres.

Pour la section socialiste son secrétaire, Daniel Delpeyrat

Le deuxième constat concerne la santé. Président du conseil d'administration, qu'a proposé le maire sortant durant toutes ces années à propos de l'hôpital pour le maintenir en bon ordre de marche et l'adapter aux besoins de la population de Sarlat et ses environs ?

Nous pouvons envisager des possibilités d'évolution. L'offre de soins est une offre de qualité si elle est une offre de proximité. Pourquoi ne pas se diriger vers : le diagnostic, l'orientation, les soins de suite, la préparation du retour à domicile... Un pôle dépendant de l'hôpital pourrait gérer une équipe multidisciplinaire d'intervenants à domicile : infirmiers, kinésithérapeutes, aides-soignants... La population sarladaise est vieillissante, nos aînés sont souvent isolés et ont besoin d'accompagnement lorsqu'ils perdent leur autonomie. Le manque de structures pour les personnes âgées se fait sentir, mais est également nécessaire une meilleure coordination des services de soins à domicile. La municipalité peut également aider à la mise en place de téléalarmes. L'hébergement temporaire et l'accueil des familles accompagnant des personnes hospitalisées ou en maison de retraite est à étudier.

Le troisième constat porte sur le Centre communal d'action sociale (CCAS). Il est nécessaire que cette structure développe ses compétences et favorise une meilleure coordination entre tous les acteurs de terrain. Sa mission peut être étendue : protéger les enfants en initiant, par exemple, des actions de prévention avec le service de protection maternelle et infantile, l'aide sociale à l'enfance et les structures municipales ; aider les personnes en difficulté et favoriser leur insertion ; il participerait à la création d'un marché de la solidarité : au mois de décembre, les bénéficiaires de minima sociaux pourraient acquérir des produits du terroir grâce à une participation modique ; contribuer à l'insertion des personnes handicapées.

Dans le domaine du handicap, il est évident que nombre de lieux publics à Sarlat ne sont pas accessibles, à commencer par les services de la mairie et la bibliothèque. La commission d'accessibilité prévue par la loi pour les communes depuis février 2005, et réclamée par les élus d'opposition, vient de voir le jour !

Le CCAS doit assurer l'accueil, l'écoute et l'orientation du public, mais également mettre en œuvre des actions dans les domaines du soutien de la fonction parentale, de la lutte contre l'illettrisme, de la prévention...

A travers la présidence du CCAS le maire a une responsabilité envers les plus démunis. Il se doit d'avoir une vision globale, car il est au sens politique du terme, un représentant des usagers.

Comment le maire sortant, membre de l'UMP, soutenant à ce titre M. Sarkozy, peut-il, tout en cautionnant la politique nationale, lutter contre la précarité à Sarlat, accueillir les étrangers en difficulté avec respect, contribuer à favoriser l'échange entre différentes cultures (nationales et mondiales) ?

Seule une forte mobilisation citoyenne peut faire respecter ce principe fondamental que nous affirmons avec la liste Sarlat-La Canéda à vivre et à partager : l'égalité de tous les êtres humains.

Sylvie Eidelman et Jean-Fred Droin

Favoriser le travail saisonnier en Périgord Noir

L'emploi saisonnier est essentiel à une partie de notre économie, traditionnellement organisée par cycles.

L'agriculture, l'agroalimentaire, le tourisme ont chacun des pics et des creux d'activité - parfois complémentaires mais pas toujours. La Maison de l'emploi du Périgord Noir regroupe les acteurs socio-économiques, l'ANPE et les Assédic ; l'amélioration du travail saisonnier est une de ses priorités.

A la demande de son président Jean-Jacques de Peretti, les objectifs 2008 seront la promotion de la charte du travail saisonnier (les droits et devoirs de l'employeur et du salarié), la formation continue durant la basse saison, la sécurité de l'emploi grâce à la complémentarité des groupements d'employeurs et enfin le rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi.

La charte de l'emploi saisonnier est déjà signée par de nombreux professionnels du tourisme car bien utilisée elle anticipe d'éventuels conflits.

Récemment actualisée avec la direction du travail, elle a vocation à être appliquée dans le plus grand nombre d'hôtels restaurants cafés et campings. Les salariés signataires en gardent bien sûr une copie. Très concrètement, depuis sa diffusion et le travail partenarial d'explication conjoint employeurs - syndicats, le nombre de conflits allant aux prud'hommes diminue. Elle est en ligne sur le site www.mdepn.com (volet saisonnier). Il est envisagé d'élargir cette charte aux emplois saisonniers agricoles et de l'agroalimentaire.

La formation des travailleurs saisonniers est une des clefs du développement économique et donc de l'emploi.

La Maison de l'emploi fait la promotion de la formation continue auprès des employeurs et des demandeurs d'emploi. Après deux saisons, hors période de travail, un travailleur saisonnier peut financer sa formation dans le cadre du droit individuel à la formation (Dif) ou du congé individuel de formation (Cif).

Pour communiquer sur cette possibilité, la Journée de l'emploi organisée le 3 mars 2008 à Sarlat servira vers 17 h de lieu de débat sur le travail saisonnier avec la participation des syndicats de salariés (Yves Eveno de la CFDT) et d'employeurs : Jean-Luc Bousquet pour l'hôtellerie restauration et Philippe Hirsch pour l'hôtellerie de plein air. Deux exemples parmi les formations soutenues par la Maison de l'emploi : avec le Gréta pour des CAP commis de cuisine et avec la Maison familiale rurale (MFR) pour un certificat de qualification professionnelle (CQP) d'employé d'étage.

L'emploi saisonnier à l'année, c'est possible grâce aux groupements d'employeurs Gers et Aquilin.

Plus de deux cents salariés sont ainsi annualisés. Aidés par la Maison de l'emploi dans leur développement et leur organisation depuis trois ans, ces groupements sont une réponse concrète à une demande évidente : la sécurité de l'emploi et l'évolution professionnelle.

Dernier volet, la bourse de l'emploi et les journées de recrutement facilitent la mise en relation entre les entreprises qui recrutent et les demandeurs. Si l'on part du bilan des offres collectées par la bourse de l'emploi en 2007, 60 % étaient saisonnières : 145 employeurs saisonniers ont proposé 482 CDD saisonniers et 250 jobs d'été, soit 732 postes. La durée moyenne des contrats proposés (CDD saisonniers et jobs d'été) est de trois mois et une semaine.

La Journée de l'emploi du lundi 3 mars au Centre culturel de

Sarlat, à partir de 14 h 30, permettra à plus d'une soixantaine d'employeurs de recruter en direct. A cette occasion, les professionnels organisent à 17 h une table ronde sur le thème de l'emploi saisonnier.

Une journée sur les " jobs d'été " est également prévue le mardi 22 avril à la Maison de l'emploi à Sarlat, mais aussi dans les points relais de Carlux, de Belvès, de Montignac et de Salignac.

Ces points affichent en permanence les offres d'emploi à pourvoir. Pour bien mailler le territoire, des permanences sur les offres saisonnières sont prévues au printemps dans les communes qui n'ont pas de point public : Le Bugue, Saint-Cyprien, Cénac, Villefranche-du-Périgord.

Le calendrier des permanences est disponible sur le site Internet déjà cité plus haut, dans le hall des mairies concernées ou en appelant le numéro vert (appel gratuit) de l'Espace saisonnier au 0 800 800 379.

The English corner

The English Corner is a weekly column for those English speakers who reside in or visit the Sarladais.

Any comments, suggestions, stories or queries are most welcome : petergooch@cegetel.net

FOUR COMMUNES AFFECTED

A recent decree published in the Official States Bulletin has revealed that four towns in the Sarladais are qualified to call on the financial help from the Government after earthquakes took place in 2005. The four are : Domme, Saint-Cyprien, Cénac and Saint-Laurent-La Vallée. Those people having cracks in their homes following these quakes are now advised to get in touch with their insurers in the ten days following publication in the Bulletin.

A SPECIAL VISIT

Aquitaine Image Cinema and Film France have organized a special trip to the area for British film makers. In the delegation were location selectors, set decorators and directors, with the group visiting Bergerac, Monpazier, Saint-Armand-de-Coly and Sarlat as well as the castles of Hautefort, Biron and the Marqueyssac Gardens. The point of the visit was to acquaint British film makers with the visual delights of the Dordogne with the intent of bring several location shoots to the area.

THE NEW BOSS

It was earlier this month that Eric Lalot arrived to take up a post as the new head of the Sarlat Sporting Office to replace Gérard Comyn who retired recently. Originally from the Périgord and educated at the Pré-de-Corday School, Mr Lalot stated that the Sarlat Centre covers a vast area, including 38 communes, and four different postal codes, employing a hundred people. Next on the cards, according to Mr Lalot, is a new and faster mail sorting system.

PHOTOCOPIES
COULEURS

Imprimerie
du Sarladais

05 53 59 00 38

ANNONCES LÉGALES - ANNONCES LÉGALES - ANNONCES LÉGALES - ANNONCES LÉGALES

Etude de Maître
Jean-Michel DEYMARIE
Notaire
24370 Calviac-en-Périgord

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean Michel DEYMARIE, notaire à Calviac-en-Périgord, le 4 février 2008, enregistré à Sarlat le 6 février 2008, bordereau n° 2008/92, case n° 1, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes.

La société a pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La société est dénommée JARA EN PÉRIGORD.

Le siège social est fixé à Calviac-en-Périgord (24370), Eyrand.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de deux mille euros (2 000 euros). Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les associés nomment pour premier gérant de la société Madame Jacqueline TAMARELLE, épouse AGOSTINI, et Monsieur Richard AGOSTINI, cogérants, pouvant agir ensemble ou séparément.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sarlat-La Canéda.

Pour avis.

Signé : Maître J.-M. DEYMARIE,
notaire.

VMTL

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros

Siège social : Peyrelevade
24220 Vézac

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Vézac du 12 février 2008, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.

Dénomination sociale : VMTL.

Forme sociale : société à responsabilité limitée.

Siège social : Peyrelevade, 24220 Vézac.

Objet social : maçonnerie, terrassement, vente et location de machines et petits matériels de maçonnerie.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 500 euros.

Gérance : Madame Jacqueline NIELSEN, demeurant lieu-dit Fage, 24290 La Chapelle-Aubareil.

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Sarlat.

Signé : la gérance.

Centre de loisirs
du Ratz-haut

Le centre est ouvert jusqu'au 7 mars.

Au programme de ces vacances :

Préparation de Carnaval avec ateliers déguisements et masques, participation à la construction de Rampano, fabrication de dragons ; des jeux sportifs et de société ; des activités manuelles ; un bal masqué au centre le vendredi 7 mars.

Société civile professionnelle
CHOUZENOUX-FROMENTEL
Notaires associés
24120 Terrasson-Lavilledieu

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel FERRAND, notaire salarié de la Société civile professionnelle Patric CHOUZENOUX, Jean-Christophe FROMENTEL, titulaire d'un office notarial à Terrasson-Lavilledieu, rue Albert-Camus, le 19 février 2008, enregistré à Sarlat le 20 février 2008, bordereau n° 2008/134, case n° 6, a été constituée une société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes.

Objet : service informatique.

Dénomination : GEMA INFO.

Siège social : Terrasson-Lavilledieu (24120), le Couquet.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social : fixé à la somme de trois mille euros (3 000 euros), divisé en 300 parts de dix euros (10 euros) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 300, attribuées à l'associé unique.

Gérant : Monsieur Guillaume MASURELLE, demeurant à Terrasson-Lavilledieu (24120), le Couquet, désigné statutairement en qualité de gérant pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sarlat.

Pour avis.

Signé

Maître Emmanuel FERRAND,
notaire salarié.

Société civile professionnelle
CHOUZENOUX-FROMENTEL
Notaires associés
24120 Terrasson-Lavilledieu

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel FERRAND, notaire salarié de la Société civile professionnelle Patric CHOUZENOUX, Jean-Christophe FROMENTEL, titulaire d'un office notarial à Terrasson-Lavilledieu, rue Albert-Camus, le 13 février 2008, enregistré à Sarlat le 20 février 2008, bordereau n° 2008/134, case n° 4, a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes.

Objet : l'acquisition de tous locaux à usage d'habitation, de commerce, d'hôtellerie ou de parahôtellerie, ainsi que l'acquisition des terrains d'assiette y afférents, la vente desdits biens ; l'acquisition de meubles, équipements et aménagements destinés à garnir les locaux ; leur gestion sous toutes ses formes et en particulier la location en meublé professionnel et la location de locaux commerciaux.

Dénomination : SARL ISIS.

Siège social : Condat-sur-Vézère (24570), 3, chemin des Gratas.

Durée : 14 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social : deux mille euros (2 000 euros).

Gérant : Monsieur Paul HAMELIN, demeurant à Condat-sur-Vézère (24570), 3, chemin des Gratas, désigné statutairement en qualité de gérant pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sarlat.

Pour avis.

Signé

Maître Emmanuel FERRAND,
notaire salarié.

SNC CHEZ JACKY
Société en nom collectif
au capital de 2 000 euros
Siège social : place de la Liberté
24220 Saint-Cyprien
RCS Sarlat 430 427 864

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2008, l'article 2 des statuts a été modifié de la façon suivante.

Article 2 - Objet.

Ancienne mention. La société a pour objet, en France et à l'étranger, l'exploitation d'un fonds de commerce de café, bar.

Nouvelle mention. La société a pour objet, en France et à l'étranger, l'exploitation d'un fonds de commerce de café, bar et brasserie.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sarlat.

Pour avis.

Signé : le représentant légal.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE BERGERAC

Par jugement en date du 18 février 2008, le tribunal de grande instance de Bergerac a arrêté le plan de redressement de Monsieur Michel PEYTAIVIE, domicilié la Serre, 24370 Simeyrols. La SCP PIMOUGUET-LEURET, sise 37, rue Pozzi, 24100 Bergerac, est désignée en qualité de commissaire à l'exécution au plan.

Signé : le greffier.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE
COMMUNE DE SARLAT-LA CANÉDAAVIS D'ENQUÊTE
SUR L'ÉTUDE D'IMPACT
ET LE PERMIS
DE CONSTRUIRE
PRÉSENTÉS PAR LA
SA SARLAT DISTRIBUTION
POUR LE CENTRE LECLERC
(transfert et extension d'un
centre commercial E. Leclerc
avec galerie marchande)

Le maire de la commune de Sarlat-La Canéda informe ses administrés qu'en exécution d'un arrêté municipal en date du 14 février 2008, il sera procédé à une enquête publique sur l'étude d'impact et le permis de construire présentés par la SA SARLAT DISTRIBUTION pour le projet d'un immeuble à usage de centre commercial et de bureaux d'une surface hors œuvre brute de 14 932 m² et 14 198 m² de surface hors œuvre nette, sis avenue de Madrazès, lieux-dits la Gare sud, la Gare nord.

A cet effet, Monsieur Alain BÉRON a été désigné par le président du tribunal administratif en qualité de commissaire-enquêteur, et Monsieur Jean Loup DAËLE en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie, place de la Liberté à Sarlat-La Canéda, du lundi 17 mars 2008 à 9 heures au vendredi 18 avril 2008 à 17 heures inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures et les samedis 29 mars et 12 avril 2008 de 9 heures à 12 heures, à l'exclusion des dimanches et jours fériés, à la mairie, et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire-enquêteur, mairie de Sarlat-La Canéda.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie les lundi 17 mars 2008 de 9 heures à 12 heures, samedi 29 mars 2008 de 9 heures à 12 heures, mercredi 2 avril 2008 de 9 heures à 12 heures, samedi 12 avril 2008 de 9 heures à 12 heures, vendredi 18 avril 2008 de 9 heures à 12 heures.

Signé : le maire,
Jean-Jacques DE PERETTI.

Une ville fraternelle

Une ville est avant tout une communauté d'hommes et de femmes qui vivent ensemble.

Alors que nos sociétés tendent à devenir de plus en plus individualistes, nous avons toujours fait en sorte que les Sarladais vivent bien leur ville et y trouvent les services dont ils ont besoin, quels que soient leur âge, leur lieu d'habitation ou leur situation personnelle. Ce sont nos valeurs et notre conception du " bien vivre ensemble " à Sarlat qui forgent nos propositions pour une ville plus fraternelle encore. Cette démarche me paraît particulièrement identitaire pour nous. Même si elle n'est pas toujours facile, elle est pour moi un impératif. Bien des situations peuvent trouver leur solution dans la concertation. L'affrontement est stérile et il produit des effets dévastateurs dans une ville à taille humaine comme la nôtre.

Il nous faut donc sans hésitation renforcer nos moyens : c'est en ce sens qu'il m'apparaît aujourd'hui utile de nommer un adjoint délégué pour La Canéda. Il est bien évident que la pression foncière à laquelle nous sommes confrontés nécessite une adaptation de notre Plan local d'urbanisme (PLU) afin d'en compléter les règles relatives à la construction de logements collectifs, en particulier dans certaines zones d'habitat diffus et individuel plus éloignées du centre-ville. Il nous faut également disposer, dans chacune de nos cités, d'un animateur référent en prise directe avec les services de la commune. Le renforcement de nos procédures administratives par Internet ainsi que la gestion des interventions d'urgence me paraissent donner corps à ce village global où chacun participe au mouvement sans être pour autant sollicité au-delà du raisonnable. J'ai enfin proposé la nomination d'un médiateur pour la résolution des conflits de voisinage qui empoisonnent pour rien, périodiquement, la vie de quelques-uns.

Le cadre de vie structure également nos comportements : une ville fraternelle c'est une qualité de vie au quotidien. C'est dans cet esprit que nous proposerons aux deux organismes de gestion de nos cités (l'Office public de Périgoux et la SA HLM de Bergerac) la prise en charge (réfection, entretien et coordination) de toutes les salles communes qui, malheureusement, ne sont pas suffisamment nombreuses. Il faudra sans doute aller plus loin et disposer à terme d'un office intercommunal tant l'état de certains logements, lorsqu'ils sont attribués, est inacceptable. C'est de cette même

Maître Laurent BOUET
Notaire
67, rue du 4-Septembre
24290 Montignac-sur-Vézère

Suivant acte reçu par Maître Laurent BOUET le 26 février 2008, enregistré à Sarlat le 27 février 2008, bordereau 2008/149, case n° 1, Mademoiselle Christiane Gabrielle LACOMBE, commerçante, demeurant à Montignac (24290), 2, rue Eugène-Le Roy, a cédé à Monsieur Pierre Jean Marc BOISSEUIL, demeurant à Montignac (24290), 115, avenue Jean-Jaurès, le fonds de commerce de négoce d'articles de pêche et chasse, coutellerie, vêtements et accessoires, exploité à Montignac-sur-Vézère, 21 bis, rue de Juillet, moyennant le prix de huit mille euros (8 000 euros).

L'entrée en jouissance a été fixée à compter du 26 février 2008.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Laurent BOUET, notaire à Montignac, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

Signé : Maître Laurent BOUET,
notaire.

ambition que procède la mise en place du plan d'investissement à cinq ans pour la modernisation de notre réseau routier, désormais rendu possible avec la communauté de communes et déjà engagé.

Une ville fraternelle, c'est un enjeu de solidarité et de sécurité : les structures qui nous font défaut, comme une maison de retraite Alzheimer, ne peuvent pas attendre. C'est parce qu'il donnera un nouvel élan à notre organisation sanitaire et sociale que je m'attache à démontrer que la construction d'un nouvel hôpital est, pour le Sarladais, une solution de bon sens, économe des deniers publics. C'est dans ce même esprit que je trouve décalée la construction d'un " hôtel du département " pour six millions d'euros. Nos attentes nous imposent de créer de nouveaux services correspondant à des besoins réels et à expérimenter des solutions cherchant à fédérer au mieux les acteurs locaux plutôt que de se complaire dans des formules éculées.

La vie de nos enfants est la priorité des priorités, car c'est dès le plus jeune âge que nous forgeons notre identité. Notre ville doit être joyeuse pour que nos enfants et notre jeunesse s'y sentent en confiance. La labellisation " Sarlat, ville amie des enfants " doit nous permettre de marquer notre engagement et de participer au grand mouvement pour l'enfance dans le monde.

Nous proposerons, dans le cadre de la nouvelle communauté de communes, la réalisation d'une nouvelle structure d'accueil (crèche, halte-garderie) pour la petite enfance ; nous poursuivrons l'amélioration de notre offre pour la garde des jeunes enfants et il nous faudra rendre plus performant et plus créatif notre partenariat avec l'Amicale laïque pour les adolescents.

Une ville fraternelle, c'est aussi une diffusion culturelle pour tous. La poursuite des travaux de rénovation du Centre culturel, l'aménagement de l'ancien musée aquarium pour y accueillir le théâtre de poche pour les enfants du Sarladais, la construction d'une bibliothèque/ludothèque/médiathèque avec Jean Nouvel, la poursuite de la réalisation du musée de Sarlat et du Périgord Noir (les travaux des réserves venant d'être lancés), ainsi que la valorisation de l'art dans la rue, notamment en partenariat avec le Festival des jeux du théâtre, doivent nous permettre de créer de nouveaux événements culturels à la mesure de la notoriété de la ville. Toutes les Sarladaises et tous les Sarladais doivent pouvoir participer à ce bouillonnement qui ne peut que contribuer à renforcer nos liens et à mieux nous comprendre. La culture ouvre d'immenses espaces de solidarité et de rencontres.

C'est pour encourager cette participation que nous mettrons en place la " carte partenaires ", qui, à l'image du Pass'Sport club, permettra aux jeunes de 18/25 ans et à ceux qu'il faudra aider, d'accéder à des tarifs particulièrement attractifs, aux services culturels municipaux.

La diversité sociale et culturelle, le brassage des générations, font la richesse de notre ville et de ses quartiers.

Notre ambition est de bien vivre notre ville. Pour les familles et la jeunesse, les personnes âgées, les Sarladais en difficulté, les projets à construire doivent d'abord concourir à la réalisation d'une ville pour chacun et chacune d'entre nous.

Alors nous poursuivrons sur la voie d'une ville des proximités, plus chaleureuse, plus solidaire et plus créative, en un mot une ville plus humaine.

Jean-Jacques de Peretti
Sarlat-La Canéda au cœur

PHOTOCOPIES
COULEURS
Imprimerie
du Sarladais
05 53 59 00 38

Aménagement durable et écologie

Parking et navettes en inter-communalité. Rechercher des recettes pour la commune par l'extension de parcs automobiles payants implique au moins en contrepartie de créer à chaque extrémité de la ville deux zones de stationnement gratuit pour les véhicules des Sarladais et Périgourdiens qui travaillent en centre-ville. En effet, le coût financier de stationnement vient réduire les revenus et c'est un comble de devoir payer pour gagner sa vie.

Des navettes municipales gratuites assureront en quinze minutes la liaison des différents arrêts, de 7 h 30 à 10 h, de 12 h à 14 h et de 17 h à 20 h.

Elles compléteront la liaison avec le lycée afin d'assurer la sécurité des élèves et leur confort en complément des horaires classiques du ramassage scolaire.

Le week-end, elles seront utilisées pour relier les communes aux différents lieux de sortie (discothèques, salles de spectacles, concerts). Le prix du ticket de bus étant inclus dans le billet d'entrée. La quote-part du transport sera reversée directement à la commune par les établissements organisateurs dans le cadre de la lutte contre l'alcoolémie au volant.

Piste cyclable et parc à vélos gratuit. Afin de désengorger le centre-ville, de lutter contre la pollution et les nuisances sonores, de garantir la sécurité routière, il faut organiser un réseau de pistes cyclables aux abords du centre-ville, reliant également la zone sportive de la Plaine des jeux de La Canéda, le collège et le lycée.

En centre-ville, un parc à vélos gratuit permettra de faire évoluer progressivement nos habitudes et de prendre du plaisir à utiliser la bicyclette comme c'est le cas dans de nombreux pays européens.

Dispensaire (endroit où l'on distribue des soins, des conseils, des aides). Ce lieu servira aux premiers soins mais sera aussi un espace de prévention et d'information sur le sida, la toxicomanie, l'alcoolisme, les violences faites aux enfants ou aux femmes, les risques de noyades en rivière, la prévention routière, l'incitation à l'usage des poubelles et au tri sélectif pour garder Sarlat propre.

Il orientera les gens, si besoin, vers les services médicaux, paramédicaux et associations concernées de la commune.

Il aura un point d'eau potable gratuit, un distributeur de préservatifs à bas prix et un éthylotest mural à usage unique.

Une salle de détente permettra aux personnes âgées ou handicapées de faire une halte avant de poursuivre la visite de la cité et une seconde salle sera réservée aux parents qui voudront changer leurs bébés dans un endroit confortable et discret.

Local de consignes. Il permettra aux visiteurs de ne pas laisser leurs bagages dans les véhicules. En plus de cette sécurité pour les automobilistes, les motards et les cyclistes, ce service payant offrira plus de confort à l'ensemble des promeneurs qui pourront confier leurs sacs à dos, valises, achats faits dans les commerces de proximité durant quelques heures, le temps de parcourir les ruelles, d'aller à des spectacles ou au restaurant.

Les Sarladais sauront s'en servir pour s'alléger des courses du marché.

Plate-forme. Désengorger le centre-ville, accroître la sécurité routière, abaisser la pollution, lutter contre les nuisances sonores, favoriser le cadre de vie passent aussi par la création d'une plate-forme de réception/redistribution des livraisons destinées au centre-ville.

Cet entrepôt municipal devra se situer en bordure de la déviation et évitera ainsi les livraisons périlleuses par de gros camions. De là, de petits véhicules électriques assureront l'acheminement aux destinataires (commerçants, artisans, particuliers) à partir d'un planning hebdomadaire réalisé avec eux. Le coût de cette livraison intramuros par les services municipaux sera à la charge des fournisseurs qui auront réalisé des économies de temps énormes.

Création d'un équimarché. (commerce équitable). Par la mise à disposition d'un terrain, la municipalité encouragera la construction d'un centre commercial équitable, alimentaire et artisanal, reliant en priorité les producteurs locaux et les consommateurs. A partir d'un cahier des charges rigoureux et transparent indiquant l'origine et la composition des produits, la traçabilité, la part de rémunération des fournisseurs, celle destinée au fonctionnement de la structure et à la rémunération des employés.

Les bénéfices réalisés seront affectés à la promotion d'un label Sarlat-La Canéda : cité sans OGM, afin d'assurer la promotion des magasins, des restaurants, des exploitations agricoles, des stands sur le marché, des cantines

d'entreprise qui s'engageront à respecter cette charte de qualité. La gestion de cet équimarché sera sous la forme d'une coopérative composée par des représentants des producteurs, des consommateurs et du personnel.

Municipalisation de la restauration collective et de l'eau. Nous sommes pour l'extension de la gestion municipale à toute la restauration collective (écoles, maison de retraite, hôpital, centre de loisir...).

Ce service public aura le souci de ne pas chercher le profit mais le meilleur rapport qualité prix, la qualité abordable pour tous, des assouplissements dans le paiement pour les familles et personnes en difficulté, des salaires et des conditions de travail corrects pour les salariés, un contrôle démocratique sur l'origine des aliments.

L'eau est un bien universel indispensable à la vie et à l'économie. Nous sommes favorables à la mise en place d'une régie municipale pour une meilleure qualité et une réduction significative de la facture.

*Bernard Siossac
Josette Constant, Pascale Baud
liste L'Alternative à gauche
conduite par Jean-Paul Valette*

Emploi, formation, habitat

Une étude intitulée " Le Bassin de vie de Sarlat " commandée par la municipalité et la communauté des communes du Sarladais en partenariat avec l'Insee est parue en septembre 2007. Le bassin de vie regroupe 40 communes, 29 000 personnes y résident sur une superficie de 714 km².

A partir de cette synthèse locale, nous proposons de réfléchir sur le développement du secteur de la construction qui occupe 9 % des emplois, concerne 360 artisans en plus des entreprises Vaunac et Allez notamment.

Constat. La population résidente à l'année augmente de plus en plus. Le départ de jeunes, âgés de 18 à 29 ans, pour poursuivre des études ou chercher un emploi est largement compensé par l'arrivée de retraités et d'actifs (employés, artisans, commerçants, professions intermédiaires, chefs d'entreprises) de plus de 30 ans accompagnés de leurs familles, en provenance d'Ile-de-France, du Nord et de la région Paca. Dès lors, il faut bien se loger !

Le tourisme représente plus d'un tiers de l'activité économique locale.

Ce domaine emploie essentiellement du personnel saisonnier (+ de 20 % de l'emploi local en haute saison) et a engendré un accroissement du nombre des résidences secondaires qui ont quadruplé entre 1968 et 1999. Le tourisme a aussi dynamisé le bâtiment au travers des infrastructures réalisées (hôtellerie, aménagements publics, rénovation de magasins...).

Il en résulte que même si le parc de logements à usage d'habitation s'est largement développé (passant de 9 100 en 1968 à 17 000 en 1999), il y a de moins en moins de logements vacants (5 % en attente d'affectation) ; l'offre de logement social reste insuffisante (18 communes sur les 40 que compte le bassin de vie proposent des logements sociaux) ; le marché local de l'habitat atteint une quasi-saturation avec un logement sur quatre qui est du locatif. Compte tenu du caractère rural du territoire, 80 % des résidences principales sont des maisons individuelles.

Par ailleurs, une population active disponible est à la recherche d'un emploi en CDI. Pour vivre à l'année, elle ne peut se satisfaire d'un emploi saisonnier (entre janvier et juillet, la baisse des demandes d'emplois est de 30 % dans le bassin de vie de Sarlat).

Cette étude sur le bassin de vie met aussi l'accent sur les besoins de renouvellement de la main-d'œuvre dans les quinze ans à venir. Les salariés du bassin (hors agriculture et fonction publique) ont 40 ans en moyenne et les plus de 50 ans représentent un poste sur cinq.

Propositions.

Par conséquent, soucieux à la fois de combiner les besoins en matière de logement, de permettre aux jeunes de rester en Périgord Noir grâce à des emplois durables, de répondre à la demande des entreprises recherchant du personnel qualifié pour honorer des chantiers, de compléter une saison touristique qui n'est qu'une solution temporaire au chômage, d'anticiper le renouvellement des futurs départs en retraite, de s'appuyer sur le patrimoine architectural et les savoir-faire, nous proposons le projet suivant.

Si l'hypothèse de reconstruire un centre hospitalier dans un autre lieu de la commune se confirme (avec maintien de services de proximité comme la chirurgie, les urgences, la maternité...), les bâtiments actuels de l'hôpital pourraient être reconvertis en pôle régional et public de formation aux métiers de l'habitat.

Il pourrait proposer deux directions de formation :

Une qualification professionnelle dans le secteur de la construction aux jeunes en situation d'échec scolaire, aux adultes voulant se reconverter ou se perfectionner ;

Une école d'architecture et une classe de spécialisation dans les matériaux de construction écologiques afin d'attirer des étudiants.

L'hébergement en chambres, la restauration collective, l'accueil et les parkings s'appuyant sur l'existant, il serait relativement aisé de remodeler des espaces en salles de cours et ateliers.

Pour un désendettement immédiat

La campagne pour les élections municipales lancée, de nombreux projets (médiathèque, piscine couverte, groupe scolaire, nouvel hôpital, maison de retraite Alzheimer...) sont évoqués. Afin de donner des éléments de références aux Sarladais, nous voudrions communiquer certains montants et certaines tendances issus de l'étude de la balance comptable 2006 de la ville de Sarlat (les données 2007 ne seront disponibles qu'après le vote du compte administratif par le conseil municipal sortant).

Quelques chiffres clés pour comprendre.

Le budget d'une commune, comme celui d'un ménage, se divise en deux parties. Les investissements et le fonctionnement. Lorsque le fonctionnement dégage des marges de manœuvre suffisantes, alors on peut investir, sinon il faut soit avoir recours à l'emprunt et payer des intérêts, soit obtenir des subventions financées indirectement par nos impôts (part de la fiscalité départementale, régionale ou nationale).

Les ressources fiscales ou assimilées de la ville de Sarlat-La Canéda s'élèvent à dix millions d'euros. Les autres ressources : redevances publicitaires, par-

kings, participations, concessions... représentent environ cinq millions d'euros.

Les charges de fonctionnement sont principalement les rémunérations des personnels municipaux et la charge de la dette pour respectivement sept millions d'euros et 850 000 euros. Le reste, cinq millions d'euros, correspond à des charges courantes de fonctionnement (subventions, prestations externes, fournitures dont 120 000 euros de frais de cérémonies). La part de remboursement de l'emprunt est, quant à elle, d'environ 1,9 million d'euros.

D'autres observations illustrent les difficultés que rencontre la collectivité dans sa gestion.

Tout d'abord l'endettement, il s'étend sur vingt ans. Chaque projet est financé par un recours systématique à l'emprunt car la commune ne dégage pas suffisamment de marge de manœuvre dans son fonctionnement courant pour financer ses acquisitions.

Ensuite, des immobilisations (dix-huit millions), des frais d'études (500 000 euros) non amortis qui seront donc des charges futures, et des créances pour 200 000 euros (des créances antérieures correspondant aux sommes difficilement recouvrables en raison du poids de la fiscalité) devront faire l'objet d'une analyse particulière sur leur impact budgétaire sauf si elles ont déjà été régularisées en 2007.

Enfin, la ligne de trésorerie de 1,8 million d'euros, qui correspond à un besoin de financement dû au décalage entre les entrées de liquidités et les sorties, illustre un problème de trésorerie qui coûte en charges d'intérêts à la commune (agios).

L'ensemble de ces données un peu abruptes donne les indications suivantes.

La municipalité actuelle, afin de pouvoir financer tout projet, doit adopter une fuite en avant vers l'endettement car elle ne dispose ni du soutien du département, ni de la région.

A ce stade, tout investissement prorogera donc le délai d'endettement et l'augmentation des taux d'intérêt impactera d'autant les charges de fonctionnement. Cela implique que toute dépense courante imprévue devra être financée par un recours à l'impôt.

D'un autre côté, conditionner les investissements aux subventions du conseil général et de la région serait une solution malheureuse. Nous rappelons ici que ces subventions sont financées par les prélèvements sur les taxes locales (part départementale et part régionale). Le contribuable reste le financeur. Ce point échappe souvent aux élus mais pas au citoyen.

Aussi, il convient pour Sarlat de ne pas promettre autre chose, dans un premier temps, qu'un désendettement immédiat afin de dégager des marges de manœuvre.

Ainsi fait, il sera possible de conduire des projets qui devront répondre à une vision prospective des futurs besoins. Un autre choix conduirait inévitablement, compte tenu du désengagement progressif de l'État, à une hausse importante de la fiscalité locale.

L'équipe Pour un printemps sarladais, consciente de ces enjeux, s'engage à plus de raison dans la gestion.

*Frédéric Inizan
Christophe Laval, Martine Subil
Annie Tourelle*

Réunion pour les quartiers ouest, vendredi 29 février à 18 h 30 au Colombier, salle Joséphine-Baker. Réunion de fin de campagne du premier tour, mardi 4 mars à 18 h 30 au Colombier, salle Joséphine-Baker.

Association Infodroits

L'association Infodroits propose une information juridique sur tous les types de droit : droit de la famille, droit du travail, droit civil, procédures, etc. Ce service gratuit s'adresse à tous.

L'association tient des permanences les premier et troisième mercredis du mois de 10 h à 12 h au centre médico-social (CMS) de Sarlat.

De 14 h à 16 h : le premier mercredi du mois au CMS de Belvès ; le troisième mercredi du mois au CMS du Bugue et au château Jeanne-d'Arc de Terrasson-Lavilledieu ; le premier jeudi du mois à la mairie de Montignac et le deuxième jeudi du mois au centre social intercommunal de The-non.

Il est souhaitable de prendre rendez-vous en téléphonant au 05 53 35 34 03.

Chronique Régionale

Sarlat

**PÉPINIÈRES
du VIADUC**
Aménagements
espaces verts
Vente d'arbres
et d'arbustes
PROISSANS
05 53 59 31 75

FAIRE-PART DE DÉCÈS REMERCIEMENTS

M. et Mme René BERSARS, *ses parents* ; Michel et Annie BERSARS, Daniel et Jackie JACOUPY, Pierre et Anik BERSARS, Dany et Sylvie BERSARS, *ses frères, sœur, beau-frère et belles-sœurs* ; Marie, Vincent, Julien, Emilie, Mathieu, *ses neveux et nièces* ; Léo, *son petit-neveu* ; Christopher TOURON, *son fils de cœur*, et Ariane son épouse, ont la douleur de vous faire part du décès de

Jean-François BERSARS
survenu à l'âge de 60 ans
le mardi 19 février

Son incinération a eu lieu le 21 février au crématorium de Notre-Dame-de-Sanilhac.

Ils remercient toutes les personnes qui, par leur présence ou leurs témoignages de sympathie, se sont associées à leur peine, ainsi que le docteur Kureeman et le personnel de son service pendant son séjour à l'hôpital de Sarlat.

TEMNIAC

Loto

L'association des Anciens élèves de Temniac organise son premier loto le samedi 8 mars à partir de 20 h 30 dans la salle du camping Le Caminel.

Nombreux lots : GPS, canards gras, jambons, quarts avant et arrière de porc, électroménager, filets garnis, etc.

1,50 € le carton, 8 € les six, 15 € les douze.

BEYNAC ET-CAZENAC

AVIS DE DÉCÈS

Dominique, *son épouse* ; Françoise et Claudie, Christian et Joël, *ses filles et ses gendres* ; Ludovic, Rachel et Elie, *ses petits-enfants* ; Michel et Nota ; et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Général Max ALBOSPEYRE

ancien des Forces françaises libres commandeur de la Légion d'honneur officier des Arts et des Lettres ancien maire de Beynac, de 1984 à 1995

survenu le 22 février dans sa 85^e année, muni des sacrements de l'Église.

Son inhumation a eu lieu dans le caveau de famille de Beynac.

LA ROQUE-GAGEAC

Une liste d'union pour servir l'intérêt général



De gauche à droite : Jean-Marc Monféoul, comptable ; Bernard Pichenot retraité, président du Comité des fêtes ; Alexandre Peyrat, producteur de noix Mellys Rougier, épouse Lindström, infirmière retraitée Roger Mondy, commerçant ; Thierry Cluzel, agriculteur, président de la Société de chasse ; Jérôme Peyrat, maire de La Roque-Gageac président de la communauté de communes, conseiller à la présidence de la République ; Régis Ongaro, restaurateur ; André Georgy retraité de La Poste ; Hervé Lacour, agriculteur ; Michèle Xavier épouse Courbrant, commerçante, présidente de l'Association des jardins

J'ai la passion de l'engagement pour les habitants de ma commune natale.

C'est d'abord à ce titre que je vous demande de me renouveler votre confiance.

De très importants chantiers sont en cours et j'ai à cœur de les mener à bien.

D'autres vont s'ouvrir et je pense avoir la capacité pour les conduire en votre nom. Je le ferai, comme toujours, en recherchant les aides et les appuis dont nous avons besoin pour sauvegarder, aménager, protéger et animer, tous ensemble, notre commune.

Jérôme Peyrat

Carnaval 2008

Il se déroulera sur deux jours.

Vendredi 14 mars, les écoliers de Vitrac et de La Roque-Gageac défilent avec le Dragonculus.

Le samedi 15, repas en musique. Au menu : salade périgourdine, blanquette à l'ancienne, brie, tarte aux pommes.

Le prix est fixé à 15 € par personne (vin et café compris). Gratuité pour les enfants.

Surprise pour les enfants déguisés.

Réservation conseillée auprès des écoles, tél. 05 53 28 33 24 ou 05 53 29 58 08.

Association des jardins

L'Association des jardins de La Roque-Gageac s'est reconstituée et espère ainsi être plus en mesure de venir en aide à Gérard Dorin et Maya Schubert et les soulager de l'énorme charge de travail que constitue l'entretien des jardins du village.

Des journées de travail seront organisées et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Bureau de l'association : présidente, Michèle Courbrant ; vice-présidents, Guillaume Bergeret et Gérard Dorin ; présidents d'honneur, Jérôme Peyrat et Véra de Commarque ; secrétaire, Gisèle Guillemet ; secrétaire adjointe, Jacqueline Chalabert ; trésorière, Colette Georgy ; trésorière adjointe, Jacqueline Magnanou ; conseillers techniques, Marie-Claire Fanier, Françoise Bergeret, Jacqueline Petit, Mellys Lindström, Maya Schubert, Roger Mondy, André Georgy, Jean-Marc Monféoul.

Samedi 1^{er} mars - Dès 19 h 30

Salle polyvalente **BEYNAC**
REPAS
de **CHASSE**

du Groupement des chasseurs beynacois

Apéritif, soupe paysanne
salade de gésiers
daube de sanglier
gigot de chevreuil, haricots
fromage, dessert, café

15 €
5 €
pour les
- de 12 ans

Réservations : 05 53 29 40 33
06 83 20 24 67 - 05 53 29 57 38
05 53 29 40 47 - 06 71 55 04 36

**IMPRIMERIE
DU SARLADAIS**
Tous travaux d'imprimerie

MARCILLAC-SAINT-QUENTIN

Ensemble pour Marcillac-Saint-Quentin



Pour les élections municipales, Jean-Pierre Doursat se représentera pour un nouveau mandat. Dans les jours qui viennent il fera parvenir un courrier à ses concitoyens pour présenter son bilan et expliquer ce qui le motive à solliciter une nouvelle mandature.

Dans l'équipe renouvelée à 45 % que se propose de diriger le maire sortant, on trouve sept nouveaux colistiers, dont quatre femmes : Béatrice Canitrot, Céline Duret, Nicole Lalande, Sandrine Philip, et Yannick Blanc, Fabrice Gareyte, André Michel.

Ils rejoignent les sept adjoints ou conseillers municipaux sortants : Daniel Veyret, Yves Delibie, Christiane Lebon, Christine Lascombe,

Thierry Seyral, Jean-Jacques Bargues, Jean-Paul Guittard.

Le maire aura l'occasion de rendre hommage aux élus sortants pour leur dévouement et leur engagement durant ces sept années.

Ensemble pour Marcillac-Saint-Quentin est le nom porté par la liste d'union qui s'engage pour une gestion saine et cohérente, tout en étant ambitieuse pour la commune.

Les conseillers municipaux sortants Guy Cantelaube, Patrick Chaumeil, Daniel Philip, Gilbert Lasserre, Nadine Guinot, Sylvie Blanc, ne se représentant pas pour des raisons d'indisponibilité ou de changement de domicile, remercient vivement les électrices et les électeurs qui leur ont toujours accordé massivement leur suffrage.

Avis de la mairie

Pour le scrutin des élections municipales des 9 et 16 mars, le vote aura lieu dans la salle du foyer laïque, dans le bourg de Saint-Quentin.

Réunion publique

Les membres de la liste Marcillac-Saint-Quentin nouveau et dynamique tiendront une réunion publique le vendredi 29 février à 20 h 30 au foyer laïque, afin de se présenter et d'aborder leurs projets.

Unaniment, ils soutiennent la candidature du maire sortant Jean-Pierre Doursat pour continuer de mener à bien les projets économiques et sportifs, et ce grâce aux infrastructures qu'il a su mettre en place depuis plusieurs années, sa totale disponibilité, son humanisme. Ses compétences acquises sont nécessaires pour mener à bien les projets engagés et à venir.

Ils demandent aux électeurs de lui faire confiance, ainsi qu'à sa nouvelle équipe qui présente des compétences complémentaires.

SAINT-ANDRÉ-ALLAS

Prévention routière



Mardi 19 février, la municipalité organisait, avec l'école du village et en partenariat avec la DDE, une journée de sensibilisation à destination des écoliers et des habitants sur le thème de la vitesse et de la sécurité routière.

Un cinémomètre était disposé sur la route qui traverse le bourg de Saint-André et ainsi les automobilistes pouvaient voir en temps réel leur vitesse s'afficher sur le compteur géant disposé sur le bas-côté. Ironie du sort, c'est cette

même route qui permet aux caisses à savon de réaliser des temps record lors de la fête annuelle !

Les quatre instituteurs du village s'accordent à dire que le message est très bien passé auprès des écoliers.

Ces derniers ont d'ailleurs bénéficié d'une formation au Code de la route sur le nouveau tableau blanc interactif, ainsi que d'un apprentissage de la conduite à vélo en vue d'une future sortie sur la piste cyclable.

PROISSANS

PROISSANS
Dimanche 2 mars
Rèderie
De 7 h à 19 h
Réservations
05 76 11 04 57
06 61 48 26 13

Etang

A l'occasion de l'ouverture de la pêche le samedi 1^{er} mars, un lâcher de truites sera effectué.

Les cartes de pêche sont en vente à Bricoplaisance à Sarlat, à Proissans à la mairie et au restaurant Au Puits Gourmand. La carte nationale de pêche n'est pas nécessaire.

Tarifs. A la journée : adultes, 5 € ; adolescents de 12 à 18 ans, 2 €. A la quinzaine : adultes, 14 € ; adolescents de 12 à 18 ans, 8 €. A l'année : adultes, 30 € ; adolescents de 12 à 18 ans, 15 €.

VÉZAC

Concours RCI
Les 1^{er} et 2 mars
Stade Jean-François - VÉZAC
Samedi de 9 h à 12 h : épreuve de recherche de 14 à 17 h : 20 : épreuve d'obésité et de défense pour chiens débutants
Dimanche de 9 h à 12 h : épreuve de recherche de 14 h à 17 h : épreuve d'obésité et de défense pour chiens confirmés
A 17 h : remise des prix
L'inspiration de 2 chiens qualifiés pour la Championnat de France
ENTRÉE GRATUITE

SAINTE NATHALÈNE

DANCING de MAILLAC
2 km de Ste-Nathalène - 6 km de Sarlat
Dimanche 2 mars à 15 h
SUPERTHÉ DANSANT
OUVERT À TOUS animé par le virtuose
PASCAL TERRIBLE
et sa formation
vedette de la télévision, finaliste de la Coupe du président de la République accompagné, à partir de 16 h, du champion du monde d'accordéon 1993
9 mars : Christian Roque
Vendredi 14 à 21 h : bal avec Volume 4
Organisés par l'association Les Amis de Maillac
Rés. le dimanche dès 9 h : 05 53 59 22 80

SAINT-ANDRÉ ALLAS

Avis de la mairie

Suite à un arrêté interministériel du 20 février 2008, la commune a été reconnue sinistrée pour les mouvements de terrain différentiels dus à la sécheresse de l'année 2005.

Les personnes concernées doivent en aviser leur compagnie d'assurance dans les dix jours à partir du 22 février.

VITRAC

Liste Vitrac 2008



De gauche à droite :
Laurence Vigné, Séchebelle, agricultrice ; Eric Gauthier, Montfort, ingénieur informatique ; Jacques Latreille, le Port, retraité de La Poste, adjoint sortant
Frédéric Traverse, Montfort, employé de garage, conseiller sortant
Ariane de Gérard, le Bourg, mère de famille ;
Philippe Gorlier, le Bourg, ostéopathe ; Laurent Delmas
Côtes de Roussillon, sapeur-pompier professionnel ; Jean-François Lasserre
la Plane, agent de maîtrise, conseiller sortant ; Philippe Larue, le Champ
gérant de société ; Christian Lamouroux, le Bourg, cadre de banque
conseiller sortant ; Gérard Soulhié, Caudon, retraité hôtellerie de plein air
adjoint sortant ; Jean-Pierre Chazarain, Borie de Bard, agent de lycée
conseiller sortant ; Jean Boucher, la Rivière, retraité directeur commercial
adjoint sortant ; Françoise Galet, Montfort, enseignante, conseillère sortante.
Manque Alain Laval, Pech de Pech, employé de La Poste, conseiller sortant

Composée de neuf conseillers sortants et de six nouveaux candidats, cette liste se veut ouverte au dialogue, dans un esprit de communication, de responsabilité et de respect.

Les membres tiendront une réunion publique le vendredi 29

février à 21 h à la salle de Bastié où, du développement au cadre de vie, ils évoqueront ensemble leurs analyses, leurs réflexions et leurs projets.

Vitracoises et Vitracois, vous êtes tous cordialement invités.

HÔTEL
PLAISANCE
A Vitrac
Jean-Claude et Guylaine DELIBIE
vous informent de l'OUVERTURE
de l'hôtel et du restaurant
à partir du SAMEDI 1^{er} MARS
Réservations : 05 53 31 39 39
plaisance@wanadoo.fr
www.hotelplaisance.com

Repas de chasse

L'Amicale des chasseurs organise son repas le samedi 1^{er} mars à 19 h 30 à la salle de Bastié.

Au menu : kir, soupe de campagne, salade de gésiers, civet de sanglier, civet de chevreuil, pommes de terre à la vapeur, cuissot de chevreuil, haricots aux couennes, régal de l'escargot, fromage, pâtisseries, café arrosé.

Le prix est fixé à 20 € pour les adultes (vin compris) et à 8 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Tout propriétaire non chasseur adhérent au plan de chasse bénéficie d'un repas gratuit par famille.

Réservations auprès d'Alain Bourdais, tél. 05 40 97 37 10, de René David, tél. 05 53 59 04 61, de Jean-Marc Georgette, tél. 06 80 90 04 21, ou de Jacques Sanfourche, tél. 05 53 28 34 29.

Réunion publique

Différents supports ont permis aux Andrésiens de visualiser en toute transparence et objectivité le bilan et les projets pour continuer à poursuivre l'amélioration du cadre de vie des habitants. L'équipe conduite par Patrick Manet propose à tous de venir en débattre le lundi 3 mars à 21 h dans la salle des fêtes.

Carlux

Ensemble pour le canton de Carlux



Le 9 mars vous allez élire votre conseiller général. Ancienne conseillère municipale de Carsac-Aillac, j'ai décidé d'apporter mon soutien à André Alard dont la candidature vise à rassembler autour d'un projet de développement équilibré du canton.

Le pays de Carlux a en effet besoin d'un conseiller général issu du terrain, dynamique, disponible et compétent, d'un conseiller général qui sait se montrer à l'écoute et agir au service de tous.

De ce point de vue nous sommes nombreux à reconnaître qu'André Alard a su, ces six dernières années, faire preuve de son efficacité en soutenant d'importants projets d'investissements pour les onze communes de notre canton. Je pense notamment :

Au fort soutien apporté aux projets communaux (plus de 1 000 000 d'euros de subventions) ;

A l'aide au développement économique (dix-sept entreprises ont bénéficié de 187 000 euros de subventions pour soutenir leur développement) ;

A la rénovation de notre réseau routier, avec trois millions d'euros de travaux d'entretien, de grosses réparations, de mise en place de déviations ou de travaux neufs ;

Au soutien appuyé à l'agriculture locale et au développement de l'activité touristique ;

A la construction d'un couvoir oisons du Périgord sur le site du

pal est déjà important. Peut-être devrais-je me fixer cette seule mission.

Il y a des choix qui ne sont pas gagnés d'avance. Le mien est de dire que le maire élu en 2001 n'est pas en mesure de faire avancer Tamniès tel que les habitants peuvent l'espérer, donc j'ai la volonté d'y remédier.

Christian Ceyral
candidat

Ensemble pour Tamniès



De gauche à droite : Bernard Venancie, employé de banque, 56 ans
Yvon Pestourie, conseiller sortant, 66 ans ; Lydie Lacombe, adjointe sortante
47 ans ; Daniel Seyral, conseiller sortant, 55 ans ; Rolande Faujanet, gérante
de camping, 49 ans ; Olivier Lamonzie, adjoint sortant, 37 ans
Jacqueline Larivière, conseillère sortante, 48 ans ; Michel Lamaze, conseiller
sortant, 38 ans ; Karine Pasquer, mère au foyer, 37 ans ; David Goin
dessinateur en bâtiment, 38 ans ; Gérard Laborde, maire sortant, 56 ans

La liste Ensemble pour Tamniès est constituée de quatre nouveaux candidats de compétences et d'horizons différents afin de répondre au mieux aux attentes des

habitants de la commune, avec notamment comme priorités l'urbanisme et le cadre de vie, sans oublier l'aspect culturel et social.

Centre d'aide par le travail (CAT) de cette unité la première de France par sa capacité et son niveau technologique).

Il reste bien entendu encore beaucoup à faire pour notre désenclavement routier, pour l'emploi, pour les solidarités ou le logement, pour notre développement touristique, pour défendre les atouts de notre agriculture et préserver notre environnement.

André Alard réunit les qualités nécessaires pour faire avancer notre canton sur le chemin d'un développement harmonieux, respectueux de nos traditions et de notre art de vivre. C'est pourquoi j'invite l'ensemble des électeurs à le soutenir massivement le 9 mars.

Annie Boyer
suppléante d'André Alard

Elections cantonales

Rendons à César ce qui lui appartient !

Le conseiller général sortant fait un état des actions menées dans notre canton durant le mandat écoulé. Mais il convient de rétablir la genèse de ces dossiers.

Le financement en Opération locale de sécurité (OLS) au lieu-dit le Pavillon à Carsac est le fruit d'un dossier mis en œuvre par l'ancien conseiller général Maurice Léonard et l'ancien maire de Carsac-Aillac, Jean Artus. Le conseiller sortant a effectivement assisté à l'inauguration des ces travaux avec grand fracas ! La municipalité de Carsac-Aillac avait sollicité une opération OLS pour la mise en sécurité de la RD 703 au niveau du monument aux Morts de Carsac, mais à ce jour aucune suite n'a été donnée.

Concernant notre maison de retraite cantonale de Saint-Rome, c'est le conseil d'administration que je dirige qui a sollicité et obtenu du conseil général la ligne de subvention pour cet important projet. C'est à ma demande que le président du conseil général a visité l'actuelle maison de retraite afin de valider le projet de reconstruction à neuf, plutôt qu'une réhabilitation lourde techniquement et financièrement.

La piste cyclable est un projet qu'a porté Jean Artus, qui a su convaincre le département de se porter acquéreur de l'emprise de l'ancienne voie SNCF et les communes de Sarlat et Grolejac de s'associer dans ce dossier. Devant l'indéniable succès remporté par ce projet, et grâce à la volonté du président du Sivu, Gaston Genet, les communautés de communes du Sarladais, du Périgord Noir et du Carluxais-Terre de Fénélon se sont associées pour étendre cette piste cyclable/voie verte d'Aillac à Cazouls.

Le financement du conseil général dans notre canton a travers des contrats d'objectifs s'est élevé à 282 € par habitant depuis 2003, la commune de Carlux a reçu des dotations à hauteur de 366 € par habitant, tandis que les participations pour les communes de Saint-Julien-de-Lampon étaient de 176 € et de 172 € pour Carsac-Aillac.

Patrick Bonnefon

Pour contacter Patrick Bonnefon et sa suppléante Huguette Villard, adresse du blog : <http://carlux2008.free.fr> ; e-mail : bonnefon.p@wanadoo.fr ou par téléphone au 05 53 59 35 84 ou au 06 08 52 55 68.

CARLUX

Soutien à Patrick Bonnefon

Maires de communes de notre canton de Carlux, nous apportons notre soutien à Patrick Bonnefon, élu compétent et responsable qui a fait la démonstration de son sérieux dans ses fonctions de maire de Carsac-Aillac. Nous connaissons bien sa détermination, son dynamisme, son bon sens et son efficacité.

C'est donc un candidat très qualifié qui sollicite vos suffrages. Patrick Bonnefon représente l'avenir pour le canton de Carlux avec la majorité départementale. Nous partageons ses valeurs et son engagement politique.

Nous sommes convaincus que vous lui ferez confiance et voterez massivement pour lui le dimanche 9 mars.

Maurice Léonard, maire de Cazoulès, président de la communauté de communes du Carluxais. Claude Brard, maire de Sainte-Mondane. Vincent Flaquièrre, maire de Simeyrols. Gérard Garrigue, maire de Saint-Julien-de-Lampon.

CAZOULÈS

PEYRILLAC ET-MILLAC

Club des aînés

Activités 2008 du club :

18 mars, journée gratuite, animation vente à la salle des fêtes de Cazoulès.

15 avril, sortie l'après-midi pour le goûter promenade.

20 mai, sortie de printemps.

Du 6 au 12 juin, voyage en Vendée.

9 septembre, sortie d'automne.

16 novembre, repas de fin d'année.

7 décembre, quine à Peyrillac.

Rencontres mensuelles : elles se feront le troisième vendredi du mois, alternativement à Cazoulès et Peyrillac. La première aura lieu le vendredi 21 mars à Cazoulès.

Autres activités de la Fédération : belote départementale le 8 avril à Boulazac, journée de la forme courant juin, dictée départementale le 26 septembre aux Milandes, rassemblement de Bergerac le 10 octobre, assemblée générale le 28 novembre.

Activités du secteur Les Châteaux : journée atelier gourmand en mars (club de Daglan), spectacle courant mars (club de Bouzic), voyage aux Pays-Bas du 12 au 18 avril (club de Domme), sortie pédestre le 24 avril (club de Saint-Cybranet), concours de pétanque courant mai (club de Saint-Martial-de-Nabirat), concours de belote le 13 novembre (club de Cazoulès).

CAZOULÈS

Avenir cazoulésien

Composition de la liste : Rémy Clérat ; Eliane Beigné ; Xavier Cateau ; Bernard Caudron ; Anne-Marie Darni ; Patrick Duterte ; Jean-Claude Kolodziej ; Thierry Lachièze ; Chantal Regnault ; Laurent Tisserand ; Jean-Philippe Vié.

L'équipe tiendra une réunion publique le vendredi 7 mars à 20 h 30 dans la salle des fêtes.

CARSAC-AILLAC

REMERCIEMENTS

M. et Mme Frédéric MÉDAN et leurs enfants ; M. et Mme Philippe MÉDAN, très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Alain MÉDAN

survenu dans sa 69^e année

vous adressent leurs sincères remerciements.

104, avenue François-Verdier
31820 PIBRAC

6, rue du Château - 33600 PESSAC

Liste unie pour la défense des intérêts communaux

" Le choix existe encore. Le 9 mars, vous pourrez voter liste entière ou panachée (maximum 15 noms).

Notre équipe a été constituée avec des femmes et des hommes volontaires, indépendants de tous intérêts personnels et politiques.

Nous nous engagerons pour que, ensemble, notre commune retrouve son identité et une qualité de son environnement pour garantir de manière durable le bien-être de tous.

Nous vous proposons, par l'implication de tous dans l'ouverture d'une vraie démocratie locale, de choisir, avec nous, votre cadre de vie de demain.

Il vous appartient maintenant, Carsacoises et Carsacois, de vous exprimer dès le premier tour.

Liste : Lucien Bouresche, 57 ans, tapissier ; Francine Buffetaud, 66 ans, fonctionnaire du Trésor, retraitée ; Tony Debidour, 48 ans, exploitant de gîtes, travailleur indépendant ; Philippe Dejean, 48 ans, employé ; Jean-Pierre Deyre, 54 ans, sans profession ; Gérard Dunoyer, 57 ans, sans profession ; Reine Giusti, 37 ans, commerciale ; Jocelyne Janot-Thibaud, 47 ans, femme d'artisan ; Roger Lecloux, 68 ans, directeur commercial retraité ; Stéphane Loublanches, 33 ans, technicien en production ; Brigitte Merle, 51 ans, collaboratrice d'assurances ; Yannick Rodriguez, 30 ans, technicien de maintenance ; Daniel Valette, 42 ans, employé d'usine.

CALVIAC EN-PÉRIGORD

Loto du gras

Le Comité des fêtes organise un quine le vendredi 7 mars à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Nombreux lots : filets garnis, jambon, canards gras, etc.

Gros lot : six canards gras.

1,50 € le carton, 8 € les six, 15 € les douze.

PRATS-DE CARLUX

Belote

L'Amicale laïque organise un concours le samedi 8 mars à 21 h au foyer rural.

Nombreux lots : deux canards gras avec foie, deux jambons, deux filets de produits de la ferme, deux bouteilles d'apéritif anisé, deux bouteilles de whisky, deux bouteilles de vin cuit, etc. Un lot pour chaque équipe.

Réveillon (tourin, charcuterie, pâtisserie) : 4 €.

SAINT-JULIEN-DE-LAMPON

Liste d'union pour une gestion démocratique



Une équipe municipale renouvelée se présente à vous et sollicite vos suffrages. Celle-ci est composée de femmes et d'hommes de sensibilités différentes qui unissent leurs compétences pour assurer l'avenir de Saint-Julien-de-Lampon, consolider les acquis et mettre en œuvre de nouveaux projets.

Projets 2008-2014 : renforcement du réseau d'eau potable ; travaux d'entretien dans le bourg et de la Blénie à la Mathevie, réfection des chaussées ; révision du Plan local d'urbanisme ; réalisation d'un bâtiment sanitaire au camping municipal et d'une halte nautique ; entretien de bâtiments communaux et du petit patrimoine, réfection des toitures en lauze du four à pain à la Mathevie et en ardoise de l'église de Saint-Julien, réfection de la salle des fêtes, changement des huisseries et renforcement de l'insonorisation ; pression sur la SA HLM pour réhabiliter les logements sociaux et amélioration de l'environnement avec notre participation ; aménagement de la dernière partie du cimetière, avec jardin du souvenir ; aménagement des aires de dépôt des ordures ménagères ; amélioration de l'éclairage public ; mise en route d'une quatrième tranche d'assainissement collectif ; protection des rives de la Dordogne ; un cahier de doléances et suggestions sera tenu à la disposition des administrés aux heures d'ouverture de la mairie ; soutien actif et développement de la vie associative, sportive et culturelle avec la volonté de favoriser le bien vivre ensemble à Saint-Julien-de-Lampon.

Tous ces projets seront portés dans les meilleurs délais possi-

bles, dans un souci de bonne coordination.

Dans le cadre intercommunautaire... : installations sportives, projet de maison de santé spécialisée.

Membres de la liste : Gérard Garrigue, Huguette Villard, Michel Lauvinerie, Francine Barbiot, Didier Bordes, Yves Bourdet, Serge Canadas, Patrice Chausse, Jacob Dekker, Alain Lauvinerie, Daniel Laval, Josiane Lemoine, Colette Martano-Laplanche, Sandrine Preux, Stéphane Régnier.

Dimanche 2 mars - 15 h
Salle des fêtes de
SAINT-JULIEN-DE-LAMPON

LOT

organisé par le **club Amitié et Loisirs**
Centrale vapeur avec sa table prestige
lecteur DVD, autocuiseur
lot de valises de voyage, bouilloire,
jambon, canard gras, couettes, etc.
1,50 € le carton - 8 € les 6 - 15 € les 12
12 tombolas - Buvette - Pâtisseries

Réunion publique

Le collectif de réflexion pour l'Avenir de Saint-Julien-de-Lampon tiendra une réunion publique le vendredi 29 février à 20 h 30 dans la salle des fêtes.

Vous désirez être informés, vous souhaitez exprimer vos remarques, venez nombreux !

PEYRILLAC-ET-MILLAC

Liste Ensemble pour notre village



La liste Ensemble pour notre village conduite par Sylvie Mansouri, 55 ans, infirmière, se compose comme suit : Alain Cros, 45 ans, conseiller commercial ; Michel Fadeuilhe, 65 ans, retraité ; Gabrielle Jérez, 56 ans, antiquaire ; Mathieu Lavie, 19 ans, étudiant ; Marie-Thérèse Lermytte, 63 ans, retraitée ; François Levet, 49 ans, agriculteur ; Martine Monsalvy-Gicquel, 46 ans, secrétaire ; Sabine Peltier, 42 ans, assistante ressources humaines ; Michèle Pouyes, 53 ans, pharmacienne ; Michel Pribilsqui, 45 ans, agriculteur.

Notre ambition est d'apporter nos compétences dans la gestion et l'évolution de la commune.

C'est un engagement collectif, volontaire et indépendant de tout intérêt personnel qui a conduit ces femmes et ces hommes à constituer cette liste.

Dans nos projets, nous délégons deux personnes dans chaque quartier de Peyrillac et de Millac afin de recueillir vos suggestions.

Villefranche

BESSE

Repas de chasse

L'Association des propriétaires organise son traditionnel repas le samedi 1^{er} mars à 20 h.

Au menu : velouté de cresson, dos de colin sauce dieppoise, civet de chevreuil, mique, trou périgourdin, gigot de sanglier sauce champignons et ses accompagnements, salade, fromage, tarte aux pommes à l'ancienne.

Le prix est fixé à 18 € pour les adultes (vin vieux et café compris) et à 8 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Inscriptions : 05 53 28 89 44, 05 53 29 92 06 ou 05 53 29 11 94.

PRATS DU-PÉRIGORD

Repas de chasse

L'Amicale des chasseurs organise son traditionnel repas le dimanche 2 mars à 12 h dans la salle des fêtes.

Le prix est fixé à 15 € pour les adultes (apéritif, vin et café compris) et à 10 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Inscrivez-vous le plus rapidement possible au 05 53 29 93 51, ou 05 53 29 94 76, 05 53 29 98 77.

Terrasson

" Les Imprévus du Sorbier "

Lundi 10 mars, chantier de création à 19 h au Centre culturel avec " les Imprévus du Sorbier " autour de l'écriture musicale du spectacle " Géant petit homme ".

Ce second " Imprévu " nous propose une rencontre après une première étape de travail à la Fabrique de Guéret en février et un temps de travail avec Carlos Maza à Terrasson.

" Géant petit homme " s'annonce comme une autofiction, un croisement de regards inspirés par un petit homme marron, un corps né difficilement à la marche et à la parole, sauvé par la musique et par le théâtre.

Cette étape chantier sera centrée sur le regard musical de Carlos Maza et sa première rencontre avec Arnaud Dormeuil. Totalement imprévu !

Seront également présents Colette Froidefont (conception et mise en scène), Filip Forgeau (un des auteurs), François Weber (son), Frédéric Coustillas (lumière)...

Durée : 1 h. Entrée libre.

Réservations : 05 53 50 13 80.

Les étapes suivantes de la conception auront lieu en avril-mai au Théâtre Molière à Bordeaux et en mai-juin au Centre dramatique de l'Océan indien de Saint-Denis de La Réunion. Le spectacle sera présenté chez nous fin 2008.

Domme

Restaurant

La Flambée

Porte Del Bos - 24250 DOMME

**OUVERT TOUS
LES JOURS
midi et soir**

Téléphone : 05 53 29 14 36

De la récupération

La salle de la Rode a été conçue et commencée sous le mandat d'Alain Bournazel ; elle a été achevée sous le mandat de Daniel Delpech.

Toutefois, le maire sortant a refusé de procéder à l'inauguration de cette salle, considérant qu'elle n'était pas son œuvre mais celle de son prédécesseur.

On est donc un peu surpris de voir la salle de la Rode figurer en tête des réalisations de M. Delpech dans la plaquette diffusée à la population. Nous saluons ce revirement total.

Dans son élan d'appropriation, M. Delpech aurait pu également, en cette période florissante d'inaugurations, procéder à celle de cette salle.

Il est vrai qu'il aurait dû alors reconnaître le bienfondé de cette réalisation qu'il a longtemps dénigrée mais dont le taux de fréquentation particulièrement élevé souligne à quel point elle était nécessaire.

Claude Poulain

Réponse à MM. Poulain et Malbet

Dans ces mêmes colonnes de l'édition du 22 février, MM. Poulain et Malbet ont vanté les mérites d'Alain Bournazel.

Ils ont oublié cependant certaines choses. Durant toute la période où ce dernier a été maire, notre commune a été la risée du canton. Faut-il rappeler que M. Bournazel a sauté de case en case sur tout l'échiquier politique national pour tenter de servir sa carrière et qu'il s'est aussi constamment trompé sur le plan de la politique locale : il s'est opposé à la création de la zone d'activités de Pech-Mercier à Cénac qui rassemble aujourd'hui onze entreprises et qui va encore se développer ; il s'est opposé à la relance du Vin de Domme qui connaît un succès remarquable ; il s'est surtout opposé à la création de la communauté de communes dont les réalisations (zone d'activités, centre de loisirs, sentiers pédestres...) sont reconnues par tous et qui est l'outil indispensable à l'aménagement de notre territoire ; faut-il rappeler aussi qu'il a laissé la commune lourdement endettée par son incapacité à obtenir des subventions des pouvoirs publics, notamment pour la salle de la Rode.

La fidélité de MM. Poulain et Malbet est estimable, mais cette fidélité ne doit pas nous rendre aveugles. M. Bournazel a déjà été maire de Domme. Les Dommois ont déjà donné.

Non merci.

Guy Miléo et Guy Plett
électeurs de Domme

Pour l'avenir de Domme



“ Deux conseillers sortants et moi-même sommes heureux de vous présenter la liste Pour l'avenir de Domme.

Cette liste est constituée de Dommoises et de Dommois reconnus pour leurs qualités et leur dévouement au sein de notre commune. De toutes sensibilités et forts d'une réelle dynamique, leur motivation est de bâtir l'avenir de la commune autour d'un projet commun. Soucieux du respect de nos traditions et de notre patrimoine, mais convaincus d'une nécessaire évolution vers le modernisme, notre projet s'attache à améliorer la vie quotidienne de chacun.

Encouragé par de nombreux Dommois, toujours déterminé à

œuvrer pour notre commune et fort de l'expérience acquise, je sollicite de nouveau votre confiance lors des prochaines élections municipales ”.

Daniel Delpech

La liste Pour l'avenir de Domme se compose comme suit : Daniel Delpech, maire sortant ; Pierre Laval, adjoint au maire sortant ; Marie-Hélène Lahalle, conseillère municipale sortante ; Marie-France Barde ; Alain Germain ; Bernadette Gounard ; Laurent Labrunie ; Jocelyne Lagrange ; Christian Leblond ; Thierry Mazelaygue ; Christelle René ; Danièle Reviriego-Covarel ; Max Rives ; Lucien Salahi ; Evelyne Thiercelin-Breton.

Lifting de la falaise sous le château du Roy



On a eu chaud, mais c'est fait, depuis le 15 février la route de Domme est rouverte, et l'on peut, tranquille comme Baptiste, prendre le CD 49 pour monter à la bastide, comme d'habitude. Les travaux ont été faits à une vitesse record, les touristes des vacances de février peuvent commencer à envahir la cité médiévale, comme chaque année avec les premiers beaux jours... et les Dommois poussent un gros “ ouf ! ” de soulagement.

Mais, entre-temps, la falaise a été purgée ; on a tout de même fait tomber 65 m³ de roche ! Un lit de sable recouvrait la chaussée afin d'amortir les chocs, et un grillage interposé pour éviter que les pierres ne rebondissent sur les deux maisons en contrebas et jusqu'à Cénac. Désormais la paroi arbore une cicatrice blanche à l'endroit où les spécialistes l'ont débarrassée de ses parties douteuses, et 75 m² de grillage à grosses mailles de 6 cm par 8, armé de filins à double torsion de 2,7 mm et rivé par an-

crages passifs, garantissent son absence de dangerosité.

Il faut dire que dans cette affaire la réaction des pouvoirs publics a été exemplaire. En urgence, Robert Granier, conseiller municipal de Cénac et président du Sivom de Domme-Cénac, est saisi du dossier : alerte le 20 décembre, première estimation des dégâts dès le lendemain par une société spécialisée, fermeture de la route le 24 décembre, visite sur place du bureau d'études désigné le 7 janvier et rapport le 14, démarrage des travaux le 28 et livraison le 14 février, moins de trois semaines après !

Pendant ce temps, Robert Granier chasse la subvention, Germinel Peiro se met de la partie, Robert Ney au conseil général trouve le joint, et on finit par trouver le financement des 42 218 € TTC du prévisionnel fin de travaux et des 5 860 € TTC de maîtrise d'œuvre. Une opération rondement menée !

Une dynamique pour Domme

Nous souhaitons attirer l'attention des Dommoises et des Dommois sur le fait que Domme a besoin avant tout d'un programme et d'une équipe motivée et innovante pour le réaliser, plutôt qu'un retour aux décisions péremptoires.

C'est donc une réflexion et un travail communs sur les problématiques de Domme et leurs résolutions que notre équipe a étudiées, à votre écoute. Le programme élaboré en concertation est présenté dans ses grandes lignes dans notre document de campagne.

Pour nous, il ne s'agit pas seulement d'entretenir et de préserver l'acquis de la commune mais de l'engager dans une dynamique pour le futur.

Cette construction collective et vivante donnera à notre cité médiévale exceptionnelle un nouvel élan au XXI^e siècle. Elle sera démocratie participative, respect des citoyens et de l'environnement au service du bien commun.

Venez rejoindre notre équipe et votez notre liste Une dynamique pour Domme : Christine Jouclas,

58 ans, géologue ; Corinne Bacou, 48 ans, enseignante en histoire ; Philippe Besse, 48 ans, aide-soignant à l'hôpital de Sarlat ; Michaël Deshayes, 53 ans, ingénieur en agriculture ; Dominique Giunti, 69 ans, retraité directeur financier ; Brigitte Roussel, 59 ans, ingénieur puis enseignante.

Catastrophe naturelle

Par arrêté interministériel du 20 février 2008, l'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour la commune de Domme pour ce qui concerne les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005.

Les administrés de la commune disposent d'un délai de dix jours pour déposer un dossier auprès de leur assureur.

Elections cantonales

Jean Labrot et Annick Le Goff tiendront une réunion publique le jeudi 6 mars à 18 h 30 dans la salle dite des aînés à la Borie, à Cénac-et-Saint-Julien. Ce sera l'occasion d'exposer les raisons de leurs candidatures :

Vote sanction contre la droite. Ces élections interviennent après celles du président de la République et des députés qui ont scellé la victoire de la droite et avec elle la mise en place d'une politique de régression sociale dont nous commençons à mesurer l'extrême gravité en particulier pour les plus défavorisés : attaques contre les retraites, baisse du pouvoir d'achat, franchises médicales, affaiblissement du service public, lois liberticides, etc., alors que d'autres affichent sans vergogne leurs fortunes, leurs relations avec le monde de la finance ; les dividendes des actionnaires, les profits des grandes sociétés explosent, les salaires des grands patrons atteignent des chiffres astronomiques. La richesse désormais s'affiche et se revendique. Nous vous proposons d'utiliser ces élections pour sanctionner cette politique par un carton rouge et pour donner de la force à une gauche porteuse de choix d'une toute autre nature avec au cœur la défense et la rénovation des services publics sans lesquels nos territoires ruraux ne pourront se développer harmonieusement dans l'intérêt général des populations qui y vivent et y travaillent. Tout ce qui n'est pas jugé immédiatement rentable a disparu ou est appelé à disparaître : les arrêts de trains à Souillac et Gourdon, le centre de tri de Cénac-et-Saint-Julien, le tribunal de commerce à Sarlat, la perception ou la gendarmerie à Domme et maintenant des postes d'enseignants au collège et au lycée de Sarlat. Le canton de Domme a sanctionné cette orientation à plus de 60 % lors du référendum sur le Traité constitutionnel européen en 2005.

Un vote pour le respect de la démocratie. Ce choix souverain, la droite de Nicolas Sarkozy, avec hélas la complicité du Parti socialiste, vient de le bafouer en faisant adopter par les députés un traité dit “ simplifié ” qui n'est en fait qu'une copie du précédent que le peuple dans sa majorité a repoussé. En utilisant le vote communiste, nous demandons de renouveler clairement votre choix d'une Europe solidaire dégagée de l'emprise des milieux financiers. Ce pouvoir autoritaire place la gauche en demeure de faire de la politique autrement, de repenser ses rapports avec les citoyens, d'en finir avec le cumul des mandats qui concentre les décisions entre les mains d'une seule personne sans partage des responsabilités ; c'est malheureusement une situation qui perdure depuis trop longtemps sur notre canton. La démocratie que nous défendons est celle qui consiste à renforcer les pouvoirs des citoyens et non ceux de quelques élus qui finissent par devenir des notables locaux. Notre société appelle un renouvellement de la démocratie, plus directe, plus participative et la gauche se doit d'être novatrice en ce domaine.

Un vote d'espoir à gauche. Nous militons sur ce canton et plus largement dans le Sarladais pour jeter les fondements d'une gauche porteuse de changements radicaux ; une dynamique existe pour mener à bien ce projet, nous en avons fait l'expérience dans la bataille pour le non au Traité constitutionnel européen et dans les collectifs antilibéraux au moment de l'élection présidentielle, la gauche est en attente de rassemblement et d'un projet politique apte à changer réellement les choses. Notre candidature s'inscrit dans cet espoir.

Voilà quelques points que nous viendrons discuter avec vous au cours de cette réunion.

Un pot de l'amitié sera servi en clôture.

DOMME Retrouver Domme



De gauche à droite : Virginie Cerisuelo, Françoise Orgebin, Alain Bournazel, Bernard Mazet, Ginette Gransard, Laura Leverrier, Damien Millan, Michel Ozanne, Alain Bogaert, Micheline Cajot, Maxime Deljaric, Daniel Agrafeil, Grégoire de Chaunac, Hervé Caminade, Francis Vary

La gestion municipale ne s'improvise pas. La liste Retrouver Domme est constituée d'hommes et de femmes rassemblés sur les seuls critères de compétence et d'efficacité. Chacun est complémentaire et tous sont dévoués à la cause de la commune et de ses habitants. L'équipe, bien construite, restera solidaire et unie tout au long du mandat. Elle assurera la gestion de la commune dans le cadre d'une réelle concer-

tation avec vous tous. La présence de tous est indispensable au renouveau de Domme.

Avis de la mairie

Les opérations de vote pour les élections municipales et cantonales, les 9 et 16 mars, se dérouleront dans la salle de la Rode, place de la Rode, de 8 h à 18 h.

CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN Liste d'entente et de progrès pour l'avenir de Cénac-et-Saint-Julien



De gauche à droite : Robert Bocasso, 62 ans, retraité de La Poste, adjoint sortant Daniel Maurie, 52 ans, préposé de La Poste, conseiller sortant Jocelyne Lagrèze, 59 ans, retraitée, conseillère sortante ; Serge Azam, 58 ans, technicien agréé, adjoint sortant ; Françoise Lachaud, 52 ans, aide à domicile conseillère sortante ; Jean-Pierre Pillard, 68 ans, retraité, conseiller sortant Martine Constant, 39 ans, adjoint administratif ; Nadine Mianes, 47 ans, contrôleur des impôts, conseillère sortante ; Jean Labrot, 67 ans, retraité de l'Éducation nationale, adjoint sortant ; Joëlle Debet-Duverneix, 53 ans, secrétaire ; Eric Cheron, 45 ans, agent de maîtrise EDF ; Rémi Jalès, 62 ans, retraité hospitalier, maire sortant ; Jean-Luc Brugues, 53 ans, agriculteur conseiller sortant ; Jérôme Georgy, 30 ans, technicien Philippe Laporte, 40 ans, agriculteur.

Durant toute la campagne électorale, Rémi Jalès, maire sortant, tête de la Liste d'entente et de progrès pour l'avenir de Cénac-et-Saint-Julien, fera du porte-à-porte

dans la commune pour présenter l'ensemble des candidats et plus particulièrement les nouvelles et les nouveaux.

Société de pêche

L'association de pêche l'Entente des pêcheurs de la Dordogne, de Cénac, Domme, Daglan, Beynac, Saint-Martial-de-Nabirat, Castelnaud, La Roque-Gageac, Saint-Cybranet, tiendra son assemblée générale le jeudi 28 février à 20 h 30 dans la salle socioculturelle de la Borie.

Ordre du jour : débat sur la qualité de la pêche et de l'environnement aquatique.

Vendredi **29** février - 19 h 30
Salle de la Borie - **CÉNAC**
de l'ACCA
Société de chasse
REPAS DE CHASSE
Adultes : 20 € - Gratuit pour les - de 10 ans
Velouté de châtaignes et cèpes, paupiette de saumon avec sa julienne de légumes, sauce citronnée, saucisse de sanglier au vin blanc, pommes vapeur pailées, trou cénaçois, steak de biche, petits légumes, salade fromage, tiramisu aux framboises.
RÉSERVATIONS : 05 53 28 23 34
06 08 93 80 50 - 06 80 85 81 04

Le **MAGASIN**
R.T.S.
expert
Pré-de-Cordy - **SARLAT**
informe son aimable clientèle de sa **FERMETURE** pour **congés annuels et travaux** du **4 au 10 mars** inclus

CASTELNAUD LA CHAPELLE

NOUVEAU À CASTELNAUD ! La **POISSONNERIE MALGOUYAT** sera sur la place, en face de la boucherie, tous les vendredis de 15 h 30 à 18 h. Assortiments de poissons et de coquillages. Comme à son habitude, Olivier vous réserve le meilleur accueil. Pour toute commande, téléphone : 06 70 57 56 06.

Statue de la vigne

L'œuvre de Mic Bertincourt évoquant la culture de la vigne a été inaugurée récemment par le sous-préfet de Sarlat et le président du conseil général de la Dordogne. Cette œuvre, située près du port de Castelnaud d'où partaient les gabares chargées des vins des coteaux du Céou et qui incite le passant à se rendre à Moncalou, est entièrement financée par la communauté de communes du canton de Domme. Une autre statue est prévue à Domme.

Soirée contes

Le Comité culturel propose une soirée agréable en compagnie du conteur Daniel Chavaroche, le samedi 8 mars à 20 h 30 dans la salle socioculturelle de la Borie.

Entrée : 6 € pour les adhérents et 8 € pour les non-adhérents. Gratuité pour les enfants.

Le salon **STYL'COIFFURE LAËTIS** à Cénac, sera fermé du 3 au 8 mars inclus. Pour vos rendez-vous, veuillez nous contacter au 05 53 29 56 98.

Paroisse Bienheureux Guillaume-Delfaud

Vendredi 29 février à 17 h, chemin de croix et messe à Nabirat.

Samedi 1^{er} mars, messe à 18 h à Castelnaud-La Chapelle.

Dimanche 2, messe à 9 h 30 à Daglan et à 11 h à Cénac-et-Saint-Julien.

Lundi 3 à 17 h, prière pour les vocations à la chapelle de Cénac.

Vendredi 7 à 17 h, chemin de croix et messe à Vézac et à Saint-Martial-de-Nabirat.

Samedi 8, messe à 18 h à Nabirat.

Dimanche 9, messe à 9 h 30 à Saint-Laurent-La Vallée et à 11 h à Cénac-et-Saint-Julien.

IMPRIMERIE DU SARLADAIS
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 18 h

Cave du Vin de Domme
Le Rosé de Domme 2007 est enfin disponible à la vente !
Dernières nouvelles :
Le 23 février 2008, le Rosé de Domme 2007 a obtenu une Médaille d'Argent au Concours Général Agricole de Paris de 2008.
Disponible en vente au Chai, vous trouverez aussi notre gamme TRADITION avec le Tradition 2005 Médaille d'Or au Concours Général Agricole de Paris de 2005 et Tradition 2006 Médaille d'Argent au Concours Général Agricole de Paris de 2007.
Nos horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h 30 à 17 h les samedis, dimanches et jours de fête de 14 h 30 à 18 h 30.

L'architecte des Bâtiments de France au chevet des ruelles du vieux bourg



La préservation du patrimoine et des paysages est le souci constant de la municipalité. Pour preuve, ces dernières années, l'enfouissement des réseaux EDF et France Télécom dans le vieux bourg, ainsi que l'installation d'un nouvel éclairage public, pour lequel on a conçu un modèle de lampe particulier, à l'ancienne, dit " Castelnaud ". Mais c'est dès 1995 que la commune s'est dotée, comme à Domme, d'une ZPPAUP, Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager, charte établie en collaboration avec les Bâtiments de France et la direction régionale des Affaires culturelles.

A quoi sert ce document particulièrement contraignant ? A éviter les dérives et à protéger les paysages. Ainsi la ZPPAUP définit-elle des zones devant rester agricoles, par exemple l'ensemble de la vallée du Céou, mais aussi celles qui doivent rester boisées, la vallée du Céou ou la plaine de la Treille face à Beynac, ou encore la vallée de l'Embaley aux Milandes, tout comme celles qui ne peuvent pas être boisées, afin de ne pas fermer les vallées. Elle définit enfin les zones où est imposée l'architecture locale périgourdine, par exemple dans les bourgs de Castelnaud, des Milandes, de la Treille. C'est dans l'esprit de cette ZPPAUP que la commune a créé les parkings paysagers du vieux bourg, qui accueillent les visiteurs

du château, et que les nouveaux parkings prévus pour désengorger Tournepique seront plantés de noyers et enherbés afin de conserver au site son paysage traditionnel périgourdin.

C'est pour s'assurer de la préservation du patrimoine et des paysages que M. Rochas, l'architecte des Bâtiments de France, a été mis à contribution pour réfléchir en commun au nouveau projet de la municipalité. En compagnie des adjoints au maire Jean-Pierre Nadal, Daniel Dejean, Robert Caminade et du maire Germain Peiro, il a visité les lieux. Car, dans la foulée de la deuxième tranche des travaux d'assainissement, cette fois-ci dans le vieux bourg, il est envisagé une réhabilitation des différentes ruelles du village médiéval, y compris les deux secteurs pavés en calades anciennes, l'une en aval de la place de la Mairie, l'autre à hauteur du cimetière. Pour ces derniers, non touchés par les travaux d'assainissement, elles seront rejointoyées par le personnel communal, sous le contrôle de M. Rochas, qui les formera à ce travail et les encadrera. Il est d'ores et déjà prévu de mettre à l'étude un plan d'ensemble de ces travaux de réfection, qui sera établi par un bureau d'études, mais en étroite collaboration avec la population qui sera informée, consultée et associée au projet.

CASTELNAUD-LA CHAPELLE

Liste d'union républicaine et de progrès Avenir de Castelnau-La Chapelle



Germinal Peiro, maire sortant, conduira une liste largement renouvelée lors des élections municipales des 9 et 16 mars.

Beaucoup a été fait au cours des derniers mandats et Castelnau-La Chapelle est devenue une des communes les plus vivantes et les plus dynamiques de la vallée de la Dordogne : création de commerces, de l'école maternelle, de gîtes d'étape, de la base de canoë-kayak, de nouveaux locaux de La Poste, de la plage, du réseau d'irrigation agricole, de trois lotissements pour accueillir de nouvelles familles, d'aménagements routiers et de stationnement permettant l'accès aux sites touristiques, création d'un service de transport pour les personnes âgées, soutien à la vie associative, protection de l'environnement et du cadre de vie par la mise en place de la ZPP-AUP, l'enfouissement des réseaux

aériens et création des réseaux d'assainissement ; mais aussi installation d'Épidor et de la Maison d'enfants des Milandes.

Forte de ce bilan, la liste Avenir de Castelnau-La Chapelle souhaite poursuivre ce travail en gardant toujours le souci de l'intérêt général en s'engageant à ne pas augmenter les impôts locaux au-delà de l'inflation et en mettant en place une démarche participative par la création de six commissions extramunicipales qui comptent déjà plus de quarante inscrits. Les principaux projets sont : la mise en sécurité du bas du bourg de Castelnau, le transfert d'Épidor à l'ancienne gare de la Treille, le transfert de la mairie de l'ancienne poste, la création d'un cabinet médical, la poursuite des travaux d'assainissement à Castelnau, la Treille et les Milandes, le programme de réfection des

ruelles du vieux bourg, l'aménagement des combles de la salle des fêtes de La Chapelle pour les associations et la création d'un service de taxi pour les personnes isolées.

La liste est composée comme suit, pour la section de Castelnau : Germinal Peiro, maire sortant ; Daniel Dejean, électricien, adjoint sortant ; Jacques Bodin, retraité des PTT, adjoint sortant ; Jean-Pierre Nadal, professeur des écoles retraité, conseiller sortant ; Kléber Antoine, cadre formateur d'une entreprise d'insertion ; Jean-Philippe Farfal, artisan ; Sylvie Lacroix, commerçante ; Muriel Magnac, restauratrice ; Marie-Françoise Roubergue, professeur d'éducation physique retraitée.

Pour la section de La Chapelle-Péchaud : Georges Larénie, maire délégué sortant ; Guylaine Arnouil, conseillère sortante.

Elections cantonales

Germinal Peiro et Jocelyne Lagrange organisent les réunions publiques suivantes : jeudi 28 février à 21 h dans la salle des fêtes de Cénac-et-Saint-Julien ; vendredi 29 à 9 h 30 dans la salle de la mairie de Saint-Pompon, à 11 h dans la salle des fêtes de Saint-Laurent-La Vallée, à 14 h 30 dans la salle de la mairie de Nabirat, à 16 h dans la salle derrière la mairie de Grolejac (anciennement cabinet d'infirmières) ; samedi 1^{er} mars à 18 h dans la salle des fêtes de La Chapelle-Péchaud ; jeudi 6 à 20 h 30 dans la salle de la Rode à Domme.

NABIRAT

Samedi 1^{er} mars - 20 h 30
Salle des fêtes de NABIRAT

LOTO

organisé par le Comité des fêtes

Téléviseur 66 cm à écran plat (TNT intégrée), combiné expresso + cafetière, 2 quarts arrière et 2 quarts avant d'agneau fermier, centrale vapeur téléphone sans fil avec répondeur, machine à pain, jambon + présentoir + couteaux, autocuiseur, service à raclette, citronnier, bouteilles de vin, etc.

TOMBOLA (10 lots) - BOISSONS - CAFÉ - PÂTISSERIES

Elections municipales

Nabirat aura une deuxième liste de candidats d'intérêt communal aux élections municipales des 9 et 16 mars. Cette équipe a pour ambition de se tourner vers les préoccupations et les réalisations qu'engendrent les besoins essentiels de tous les Nabiracois. Après dix-neuf ans de gestion par la liste municipale sortante, il est légitime que les Nabiracois aient une proposition de renouveau et prennent la voie de l'ouverture et du dynamisme. Elle souhaite une gestion administrative clarifiée et optimisée, la promotion du respect de l'environnement, la création et le renforcement des liens sociaux, économiques et culturels.

La liste est composée de Maryse Burger-Millac, Annick Chausain-Maleville, Ginette Chavaroché-Cabrié, Nadine Fraysse, Jean-Pierre Coudoumie, Alain David, Frédéric Lombard.

**IMPRIMERIE
DU SARLADAIS**
Tous travaux d'imprimerie

MSK 
Norbert KLIJNOOT
ALU - PVC - VÉRANDA
STORES int. et ext.
La Mazélie LES EYZIES
05 53 06 92 75 - 06 84 42 92 56

VEYRINES DE-DOMME

Pour un avenir dynamique à Veyrines

D'horizons et d'expériences différentes, nous vous proposons, pour le scrutin aux élections municipales des 9 et 16 mars, une liste d'ouverture, avec une forte volonté de changement ; le tout avec respect, cordialité et transparence.

En effet, c'est avec un esprit d'équipe uni, jeune et dynamique - 35 ans de moyenne d'âge - que nous nous engageons dans cette démarche afin d'impulser un réel développement de la commune.

Notre liste se compose donc de Pierre Alonso, Alain Boisserie, Pascal Delpech, Jean-Pascal Farina, Yannick Frances, Corinne Gizard, Mathieu Lobato, Philippe Malaury et Florence Martegoutte.

Nos maîtres mots étant concertation et communication, nous viendrons directement à votre rencontre pour vous présenter nos aspirations et projets pour notre commune, en discuter, écouter et entendre vos suggestions.

NOUVEAU KANGOO EXPRESS.
TANT QU'IL Y AURA DES ARTISANS.



NOUVEAU RENAULT KANGOO EXPRESS
À PARTIR DE 130 € HT/MOIS*.

www.artsiproteo.renault.fr



30 Jours Utiles
du 1^{er} février au 30 avril 2008

RENAULT VÉHICULES UTILITAIRES : LE VRAI TALENT, C'EST DE DURER.

* Exemple de crédit bail Dico sur 60 mois, pour un Renault Kangoo Express Générique 1.5 dCi 70 au prix remisé de 10878 € HT soit une remise de 2073 € HT par rapport au prix tarif conseillé n° 2174 du 12/12/07 de 12951 € HT, avec un premier loyer majoré de 3 283,40 € HT, 59 loyers de 130 € HT, une option d'achat finale de 1 052,60 € HT. Coût total en cas d'acquisition de 12021,20 € HT. Assistance en cas de panne, accident, vol, incendie incluse. Sous réserve d'acceptation du dossier par la Dico. SA au capital de 61 000 000 € - Siège social : 14 avenue du Pavé Neuf - 93168 Noisy-le-Grand Cedex - SIREN 702 002 221 Boulogne. C/te valable du 01/02/2008 au 30/04/2008 dans le réseau Renault, concessionnaires et agents participants. Réservée aux artisans, commerçants et sociétés. Compo Bail est une marque désignant une offre de crédit bail Dico. Consommation mixte (l/100 km) : 5,3. Émissions de CO2 (g/km) : 140. 



MOBi 24

MEUBLES CELEGUIN

Route de Vézac - 3 km de Sarlat - Tél. 05 53 59 04 15

Ouvert du mardi au samedi de 9 h 15 à 12 h et de 14 h à 19 h. Lundi de 14 h à 19 h

SPECIAL LITERIE

Du 29 février au 20 mars

Matelas Moi

Mousse de polyuréthane densité 30 kg/m³, garnissage face hiver laine et ouate, face été coton et mousse, bandes piquées galonnées, coutil 60 % coton, 40 % polyester, épaisseur 18,5 cm, garanti 5 ans, fabrication française

- 140 x 18,5 x 190 Code 9914045 ~~189 €~~ = 159 €
- 90 x 18,5 x 190 Code 9914044 ~~149 €~~ = 119 €

Matelas 140
~~199 €~~
159 €

Cadre avec 40
~~109 €~~
69 €

Existe en toutes dimensions

Cadre lattes 22 l Quali

2 x 22 lattes multiplis 50 x 8 mm, double axe central de renfort, embouts de lattes clipsés en pvc, peintures époxy gris anthracite

- 90 x 190 Code 9927591 49 €
- 140 x 190 Code 9927590 69 €

Ensemble relaxation

Matelas âme 100 % latex, 14 cm, densité 73 kg/m³, 3 zones de confort différenciées, face été/hiver ouate, gainé 1 face, coutil stretch 65 % polyester, 35 % polyamide. Sommier caisse multiplis et mdf décor bois, 2 x 26 lattes, cinématique 5 plans, curseurs fermet, arrêt matelas, moteur électrique, télécommande 6 boutons, matelas et sommiers garantis 5 ans, moteur 2 ans.

● 2 x 80 x 200 Code 9921615

L'ensemble relaxation
~~1 179 €~~
1 179 €

Matelas Kimono

Bloc 100 % latex micro alvéolé âme 13 cm physiosystem 2 densité 73 kg/m³, face hiver laine alpaga/soie/ouate 350 g/m² et mousse de contact 20 mm, face été coton/ouate 350 g/m² coutil écu stretch 70 % polyester, 30 % polyamide antibactérien 4 poignées, accueil moelleux. Garanti 5 ans.

- 160 x 18 x 200 Code 9924704 529 €
- 140 x 18 x 190 Code 9924703 429 €

Coup de cœur
Matelas 140
~~429 €~~
429 €

Sommier Kimono

Cadre bois, barres centrales, 12 lattes fixes, 4 masses de cdm bois, garnissage mousse polyéther 20 mm coutil 70 % polyester, 30 % polyamide. Garanti 5 ans.

- 160 x 15 x 190 Code 9924707 295 €
- 140 x 15 x 190 Code 9924706 229 €

Matelas Indigo

Suspension ressorts multispères, 3 zones soutien ferme, garnissage mousse ond'air face hiver laine blanche, face été ouate 4 poignées verticales gainées, 4 aérateurs alégo coutil stretch 100 % polyester. Garanti 5 ans.

- 140 x 23 x 190 Code 9922787 399 € - 25 % = 299 €
- 160 x 23 x 200 Code 9922786 529 € - 25 % = 396 €

Matelas 140
~~369 € - 20 %~~
299 €

Sommier Indigo

Sommier tapissier 12 lattes fixes, caisse bois massif, garnissage bicoche, coton blanc 1 000 g/m², coutil stretch 100 % polyester

- 140 x 14 x 190 Code 9922789 299 € - 25 % = 224 €
- 160 x 14 x 200 Code 9922788 399 € - 25 % = 299 €

Les sommiers sont vendus sans pied, sauf indication contraire

100 % latex soutien ferme

Autres dimensions sur demande

Matelas 140
~~532 € - 25 %~~
399 €

Elivéa 17 cm

Autres dimensions sur demande

Matelas Pitch

Âme 100 % elivea ép. 17 cm. Haute résilience, densité 45 kg/m³, 5 zones de soutien morphoprofilé, garnissage face été ouate thermolée 150 g/m², face hiver écolaine 200 g/m² coutil 35 % viscosse, 35 % polyamide, 30 % polyester, soutien ferme, contact moelleux.

- 140 x 21 x 190 Code 9924620 532 € - 25 % = 399 €
- 160 x 21 x 200 Code 9924619 665 € - 25 % = 499 €

Sommier Pitch Caisse sapin massif parementé, plates-bandes matelassées et piquées, 13 lattes fixes, garnissage mousse de polyéther, tissu 35 % viscosse, 35 % polyamide, 30 % polyester.

- 140 x 15 x 190 Code 9924623 332 € - 25 % = 249 €
- 160 x 15 x 200 Code 9924622 439 € - 25 % = 329 €

Matelas Birdy

Suspension 640 ressorts ensachés, ceinture de maintien. Garnissage hiver : laine 200 g/m² mousse polyéther 18 mm densité 24 kg/m³, ouate 150 g/m². Garnissage été : mousse polyéther coutil tricot élastique 37 % viscosse, 40 % polyamide, 23 % polyester plates-bandes piquées 4 poignées, 4 aérateurs, traité sanitized et antistatique, garanti 5 ans, label ctba certifié soutien ferme, contact moelleux.

- 140 x 23 x 190 Code 9927018 699 € - 25 % = 524 €
- 160 x 23 x 200 Code 9927017 839 € - 25 % = 629 €

Sommier Birdy

Sommier tapissier cuvette, caisse bois massif 13 lattes, isolateur et garnissage en mousse polyéther plates-bandes matelassées piquées, toile de fond antipoussière, coutil tricot élastique, 37 % viscosse, 40 % polyamide, 23 % polyester antistatique et traité sanitized.

- 140 x 16 x 190 Code 9927021 448 € - 25 % = 336 €
- 160 x 16 x 200 Code 9927020 559 € - 25 % = 419 €

Matelas 140
~~832 € - 25 %~~
629 €

Matelas 140
~~252 € - 20 %~~
219 €

Autres dimensions sur demande
Ressorts ensachés

Matelas Practice

Suspension ressorts biconiques, face hiver laine 200 g/m² et mousse de polyéther 18 mm, face été mousse et feutre plates-bandes piquées, 4 poignées tissu et 4 aérateurs tissu 65 % polyester, 35 % polypropylène garanti 5 ans, soutien ferme et contact dynamique.

- 90 x 20 x 190 Code 9920624 212 € - 25 % = 159 €
- 140 x 20 x 190 Code 9920622 292 € - 25 % = 219 €

Sommier Practice

Structure sapin massif parementé, plates-bandes matelassées et piquées, 13 lattes fixes, garnissage mousse de polyéther 15 mm, tissu 65 % polyester, 35 % polypropylène.

- 90 x 13 x 190 Code 9920628 212 € - 25 % = 159 €
- 140 x 13 x 190 Code 9920626 292 € - 25 % = 219 €

GROLEJAC

Liste d'union pour le développement de la commune de Grolejac



Gérard Brel mène une liste composée de quatre femmes et de onze hommes qui ont des compétences et des expériences dans divers domaines.

Plusieurs d'entre eux sont au service de la commune depuis de nombreuses années, au sein du conseil municipal mais aussi dans différentes associations.

Vous connaissez depuis toujours Gérard Brel, premier adjoint de la commune au côté de Jean-Paul Faure, chef d'entreprise, président du club de tennis et membre actif de l'Association pour la sauvegarde de l'église de Grolejac.

Gérard Brel et les membres de son équipe espèrent que vous ferez confiance à la Liste d'union pour le développement de la commune de Grolejac.

Membres de la liste : Gérard Brel, Catherine Véril, Joël Cambonie, Maurice Arnoux, Lucienne Signat, Arlette Delbary, André Borne, Odet Lacombe, Bernard Mazet, Chantal Isidore, José Tocaven, Thierry Garrigou, Joël Plancassagne, Sylvain Martegoutte, Claude Boyer.

FAIRE-PART DE DÉCÈS

M. et Mme Michel CLARET, leurs enfants et leur petit-fils ; parents et amis, vous font part du décès de

Madame Elise CLARET
née CARMEL
survenu à l'âge de 92 ans

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 26 février à 17 h 15 au funéraire Laborde à Villeneuve-sur-Lot, suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Sainte-Livrade-sur-Lot.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT (47)
FLORIMONT-GAUMIER

SAINT-POMPON

Loto

Le Cercle des anciens organise un quine le dimanche 2 mars à 14 h dans la salle de camping du Trel.

Nombreux lots : caméscope numérique, cafetière à dosettes, racle pierrade.

Parties pour les enfants.

Vendredi 29 février - 21 h

Foyer rural GROLEJAC

LOTO

organisé par le club de l'Amitié
13 QUINES : 1 bon d'achat de 200 €
et 1 de 100 €, corbeille garnie
four électrique, électroménager
jambon, filets garnis, machine à café
cartons de vin, gaufriers électriques...

1,50 € le carton - 8 € les 6 - 15 € les 12
TOMBOLA : 3 € les 5 billets - 5 € les 10
Buvette - Pâtisseries

FLORIMONT-GAUMIER

Liste d'union et de défense des intérêts communaux



Les candidats ont défini les grandes orientations qu'ils se proposent de mettre en œuvre lors du prochain mandat. Ils sollicitent votre confiance pour les mener à bien dans leur projet d'action communale : continuer de cultiver l'écoute et le dialogue avec les administrés ; favoriser le développement économique et touristique ; maintenir et accueillir les populations sur la commune ; maintenir et améliorer la voirie communale ; soutenir les associations, sources de vie et de lien social ; affirmer la place de la commune au sein de l'intercommunalité ; faciliter le maintien des personnes âgées à leur domicile en partenariat avec le Cias ; promouvoir les technologies de l'information et de la communication.

Membres de la liste : Michel Trémoulet, 66 ans, retraité agroalimentaire, adjoint sortant ; Michel Perry, 63 ans, agriculteur retraité, adjoint sortant ; Gilbert Buffard, 68 ans, retraité de l'agriculture, conseiller sortant ; Irène Doumerc, 70 ans, retraitée agricole, conseillère sortante ; Jean-Marie Laval, 52 ans, conseiller agricole chambre d'agriculture de la Dordogne, conseiller sortant ; Françoise Dumonteuil, 56 ans, infirmière ; Anne-Marie Mamez, 54 ans, d'origine irlandaise, artisan relieur ; Jean-Michel Manière, 47 ans, responsable secteur agricole dans un cabinet d'expertise comptable ; Séverine Manière, 35 ans, en congé parental ; Nicole Maroussie, 62 ans, retraitée ; Jean-Pierre Vidal, 55 ans, enseignant et chercheur Télécom en disponibilité.

REMERCIEMENTS

Ses enfants Francis, Jean-Pierre, Aline, Francine, et leurs conjoints, Frédéric DELPECH ; ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants ; Mmes LABE, BESSE, DESPLAT, GINOUILHAC, M. PEZIN, très sensibles aux marques d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Madame Germaine DELPECH
survenu dans sa 83^e année

adressent leurs sincères remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur deuil.

M. Frédéric DELPECH remercie le comité d'entreprise Coloplast et tous ses amis de Carsac pour leurs marques d'amitié.

SAINT-MARTIAL-DE-NABIRAT

Pour le renouveau de Saint-Martial

« Les raisons pour lesquelles je suis conduit à présenter ma candidature lors des élections municipales de mars sont simples.

Depuis plus de dix ans je suis partie prenante dans la marche de la communauté de communes du canton de Domme. Cet engagement aux côtés des élus locaux m'a permis d'accompagner d'importants projets d'investissement. Aussi, ceux qui me côtoient m'encouragent-ils à faire valoir mon expérience des affaires publiques auprès des administrés de ma commune natale.

Pourquoi ai-je accepté ? Si j'ai, à la demande unanime de mes proches, consenti à prendre la tête de la Liste d'union pour le renouveau de Saint-Martial, c'est qu'avec les six élus sortants qui se représentent, dont Jean-Guy Planche, maire, j'ai pu développer des liens étroits de travail et de confiance depuis plusieurs années.

Fort de cet appui, je suis prêt à mettre mon expérience au service de ma commune.

Travailler et servir sans esprit partisan sont pour moi une exigence fondamentale. S'ouvrir et écouter l'autre, se montrer attentif, rester en permanence maître de soi, me semblent être une règle indispensable au traitement équitable de chacun. Le dévouement républicain se nourrit de cette richesse.

Si le maire reste un homme de confiance – tous les sondages successifs en apportent la confirmation –, c'est qu'il apparaît avant tout comme un élu de proximité, un relais immédiat et un lien privilégié que l'on a tendance à rechercher.

La liste que j'ai l'honneur de conduire comprend des femmes et des hommes d'expérience, jeunes ou plus anciens, actifs ou retraités, soit originaires de Saint-Martial-de-Nabirat, soit nouvellement installés parmi nous. Tous adhèrent au projet que nous avons conçu pour notre commune.

C'est la raison pour laquelle, unis dans cette perspective, nous nous présenterons à vos suffrages le 9 mars ».

Pascal Grousset

Grand loto

L'Association cantonale des retraités agricoles de Domme organise un superquino le jeudi 6 mars à 21 h à la salle des fêtes.

De nombreux lots de valeur seront en jeu, dont bon d'achat de 200 €, gazinière quatre feux, bon d'achat de 40 €, assortiment de conserves de canard, plateaux de fruits, deux brouettes garnies, caissettes de pièces de boucherie, plateaux à fromages garnis, jambons, corbeilles et filets garnis, cartons de bouteilles de vin, bouteilles d'apéritif, petit électroménager, Vin de Domme, etc.

1,50 € le carton, 8 € la plaque de six, 15 € la plaque de douze.

Tombola dotée de quinze lots. 2 € les cinq billets, numéros mélangés.

Pâtisseries. Buvette. Café.

Epouvantails



Les écoliers de la commune ont participé à la réalisation de deux magnifiques épouvantails. Ces derniers seront exposés dimanche 2 mars à la Foire de l'arbre afin d'être vendus au plus offrant.

Venez les admirer, ainsi que le stand d'objets divers réalisés pour l'occasion.

LA CHAPELLE PÉCHAUD

Belote

L'Amicale laïque organise un concours le samedi 8 mars à 21 h dans la salle des fêtes. Nombreux prix : deux agneaux, deux jambons, deux canards gras avec foie, etc. Un lot pour chaque participant.

Tourin et pâtisseries en fin de soirée.

SAINT-LAURENT LA VALLÉE

REMERCIEMENTS

M. Alfred DUFOUR, son frère, et son épouse Andrée ; M. Erick DUFOUR, son neveu, son épouse Josiane et leur fils Sylvain ; les familles DUFOUR, BORIE, DAURIAC, FLORENTY, GAGNOU ; parents et alliés, très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Monsieur Albert DUFOUR
survenu dans sa 84^e année

adressent leurs sincères remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur deuil.

Ils remercient également le docteur Martin ainsi que tout le personnel du service moyen séjour de l'hôpital de Sarlat et les pompes funèbres Daniel Garrigou.

Le Bourg
24170 SAINT-LAURENT-LA VALLÉE

Transmission de son patrimoine

Le groupe féminin de Saint-Laurent-La Vallée et la Mutualité Sociale Agricole organisent une journée d'information sur le thème « Transmettre et gérer son patrimoine », le lundi 3 mars de 9 h 30 à 16 h 30 dans la salle des fêtes.

Elle sera animée par Véronique Espagnol, conseillère finances et pédagogie, qui a déjà passionné son auditoire en janvier sur la question des assurances. Une séquence sera consacrée aux formes sociétaires, notamment les sociétés civiles immobilières. Emmanuelle Dein, juriste au CIDFF, en sera l'intervenante.

Cette journée est gratuite et ouverte à toutes et à tous.

Le repas sera pris en commun, à la charge des participants pour environ 6 €. Il est préférable de s'inscrire au 05 53 31 28 52 ou au 05 53 28 48 91 (laisser un message).

Les Aînés ruraux



Le 14 février, jour de la Saint-Valentin, le Club des aînés ruraux recevait les clubs du secteur Pays de l'homme (Saint-Pompon, Coux-et-Bigaroque, Les Eyzies, Siorac-en-Périgord, Saint-Laurent).

Ce jour-là étaient à l'honneur les couples ayant fêté leurs cinquante ans de mariage en 2007. Treize ont reçu, de la part du club de Saint-Laurent-La Vallée, des félicitations et un petit bouquet de roses.

OUVERTURE le 1^{er} MARS

Frip'ouille

Associations / Forumeurs - Membres Femmes Actives - Nouvel Occasion

S'habiller à petits prix :

Fin de vintage ou du moins des vêtements à petits prix.
"Frip'ouille" est sûrement l'endroit qu'il vous faut.

Vente de vêtements Occasion / Destockage / Fin de série
Expertise de marque : neuf ou seconde main,
pour hommes femmes enfants bébés à prix bas
Grand choix de mode et styles...

10, place du Champ-de-Mars - 24590 Salignac-Eyvignes
Tel. 05 53 28 89 46

Salignac

Un nouveau président pour la MFR

Cette année, le conseil d'administration de la Maison familiale rurale (MFR), qui s'est tenu récemment, a procédé à quelques changements. En effet, la présidente de l'association, Madeleine Rebeyrol, éducatrice jeunes enfants, a souhaité se retirer après douze années au service de l'établissement.

Un comité de sages a été créé afin de préserver les compétences et expériences qui sauront soutenir et conseiller les nouveaux administrateurs, ceux-ci ne voulaient pas lâcher ceux-là si vite. Madeleine Rebeyrol avait pris la présidence à un moment charnière dans la vie de l'établissement et c'est avec le même courage, la même détermination qu'elle a tout au long de ces années poursuivi sa tâche. Disponible tant auprès des élèves que des salariés, elle a également su préparer son départ, en responsabilité, pour transmettre un bon relais.

Le nouveau conseil d'administration a tenu à lui rendre hommage et saura se maintenir dans ses traces. Cinq nouveaux membres le constituent, la forte implication des parents est remarquable et servira utilement l'œuvre de l'association.



Jean-Luc Roulland
(Photo Michèle Jourdain)

Le conseil d'administration compte quinze membres. Son bureau est ainsi constitué : président, Jean-Luc Roulland, agent de maîtrise commercial, ancien parent d'élèves. Il connaît bien la maison pour s'y être investi il y a huit ans et avoir occupé les fonctions de secrétaire et de trésorier. Vice-présidents, Mme Rebeyrol, MM. Widuch et Maury (maîtres de stage) ; trésorier, Jean-Luc Blanchard ; trésorier adjoint, M. Simoneau (parent) ; secrétaire, Brigitte Martinez ; secrétaire adjointe, Véronique Livoir, toutes deux parents d'élèves ; au CIS, MM. Antheaume et Laleu.

L'équipe souhaite poursuivre dans le même esprit, une motivation nouvelle s'est révélée avec un investissement fort au niveau des parents d'élèves. Les projets de restructuration de la MFR sont à l'étude depuis plusieurs mois et doivent être menés à bien. Ils permettront d'augmenter la capacité d'hébergement, de repenser les structures d'accueil et d'enseignement.

SAINT-CYBRANET

Liste Vivre à Saint-Cybranet

Une équipe motivée sollicite vos suffrages afin d'améliorer la qualité de vie de tous les habitants.

La composition de notre liste nous permet une grande disponibilité.

Les catégories socioprofessionnelles représentées, l'expérience acquise dans l'exercice de nos métiers nous permettent d'appréhender la gestion communale.

Nous délèguerons en fonction de nos compétences respectives afin de défendre les intérêts de la commune.

Dynamisme, convivialité, sécurité, échange, sont les objectifs que nous nous efforcerons de mener à bien.

La liste Vivre à Saint-Cybranet se compose comme suit :

Hervé Malaurie, 53 ans, retraité de la police nationale, conseiller sortant ; Josette Rouzade, 58 ans, secrétaire comptable, conseillère sortante ; Huguette Monfrini,

68 ans, retraitée de l'Éducation nationale ; Georges Vidal, 59 ans, retraité du bâtiment et des travaux publics ; Marie-Odile Delahaye, 52 ans, retraitée du ministère de l'Économie et des Finances ; Christine Bouzou épouse Malaurie, 52 ans, artiste peintre ; Hivanohé Ricotta, 48 ans, artisan maçon ; Jean-Raymond Pernelle, 45 ans, gérant de société ; Valérie Van De Velde, 36 ans, gérante de camping ; Richard Aubert-Abeille, 31 ans, directeur de centre de loisirs et éducateur sportif ; Nicolas Malaurie, 27 ans, ouvrier du bâtiment et des travaux publics.

Nous aurons le plaisir de vous rencontrer très prochainement afin de vous présenter nos projets.

Le docteur DELAHAYE
informe son aimable clientèle
qu'il sera en congés
du dimanche 2 au jeudi 6 mars
inclus.

LES TAXIS SALIGNACOIS

organisent

une **SORTIE AU PAS DE LA CASE**

Samedi 8 mars

Prix : 24 €

Réservations : 05 53 29 18 39
06 82 44 40 63

SALIGNAC

REMERCIEMENTS

M. et Mme Jean-Marie BODET ; M. et Mme André GAUTHIER, leurs enfants et leur petit-fils ; M. et Mme Jean-Claude MANDEGOU, leurs enfants et petits-enfants ; M. Daniel MANDEGOU et son fils ; M. et Mme Maurice DAVID, leurs enfants et petits-enfants ; parents et alliés, très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Paulette MANDEGOU
née VILATTE

vous expriment leurs sincères remerciements.

Béniès - 24590 SALIGNAC

Bar Restaurant Serge COMBROUX

Samedi 1^{er} mars
BAL MUSETTE

avec

PATRICE PERRY

Samedi 8 : Daniel Clamagirand

Entrée + repas, 20 €
Entrée bal, 8 €

46350 MASCLAT
Tél. 05 65 37 61 01

Conseil municipal

Compte rendu de la réunion du 7 février.

Bernard Jaladi est élu secrétaire de séance.

Approbation du conseil du 26 novembre.

Bilan de financement du Pôle de services publics — L'opération, dont le coût définitif s'élève à 1 094 405,86 € TTC, est financée à hauteur de 480 330 € par les subventions, de 169 435,92 € par la récupération du FCTVA (soit un taux d'aide de 60 %) et de 300 000 € par l'emprunt (27 %).

L'autofinancement communal s'établit à 144 639,94 € (13 %).

L'emprunt est neutre pour les finances communales, le remboursement des échéances étant entièrement couvert par les loyers payés par les organismes utilisateurs des locaux.

Le conseil autorise le maire à signer un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Bonnefon pour l'attribution d'un complément de rémunération de 4 706,62 € HT lié à des travaux supplémentaires demandés par la commune au cours de ce chantier.

Acquisition d'un copieur — Suite à la consultation lancée pour cette acquisition, l'assemblée décide de retenir la proposition de la société Groupe Sofeb jugée la mieux disante. Coût du matériel : 7 450 € HT.

Tarifs d'utilisation de la salle multimédia — L'intégration de la salle multimédia au sein du Pôle de services publics permet de proposer des horaires d'ouverture plus larges. Elle est accessible tous les jours sauf le mardi (en libre accès les lundi, jeudi, vendredi et samedi matin ; formation et accompagnement le mercredi).

Sont votés les tarifs de fréquentation suivants.

Abonnés : accès à la salle, 15 € par an ; connexion Internet, 1 € par heure ; accompagnement individuel, 15 € par heure et par personne ; modules de formation, 10 € par heure et par personne.

Non-abonnés : accès à la salle, 3 € par jour ; connexion Internet, 2 € par heure.

Tarifs des impressions : A4 noir et blanc, 0,25 € ; A4 couleur, 1,25 € ; A3 noir et blanc, 0,50 € ; A3 couleur, 2,50 €.

L'accès à la salle est gratuit pour les associations.

Maison de l'emploi du Périgord Noir — L'assemblée autorise le maire à signer une convention qui fixe les conditions de mise en place d'un point-relais Maison de l'emploi au sein du Pôle de services publics. La commune s'engage à mettre en place certains services à destination des demandeurs d'emploi : prestations d'accueil et de conseil, collecte et diffusion des offres d'emploi, mise à disposition de documentation spécialisée, d'un ordinateur équipé de l'ADSL...

La commune recevra 13 100 € en 2008 (dont 2 680 € devront être reversés à la Maison de l'emploi) pour la mise en place du relais.

Convention avec l'ANPE — L'examen de cette convention nécessaire au fonctionnement du point emploi-formation est reporté à la prochaine séance, dans l'attente de la réception d'éléments de la part de l'ANPE.

Indemnité de stage — Avis favorable est donné à l'attribution d'une indemnité à deux stagiaires accueillis au sein des services administratifs et techniques de la mairie.

SPA de Bergerac — Le conseil autorise le maire à signer la convention fourrière proposée par la SPA de Bergerac pour l'accueil des animaux errants capturés sur le territoire communal. Coût du service : 0,45 € par habitant.

Syndicat d'électrification — Conformément à la démarche engagée dans le département depuis 2006, le conseil approuve les transferts financiers du Syndicat intercommunal d'électrification Sarlat/Salignac vers le SDE 24, approuve l'actualisation des statuts du SDE 24 ainsi que la dissolution du Syndicat intercommunal.

Commune de Jayac — L'assemblée autorise le maire à signer une convention relative à la fréquentation de l'École des sciences par les élèves de l'école primaire. La commune s'engage à financer, pour les années scolaires 2007/2008, 2008/2009 et 2009/2010, trente demi-journées par an au prix de 68 € la demi-journée.

Questions diverses.

Vente de matériel : l'assemblée émet un avis favorable à la cession de l'ancienne chaudière de la mairie et des radiateurs en fonte, ce matériel ayant été remplacé dans le cadre des travaux de restructuration du bâtiment. La vente sera consentie après publicité au plus offrant. Une commission, composée des adjoints et de Didier Constant, sera chargée de l'examen des offres.

Contrat de maintenance/ascenseur : autorisation est donnée au maire de signer le contrat de maintenance de l'ascenseur du Pôle de services publics (coût annuel : 516,95 € TTC).

Subventions voyages scolaires : avis favorable est donné à l'attribution, aux établissements organisateurs, d'une subvention de 60 € par élève domicilié dans la commune (voyage en Angleterre organisé par le lycée Antoine-de-Saint-Exupéry et voyage en Irlande organisé par le collège Yvon-Delbos).

Demande d'occupation du domaine public : le père Fabre sollicite l'autorisation d'occupation du domaine communal en bordure du presbytère en vue d'installer une rampe d'accès pour les personnes handicapées. Avis favorable de l'assemblée.

Financement du projet d'équipement informatique de l'école : le maire fait part de l'attribution d'une subvention de la DGE pour un montant de 864 €.

Tous ensemble, continuons



Les membres de la liste

(Photo Michèle Jourdain)

Jean-Pierre Dubois, maire sortant, repart avec une équipe qui se présente dans sa presque totalité. Trois recrues font baisser la moyenne d'âge et ajoutent une personnalité féminine.

C'est dans la continuité et la durée – treize années d'action et de service auprès des Salignacois – que s'inscrit le travail d'une équipe constituée, forgée et aguerrie. Les réalisations au service de la population, tant communales qu'intercommunales, fruits des dossiers portés par Jean-Pierre Dubois et son conseil, en tant que maire d'une part et d'autre part comme président de la communauté de communes, couvrent tous les domaines. La voirie, le réseau d'eau potable, l'assainissement, la protection incendie triplée, l'aménagement du bourg avec, ces dernières semaines, l'inauguration du Pôle cantonal des services publics pour une amélioration constante des services à la population. La sécurité de tous, le confort des seniors, la jeunesse, la valorisation touristique, sont autant de sujets qui font projets, menés et aboutis : la relance du portage de repas, les travaux d'agrandissement de la maison de retraite, un terrain de pétanque, ou la Réserve communale de sécurité civile qui se met en place. Concernant la jeunesse, des réalisations intercommunales comme l'ensemble sportif (stade et gymnase), l'éclairage du stade de football, l'école de musique et celle des sciences de Jayac.

« Il faut savoir regarder au-delà du présent, se mettre sur les bons rails pour l'avenir ».

C'est la démarche de Jean-Pierre Dubois et de ses colistiers

qui souhaitent continuer sur la même voie : maison de retraite et couverture médicale, rénovation et aménagement des bourgs, sécurité, urbanisme, développement économique et tourisme.

Les sortants : Jean-Pierre Dubois, 53 ans, ingénieur méthodes chambre d'agriculture ; Valérie Crouzel, 43 ans, cadre ; Jean-Luc Dupperret, 52 ans, commerçant ; Jacques Ferber, 61 ans, kinésithérapeute ; Bernard Jaladi, 52 ans, commerçant ; Jean-Paul Laval, 48 ans, informaticien-comptable ; Christelle Manein-Grandcoïn, 31 ans, fermière-aubergiste ; Guy Pestourie, 48 ans, enseignant ; Claude Prouillac, 55 ans, artisan couvreur ; Colette Romero, 45 ans, secrétaire notariale ; Daniel Rousset, 46 ans, exploitant agricole ; Arlette Secrestat, 53 ans, exploitante agricole.

Les nouveaux : Cyril Bosche, 29 ans, artisan métallier ; Cédric Cheyrrou, 31 ans, responsable achats et sous-traitance ; Laurence Laval, 41 ans, secrétaire.

Paroisse

Pour profiter du 150^e anniversaire des apparitions de Marie à Bernadette Soubirous au creux de la grotte de Massabielle, un pèlerinage à Lourdes est organisé les 28, 29 et 30 avril.

Il est ouvert à tous pour un coût approximatif de 110 € par personne.

Inscriptions et renseignements auprès du père Fabre, presbytère de Salignac, tél. 05 53 59 49 68.

ARCHIGNAC

Alain Laporte et son équipe



Alain Laporte et ses colistiers

(Photo Michèle Jourdain)

Les électrices et les électeurs d'Archignac sont amicalement invités à une rencontre apéritive le mardi 4 mars à la salle des fêtes de la commune, pour découvrir les candidats, particulièrement les nouveaux.

La liste :

Alain Laporte, 54 ans, conseiller municipal sortant ; Annie Painot, 55 ans, conseillère sortante ; Alain Mathieu, 58 ans, conseiller sor-

tant ; Henri Porte, 60 ans, conseiller sortant ; Valérie Albié, 26 ans, collaboratrice en assurance ; Josiane Fraysse, 48 ans, cadre administratif ; Thérèse Rousset, 35 ans, secrétaire ; Stéphane Carbonnière, 34 ans, menuisier ; Guy Dorléans, 43 ans, agriculteur, ancien conseiller municipal ; Nicolas Mercier, 26 ans, dessinateur en bâtiment ; Joël Parkitny, 49 ans, professeur d'agronomie.

SAINT-GENIÈS

Conseil municipal

Compte rendu de la réunion du 14 février.

Avenant administratif — Il sera signé pour le transfert de l'intégralité du marché de travaux de couverture de la salle de loisirs, par l'entreprise Eurl Francis Demompion à l'entreprise Sarl Francis Demompion.

Signature d'une convention — Le conseil autorise le maire à signer avec la la communauté de communes du Salignacois une convention de mise à disposition de locaux pour l'activité du Centre de loisirs sans hébergement (CLSH) pour l'année 2008.

Projet de convention — Un projet de convention avec la communauté de communes du Salignacois pour la mise à disposition de la future salle Abbé-Robert-Delprat pour le CLSH et l'école de musique a été élaboré.

Le maire propose d'envisager un bail d'une durée de quinze ans et la mise en place d'un calcul de remboursement des charges de fonctionnement basé sur la surface utilisée et le nombre d'heures de fréquentation.

Le conseil donne à l'unanimité un accord de principe à ces propositions.

Renouvellement du contrat avenir — Arrivant à échéance le 31 mars 2008, il est décidé de le renouveler.

Echange de terrain — Le conseil se prononce favorablement pour l'échange de terrain proposé par Sylvain Constant, à savoir : cession à Sylvain Constant de la parcelle ZM 05 d'une superficie de 6 064 m² appartenant à la commune et sise à Canteloube Est, cession à la commune par Sylvain Constant des parcelles AO 40 et 41 d'une superficie de 2 589 m² sises à Papalou et d'une partie de la parcelle ZM 01 d'une superficie de 3 475 m² sise à Canteloube Est.

Les frais de géomètre pour le partage de la parcelle ZM 01 et le bornage de la partie cédée à la commune seront à la charge de Sylvain Constant.

Motion — Le conseil, à l'unanimité, demande à la SNCF de surseoir à la réorganisation qui supprime cinq postes de travail et quatorze arrêts de train par semaine dans les gares de Gourdon et de Souillac, ce qui va à l'encontre d'une amélioration de la qualité des services proposés aux usagers. Ces mesures néfastes mettraient en péril la vie dans nos zones rurales. Les Français, quel que soit leur lieu d'habitation, ont droit à des moyens de transports modernes, rapides et sûrs. Le conseil souhaite que la SNCF prenne en compte les attentes des populations locales et de leurs élus en faveur de la qualité et de l'efficacité des services publics, privilégiant la proximité et l'égalité d'accès et de traitement des personnes.

Permis de construire — Le conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable à la demande de permis de construire de M. Halard au titre de l'article L111-1-2, alinéa 4, du Code de l'urbanisme.

Divers :

Le cabinet de Marie-Claire Guilbert est retenu pour l'élaboration du PLU.

Un lot d'une valeur d'environ cinquante euros est attribué au Comité départemental de la Ligue contre le cancer pour son loto.

Dans le cadre de la mise en place d'un plan départemental de piégeage des frelons asiatiques, la communauté de communes du Salignacois a reçu la mission de former deux personnes responsables de cette opération sur chaque commune et de recenser les nids repérés en 2007. Les personnes responsables désignées sont Alain Dalix et Olivier Delpech.

SAINT-GENIÈS

Esquisse

L'atelier artistique Esquisse fait boule de neige. Daniel Pujola va ouvrir un atelier à Saint-Geniès pour satisfaire à la demande des artistes de cette commune et de ses proches voisines.

Voici bientôt neuf ans que l'atelier a ouvert ses portes à Salignac, d'abord dans la salle des fêtes puis rue Sainte-Croix où il se situe maintenant. Elargi aux enfants lorsque des bénévoles ont pu prendre le relais, comme depuis ce début d'année, il y règne une ambiance chaleureuse et bon enfant où l'art de l'amitié est aussi développé que le dessin ou la peinture.

Face à ce succès – des espaces temps et lieu où il est difficile de réunir tout le monde et d'être présent auprès de chacun –, la solution s'est imposée de créer un second atelier qui permettra de se rapprocher des amateurs.

Ainsi le lundi 10 mars à 14 h 30, à Saint-Geniès, s'ouvriront les portes de la salle d'exposition sous la mairie pour accueillir les talents connus et méconnus.

Inscription sur place les lundis et renseignements auprès de Daniel Pujola au 05 53 28 89 18.

A la paroisse

Dimanche 2 mars, la messe sera célébrée à 11 h.

Taxe sur le fioul

Les imprimés de demande de remboursement partiel de la taxe de consommation sur le fioul domestique, le fioul lourd et le gaz naturel, campagne 2007, sont disponibles en mairie.

Cette mesure s'adresse aux exploitations agricoles, aux entreprises de travaux agricoles et forestiers, aux Cuma et autres sociétés coopératives agricoles.

Les demandes devront être déposées à la Trésorerie générale de Périgueux au plus tard le 30 avril.

Association L'Hyronde

Activités du mois de mars. Elles se déroulent dans la salle des expositions de la mairie.

Randonnée pédestre et promenades : les samedis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29. Rendez-vous à 14 h sur l'aire de stationnement du lavoir.

Point compté : les jeudis 6, 13, 20 et 27 à 20 h 30 et les vendredis 7, 14, 21 et 28 à 14 h.

Encadrement et cartonnage : les jeudis 6, 13, 20 et 27 à 14 h.

Atelier écriture : le mardi 11 à 19 h (avec repas).

Anglais débutant : les vendredis 7, 14, 21 et 28 à 17 h.

Cuisine : le samedi 29 (horaire et lieu à préciser).

Scrapbooking : le mercredi 2 avril à 14 h.

Un peu d'histoire : Pelvézy et chapelle Saint-Marc



Château de Pelvézy et chapelle Saint-Marc

(Photo J. Boyer)

Fin février 1574, le jeune chevalier de Vivans, seigneur de Doissac, chambellan du roi de Navarre, pille Tamniès, Saint-Quentin et Saint-Geniès. Au cours du sac de Saint-Geniès, l'église est incendiée et huit cents catholiques proscrits vont chercher refuge au château de Pelvézy où le marquis de Reilhac de Montmège leur accorde une généreuse hospitalité. C'est près des fossés de Pelvézy, à l'endroit où les huit cents catholiques ont célébré la fête de Pâques, que sera élevée plus tard une chapelle dédiée à saint Marc.

En 1583, Antoine de Reilhac, seigneur de Pelvézy et de Belcayre, demande à l'évêque de Sarlat qu'il soit permis de faire construire près du château une chapelle.

Le droit à cette requête est accordé le 26 mai 1583. Edifiée, cette chapelle subit-elle de nouveaux dommages ?

En 1688, une autorisation de l'évêque de Sarlat donne à M. Du Bernard de Montmège le droit d'érection d'une chapelle sur le tertre en face du château, où elle est encore. Sur son désir, le fondateur de la chapelle Saint-Marc, Antoine de Reilhac, y fut inhumé ainsi que son épouse, Françoise de Carbonnières, de même que le seront les membres de la famille Du Bernard de Montmège par la suite (*extraits de "Saint-Geniès" d'A. Boyer*).

L'ensemble château de Pelvézy et chapelle Saint-Marc s'inscrit dans le cadre paysager de la vallée de la Beune. Le château et ses abords en cours de restauration et de réaménagement en ensemble résidentiel de tourisme, la chapelle Saint-Marc magnifiée par sa couverture de lauzes, accompagnée par une croix monumentale, font de cette partie de la vallée un des coins les plus agréables.

Il y a une quarantaine d'années, l'été, l'abbé Delprat célébrait encore l'office pour les colons dont les parents le souhaitaient. La colonie de vacances a vécu, place à une résidence de tourisme.

Plus au culte, cette chapelle était devenue un entrepôt de matériel. Suite au changement intervenu au château, la chapelle vient d'être cédée pour un euro symbolique à la commune de Saint-Geniès via la Fondation de France, démarche qui permet ainsi de préserver un édifice patrimonial qui entre dans le domaine public.

Emplacement et monument magnifiques de simplicité, dont la restauration et la transformation en salle d'expositions, de conférences, de concerts et de réunions devraient pouvoir s'effectuer par l'intermédiaire d'une fondation ou d'une association de dons et ainsi préserver et sauver cet édifice et donner tout l'éclat à l'ensemble de ce paisible coin du Périgord sans que les finances locales n'en pâtissent.

Saint-Geniès autrement



(Photo Michèle Jourdain)

Conduite par Michel Lajugie, adjoint sortant, une nouvelle équipe pour une autre façon de voir la commune de Saint-Geniès, son avenir et celui de ses habitants.

Michel Lajugie, Anne Alfano, Alain Dalix, Nicole Delbary, Françoise Delpit, Dominique Fayat, Francis Gérodou, Hervé Jacoly, Gérard Lespinasse, Robert Perez Ferrer, Christian Sanfourche, Mickaël Verliac, Michelle Vézine, Stéphane Vigier, Stéphane Zani.

Riche de sa diversité d'expériences et d'une moyenne d'âge

de 45 ans, cette liste est composée de femmes et d'hommes aux sensibilités et horizons divers.

Leur ambition n'est autre que de créer un vrai collectif dont l'objectif est celui de bien vivre à Saint-Geniès pour tous, dans la concertation, la transparence, l'écoute et le respect des différences et des divergences.

Prochainement dans chaque foyer ils présenteront leur programme.

Saint-Geniès, allons plus loin !



Elianne Oud, Gérard Lévêque, Jacques Lascaud, Jean-Louis Lachaize (sortant) Thérèse Ferber (sortante), René Fayat, Olivier Delache (sortant) Gérard Grangier (sortant), Anne-Marie Bousquet (mairie sortante) Xavier Simonnet (sortant), Philippe Perez, Aurore Brousse, Didier Domme Gérard Trémouille, Jacqueline (Coco) Labarbarie (sortante).

BORRÈZE

Borrèze autrement



(Photo Michèle Jourdain)

Une première rencontre en décembre avec la population a permis à Pierre Chevalier et à son équipe de réfléchir à un projet appuyé sur les désirs des villageois. C'est ce programme qu'ils ont présenté il y a quelques jours au cours d'une réunion publique. Trois mots clés le symbolisent : responsabilité, transparence, échanges. Chaque candidat qui a exposé une partie du programme l'a fait avec ses compétences, sa responsabilité, dans un échange avec la population, qui est une volonté marquée de leur programme, une façon de faire ensemble en toute transparence.

" Pour nous, avoir de l'ambition c'est se mettre au service de la commune "

C'est un programme pour tout le village, le réseau routier et la voirie passent dans les hameaux et concernent la place, la jeunesse avec l'école, les associations pour ouvrir la concertation, les personnes âgées pour lesquelles le maintien à domicile, les aides diverses et les démarches sont autant de difficultés que l'équipe se propose de résoudre avec elles. Ce service nécessite l'amélioration de l'accueil en mairie, la confidentialité, la disponibilité et le dialogue. L'agriculture compte encore 8 % d'actifs sur la commune, sa place reste importante, elle doit être aidée et encouragée.

Le cœur du village est au centre des préoccupations de cette équipe, cela passe par la rénovation de beaux bâtiments en conservant le patrimoine bâti, en modernisant l'actuelle mairie. Cela passe également par l'accueil touristique, la mise en valeur des richesses de la commune et de son histoire. Les progrès techniques pour tous, c'est la mise à disposition d'un ordinateur, la création d'un site Internet pour Borrèze et ledit Internet accessible à tous.

" Pour être le plus proche de la réalité il faut avoir de l'ambition pour notre commune "

Sept candidats constituaient la liste lors de cette soirée, quatre personnes sont venues la compléter après mûre réflexion. Le souhait de toute l'équipe de construire durant les six prochaines années " Borrèze autrement " en est renforcé.

La liste est conduite par Pierre Chevalier, 50 ans, cadre EDF ; Sébastien Peytavie, 25 ans, psychologue clinicien ; Corinne Lalay, 44 ans, conseillère principale d'éducation ; Claude Bastit, 48 ans, permanent de lieu de vie ; Line Bonassie, 49 ans, chef d'entreprise ; Sally Fabre, 52 ans, formatrice, famille d'accueil ; Dominique Hermenault, 58 ans, informaticien ; Philippe Juglair, 57 ans, directeur technique ; Thierry Lalba, 53 ans, géomètre ; Josette Neyrat, 43 ans, agricultrice ; Pierre Vallée, 68 ans, retraité.

NADAILLAC

REMERCIEMENTS

M. et Mme Jean VEYSSIERE, son frère et sa belle-sœur ; M. et Mme François VEYSSIERE, son neveu et sa nièce ; Hugo et Louis, ses petits-neveux ; cousins, cousines, parents, alliés et amis, très touchés par les marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

Monsieur Guy VEYSSIERE

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Le Bourg - 24590 NADAILLAC

Belote

L'Union sportive Paulin/Nadaillac/Jayac/Borrèze, club de football, organise un concours le samedi 8 mars à 20 h dans la salle des fêtes. Nombreux lots de valeur.

Tourin en fin de soirée.

TARIFS

| | |
|--|---------|
| Petite annonce (forfait 5 lignes) | 8,00 € |
| Petite annonce domiciliée | 16,50 € |
| Annonce encadrée | 12,50 € |
| Annonce encadrée fond couleur .. | 15,50 € |
| Annonce encadrée et domiciliée | 19,00 € |
| Avis divers ou encadré dans la commune | 16,50 € |
| Remerciements décès | 19,00 € |
| Faire-part | 19,00 € |
| Avis de messe | 15,00 € |
| Défense de chasser, etc. | 18,00 € |

St-Cyprien

Pêche

A l'occasion de l'ouverture de la truite, une initiation à la pêche est organisée le samedi 8 mars de 8 h à 12 h en face du parking de l'école primaire.

Parcours réservé aux enfants ayant la carte de pêche gratuite.

Quelques conseils seront donnés par les pêcheurs de l'APPMA cypriote.

Matériel non fourni.

Buvette et casse-croûte.

LES EYZIES DE-TAYAC SIREUIL

SCIERIE MOBILE RURALE

SCIAGE À FAÇON
À DOMICILE

POSE MENUISERIE

Didier CHADOURNE

9, rue du Moulin - LES EYZIES

05 53 06 98 19 - 06 89 46 58 38

MARNAC

Elections municipales

Membres de la liste Construisons ensemble l'avenir de notre commune, conduite par Jean-Paul Mouillac, 65 ans, retraité, maire sortant ; Robert Fiol, 51 ans, chef d'équipe, conseiller sortant ; Françoise Brousse, 47 ans, agricultrice, conseillère sortante ; Myriam Mercier, 44 ans, attachée clientèle, conseillère sortante ; Jacky Decourt, 54 ans, ambulancier, conseiller sortant ; Bernard Faget, 49 ans, agriculteur, conseiller sortant ; Bernard Alicot, 46 ans, chef d'équipe, conseiller sortant ; Jean-Marie Régner, 41 ans, professeur technique, conseiller sortant ; Sandrine Decabrat, 39 ans, secrétaire comptable, conseillère sortante ; Céline Lombard, 40 ans, salariée du privé ; Eric Barland, 45 ans, chef d'entreprise.

Danse de bal

En raison des élections, le cours du 6 mars est annulé.

La prochaine séance aura lieu le 20 mars.

Renseignements en téléphonant au 06 85 19 33 18.

CASTELS

Soirée cabaret théâtre

À l'initiative du Comité des fêtes, la troupe Le Pas du Fou se produira le samedi 8 mars à 20 h 30 à la salle des fêtes de Finsac.

Au programme : " Pas belle la vie ? ", textes de G. Levoyer et L. Van Wetter. Mise en scène de P. Levelly.

Entrée (boisson et mignardise offertes) : 6 € pour les adultes ; 2 € pour les enfants de moins de 14 ans.

Conseil municipal

Compte rendu du 7 février.

La séance du 18 décembre est approuvée à l'unanimité.

Comptes administratifs, exercice 2007 — A l'unanimité, le conseil approuve les comptes administratifs présentés par Raymond Magnac et dont les résultats de clôture s'établissent ainsi :

Budget principal : excédent de fonctionnement, 40 181,75 € ; excédent d'investissement, 97 200,32 €.

Budget annexe AEP : excédent de fonctionnement, 4 814,98 € ; excédent d'investissement, 10 165,83 €.

Budget annexe assainissement : excédent de fonctionnement, 6 800 € ; excédent d'investissement, 53 464,45 €.

Marchés publics — Le maire informe que les seuils de passation des marchés publics formalisés ont été modifiés depuis le 1^{er} janvier.

Il convient donc d'aménager en conséquence le règlement intérieur applicable pour les marchés passés selon la procédure adaptée.

Le conseil décide de fixer les seuils ainsi que suit : < 4 000 € ; de 4 000 € à 90 000 € ; de 90 000 € à 206 000 €, dit que les modalités d'application concernant chaque seuil demeurent inchangées.

Requalification du centre-bourg et mise en sécurité — A la suite de l'avis d'appel à la concurrence concernant ces travaux, envoyé le 18 décembre 2007 pour publication dans la presse, la commission d'appel d'offres, réunie le 30 janvier, a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse.

Après avoir pris connaissance du rapport de la commission, de l'analyse des offres, des éléments essentiels du contrat à venir, son montant exact et l'identité de son attributaire, le conseil autorise le maire à signer toutes les pièces du marché avec le groupement d'entreprises Eurovia/Sas Cypriote pour un montant de 348 667,56 € HT.

Divers.

Acquisition d'une concession — Le maire transmet à l'assemblée le courrier d'un habitant d'une commune voisine sollicitant une concession dans le cimetière communal.

Le conseil rappelle le règlement du cimetière, approuvé par délibération en date du 14 janvier 2005, lequel stipule en effet, que les attributions de nouvelles concessions sont exclusivement réservées aux habitants de la commune. Une réponse en ce sens sera adressée à la personne.

Changement de logement — Le maire fait part de la demande de Mme et M. Laflaquière, locataires à Notre-Dame, de prendre le logement libéré prochainement par les époux Erard. Ceux-ci n'ayant pour l'instant donné aucun préavis, le conseil décide de conserver ce courrier pour le transmettre à la prochaine assemblée issue des élections.

Syndicat d'électrification — Raymond Magnac donne un compte rendu de la réunion du Syndicat d'électrification Sarlat/Salignac. Il en explique le nouveau fonctionnement et indique que ce syndicat sera maintenu et que deux délégués représentant la commune devront être nommés lors du renouvellement du conseil.

Fontaines et lavoirs communaux — Le maire et Raymond Magnac font part d'une visite à la source de Finsac, aux Granges et au Colombier, effectuée avec des membres du Comité des fêtes. Les travaux de nettoyage commenceront par la source de Finsac avec débroussaillage du chemin d'accès. En ce qui concerne le Colombier, l'accès étant situé sur des propriétés privées, avant chaque intervention l'accord des propriétaires devra être sollicité.

Montignac

Le Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de la Dordogne vous informe de l'**OUVERTURE** le **18 février 2008**

du cabinet du
Docteur Thierry DEWITTE
chirurgien-dentiste

rue de la Gare
24290 MONTIGNAC
Tél. 05 53 50 36 18

Information logement

Concernant les loyers, la construction, les financements, les aides au logement, etc., l'Adil 24 tiendra une permanence le mercredi 5 mars de 9 h à 12 h à la mairie, place Yvon-Delbos.

Un juriste se tiendra gratuitement à votre disposition pour vous fournir les renseignements que vous désirez. Vous pouvez également prendre contact au 05 53 09 89 89.

Liste l'Avenir autrement



Lundi 18 février à 20 h 30 à la salle des fêtes, cent quarante-sept sympathisants étaient présents lors de la réunion organisée par la liste l'Avenir autrement, menée par Laurent Mathieu.

A cette occasion, il présenta son projet et le nom de ses colistiers : Laurent Mathieu, 42 ans, chef d'entreprise, directeur du Ger du Sarladais ; Nathalie Fontaliran, 38 ans, juriste, mandataire judiciaire à la protection des majeurs ; Marie-France Gauthier, 37 ans, maître de conférence en gestion, management et marketing université de Limoges ; Ludovic Marzin, 43 ans, chef d'entreprise, président du Conseil de développement du Pays du Périgord Noir ; Eric Rouzoul, 44 ans, fonctionnaire au ministère de la justice (école nationale de l'administration pénitentiaire), syndicaliste national et régional ; Michel Bosredon, 59 ans, pharmacien ; Jacques Carbonnière, 55 ans, adhérent du Modem, retraité de la Police nationale ; Didier Deban, 35 ans, chef d'entreprise ; Paulette Deltail, 68 ans, comptable retraitée, présidente du Club du temps libre de Montignac ; Monique Gaouyer, 63 ans, directrice d'établissement médicalisé à la retraite ; Christophe Hecht, 34 ans,

directeur commercial ; Pascal Jakiel, 44 ans, commerçant ; Alain Lacour, 38 ans, ouvrier papetier ; Guy Lestienne, 60 ans ; retraité, lieutenant-colonel de l'armée de l'air ; Céline Menuge, 30 ans, employée en maison de retraite ; Joël Nirelli, 62 ans, retraité de la gendarmerie nationale ; Laurence Olluyn, 34 ans, employée de banque, en congé parental d'éducation ; Brigitte Raynal-Gisson, 47 ans, secrétaire médicale, ancienne présidente du Comité d'expansion de Montignac, ancienne commerçante ; Bernard Régner, 48 ans, artisan électricien chauffagiste ; Daniel Rey, 63 ans, artisan retraité ; Brice Sgro, 36 ans, commercial chargé de clientèle en assurance, ancien commerçant et ancien président de l'Association des commerçants de Montignac ; Franck Thourel, 41 ans, informaticien analyste-programmeur ; Olaf Van Solinge, 40 ans, chef d'entreprise, ressortissant européen de nationalité néerlandaise.

Après une réunion placée sous le signe du dynamisme où se sont succédé pendant une heure les intervenants, Daniel Vacelet, ancien chef d'entreprise d'une importante concession automobile, habitant une commune voisine, prenait la parole pour apporter son soutien à cette équipe. Il insista sur la nécessité d'un retour des entreprises et de l'économie à Montignac et le sérieux du projet précédemment présenté. Un pot clôturait la soirée en toute convivialité.

Loto

Le comité local de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie organise un grand quine le vendredi 29 février à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Nombreux lots.

Bourriche pour les enfants.

SIREUIL

Loto

L'Amicale organise un quine le samedi 1^{er} mars à partir de 20 h 30 au Centre de loisirs (derrière l'église).

Nombreux lots.

1,50 € le carton, 8 € les six, 15 € les douze.

AUBAS

Exposition

L'Amicale laïque organise une exposition de photos intitulée "Aubas, au fil du temps" le lundi de Pâques (24 mars) à la salle de la mairie. Libre participation.

Une veillée de préparation est prévue le samedi 1^{er} mars à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Venez raconter votre village... Merci de porter tous les documents que nous pourrions utiliser : photos, cartes postales, écrits...

Le pot de l'amitié clôturera la soirée.

SAINT-VINCENT DE-COSSE

Liste Pour l'avenir de Saint-Vincent de-Cosse

Jean-Marie Chaumel, maire sortant ; Alain Lassignardie, conseiller sortant ; Michel Siossac, conseiller sortant ; Aurore Audit, ouvrière de fabrication ; Victor Cid-Trapy, charpentier-couvreur ; Eric Djaou, gérant de camping ; Philippe Marquay, chef pâtissier ; Mathieu Merlande, agent technique ; Paula Molinier, restauratrice ; Michel Roye, retraité chargé des activités sociales ; Frédéric Trouvé, architecte.

SAINT-CRÉPIN-CARLUCET

Liste d'union pour Saint-Crépin-Carlucet



De gauche à droite : Yves Bouyé, maire sortant ; Sylvie Razat ; Magali Lopez conseillère sortante ; Alain Vilatte, adjoint sortant ; Gérard Minard, conseiller sortant ; Brigitte Capmas-Rebouisou ; Jean-Marie Vergnolle, adjoint sortant ; Annie Vergne-Rodriguez ; Gérard Teillac ; Alain Roulland, adjoint sortant ; Lionel Pourchet ; Célia Lecaille ; Didier Rhodde ; Isabelle Fleuret ; Guy Coy. (Photo Michèle Jourdain)

MONTIGNAC

Un millier de truites fario pour l'ouverture



Lors de l'opération de lâcher

(Photo C. Collin)

Samedi 23 février à 9 h, une quarantaine de pêcheurs étaient présents au rendez-vous fixé devant les bassins d'élevage de truites du Roseau montignacois, et ce pour participer au lâcher de mille truites fario dans tous les ruisseaux gérés par cette association.

L'opération était effectuée sous la responsabilité du nouveau président Paul Rigau, de l'ancien, Michel Parre, et du garde-pêche A. Delporte. De très belles truites, de provenance de la Corrèze, laissent d'ores et déjà espérer une ouverture exceptionnelle...

Collecte de sang



Lors de la dernière collecte

(Photo C. Collin)

Le 13 février, de nombreux donateurs ont offert du temps pour la vie.

Cent dix-neuf personnes ont répondu à l'appel de l'Association pour le don de sang bénévole (ADSB) du secteur de Montignac, dont quinze premiers donneurs.

Deux secrétaires, trois médecins et quatre infirmières ont facilité le parcours de chacun en s'efforçant de réduire l'attente. Efficacité, simplicité, rapidité.

Le nombre de donneurs augmente sans cesse, mais il est cependant difficile de dépasser les cent vingt. Que chacun, ancien ou nouveau, continue de s'impliquer dans ce geste qui sauve. Avec trois dons par an, la progression serait de 8 %.

Médecins, infirmières, professions libérales et chefs d'entreprises ont répondu favorablement à l'appel.

Un remerciement particulier aux responsables d'entreprises de Montignac et du canton qui ont accepté un partenariat de générosité en aménageant les horaires de leurs salariés pour les laisser participer à la collecte.

Cinquante-trois promesses de don de plasma ont été signées ce 13 janvier. Depuis le 1^{er} janvier a été mise en place une collecte mobile. Plus besoin de se déplacer sur les sites fixes, ce qui est un gain de temps.

La date, fixée par l'Établissement français du sang, sera communiquée prochainement.

Tous ceux qui n'ont pu s'y inscrire peuvent le faire en téléphonant au 05 57 26 03 13 (service du docteur Hatira).

Paul Azoulai présente sa liste

Le maire sortant, investi officiellement par le Parti socialiste, présente sa liste. " Composée de militants du PS, ouverte à des personnes de sensibilité de gauche issues de la société civile et impliquées dans la vie locale, elle représente les Montignacois dans leur diversité.

De nouveaux venus enthousiastes et motivés ont rejoint les sept élus sortants pour former une équipe dynamique et impulser un nouvel élan.

Prolonger le travail déjà accompli, porter de nouveaux projets humanistes, ambitieux mais toujours cohérents pour dynamiser notre ville, favoriser la qualité de vie et bâtir ensemble l'avenir de Montignac, telle sera la tâche de cette équipe.

S'appuyant sur le socle de l'expérience acquise au cours des sept dernières années et en travaillant sur la durée, la nouvelle équipe veut aller de l'avant sur le chemin du progrès, de la créativité et de l'innovation au service de Montignac.

La liste : Paul Azoulai, 57 ans, médecin ; Gaston Barbe, 57 ans, chef comptable en retraite ; Guillaume Barillon, 43 ans, inséminateur ; Philippe Bertin, 43 ans, artisan carreleur ; Christine Bauvais, 44 ans, directrice d'école ; Jean-René Beurdouche, 54 ans, agent technique de la fonction territoriale ; Hervé Cassagnole, 47 ans, technicien papetier ; Jean-Louis Champeaux, 53 ans, agent de la fonction territoriale ; Monique Chignac, 57 ans, directrice d'école en retraite ; Gérard Debord, 67 ans, ingénieur réseau informatique en retraite ; Christiane Dussol, 44 ans, saisonnière ; Marie-Luce Faure, 56 ans, comptable, responsable administratif et financier ; Claude Joinel, 59 ans, préretraité ; Alain Le Floch, 53 ans, instituteur ; Françoise Lorrin-Dodon, 61 ans, psychologue-psychanalyste ; Catherine Michiels, 55 ans, secrétaire comptable ; Vincent Pirritano, 60 ans, retraité du bâtiment ; Gérard Quesnel, 53 ans, cadre ; Pascal Segondat, 45 ans, agriculteur ; Magali Sicard, 37 ans, auxiliaire de vie ; Christian Teillac, 50 ans, médecin ; Jean-Pierre Teyssou, 44 ans, vendeur magasinier ; Eric Tuilleras, 47 ans, agriculteur.

La chute, on s'en relève !

En partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie, le Cias et la mairie, le Centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic) du pays du Périgord Noir organise une demi-journée gratuite de prévention, sur le thème de la chute, destinée aux personnes âgées de 55 ans et plus.

Le but de cette séance, animée par un professionnel du Comité départemental de la gymnastique volontaire, est de vous apprendre à vous relever en cas de chute et à conserver votre autonomie. Elle aura lieu le lundi 10 mars à 14 h 30 dans les locaux de la maison de retraite Eugène-Le Roy.

Déroulement de la demi-journée. Chaque temps dure trente minutes. Premier temps : échange débat autour de l'alimentation, l'hygiène de vie, la pratique sportive, l'aménagement de l'habitat...

Deuxième temps : tests d'équilibre afin de prendre conscience de ses capacités et/ou de ses limites, marcher les yeux fermés, franchir de petits obstacles... Troisième temps : exercices pratiques pour apprendre à se relever seul une fois que l'on est au sol.

Et après l'effort, le réconfort, le pot de l'amitié sera offert vers 16 h.

D'après une enquête réalisée auprès de personnes ayant déjà suivi cette session, vous retirerez plusieurs avantages à vous inscrire pour cet après-midi, notamment pour reprendre confiance en vous, nouer de nouveaux liens avec les autres participants et limiter le risque d'hospitalisation consécutif à une chute.

Alors n'attendez plus et inscrivez-vous auprès du Clic du Périgord Noir, tél. 05 53 29 27 04, ou auprès du Cias de Montignac, tél. 05 53 51 99 04.

AURIAC-DU-PÉRIGORD

Dominique Duruy présente sa liste



De gauche à droite : Hervé Rabeau, Bernard Plazanet, Gérard Boyer, Dominique Duruy, Elvire Sarlat, Sylvie Roussel, Stefane Butler, Tanguy Philippon, Daniel Cascalès, Jean-Claude Grillières, Joël Lacabanne

(Photo C. Collin)

Dominique Duruy, maire sortante, présente sa liste Union pour l'essor auriacois, une équipe unie et cohérente, partiellement renouvelée.

Les objectifs de cette liste sont de maintenir la dynamique et l'ouverture de la commune tout en préservant son âme périgourdine.

FANLAC

Monseigneur Mouïsse chez Jacquou



La visite de Mgr Mouïsse

(Photo C. Collin)

Le petit village de Fanlac accueillait, ce lundi 25 février aux environs de 12 h, l'évêque de Périgueux, Mgr Mouïsse, venu à la rencontre des fidèles et à la découverte des villages du Périgord. Une trentaine de personnes étaient présentes au pied de la vieille église, rendue célèbre par le tournage du film de " Jacquou le Croquant ".

Après les présentations d'usage, le maire Daniel Sautier a offert à Mgr Mouïsse un livre sur la cuisine en Périgord à l'époque de Jacquou. Un présent fort apprécié de l'évêque qui, après remercie-

ments, a visité l'église avant d'aller se recueillir sur la tombe de l'abbé Requier, inhumé à Fanlac il y a une semaine.

Bal musette

Le Club de loisirs organise un grand bal musette animé par Christophe Coineau le samedi 8 mars à 21 h dans la salle des fêtes de Plazac.

Réservations en téléphonant au 05 53 51 85 23 ou 05 53 51 85 27.

PLAZAC

Exposition de peintures et céramiques



L'artiste devant quelques-unes de ses créations

Nathalie Cardon a préféré l'imagination à la fabrication industrielle. Elle est jeune – moins de trente ans – et déjà reproduit ses propres imaginations par le biais du dessin, de la peinture et de la céramique. Après des études d'arts plastiques, un stage d'aquarelle en 1998 avec le peintre Pierriek Le Saux, puis à Anduze dans la poterie de la Madeleine (création des célèbres vases d'Anduze), elle entre au lycée à Limoges en section fabrication, moulage d'objets en porcelaine.

S'accordant peu avec la fabrication industrielle, elle se rapproche de l'atelier de l'Armoire, avec sa

mère – céramiste depuis trente ans –, et se destine alors à sa propre création.

Elle présente ses réalisations sur de nombreux marchés artisanaux, dont certains de potiers, notamment au Cap-Ferret et dans le Médoc. Elle a exposé également au salon de la BD à Bassillac et à Bordeaux avec Root's Art, l'occasion de connaître de nombreux artistes étrangers.

Un éventail de ses créations est visible jusqu'à fin mars à la Marjolaine. Exposition ouverte tous les jours de 8 h à 19 h, sauf le mercredi et le dimanche après-midi.

FANLAC

Elections municipales

Au pays de Jacou, à Fanlac, village aux cent cinquante âmes, les choses ne sont pas simples ; la fièvre électorale a gagné ce petit bourg.

Après la démission en janvier 2007 du maire en place depuis un quart de siècle, la nouvelle municipalité vient de se scinder à l'approche des élections.

Totalement remaniée, la liste Ensemble pour l'avenir de Fanlac comprend cinq femmes et six hommes que présente Daniel Sautier, maire sortant ; Frédéric Beusse, conseiller sortant ; Francis Alcibiade, Annie Becourt, Régine Dimand, Olivier Farfart, Karine Massoubas, Anne Roger, Vincent Roger, Francis Rougier, Catherine Seguin.

SAINT-LÉON SUR-VÈZÈRE

Union pour Saint-Léon

François Bruno, maire sortant, présente la liste Union pour Saint-Léon qui sollicite la confiance des Saint-Léonnais. L'équipe, dont la moyenne d'âge est de 44 ans, est composée de six élus sortants et de cinq nouveaux venus : François Bruno, 63 ans, maire sortant, le Sol ; Virginie Fagette, 36 ans, la Pêchère ; Sidonie Gueydan, 36 ans, le Bourg ; Anita Jardel, 43 ans, adjointe sortante, le Bourg ; Gilbert Jardel, 62 ans, conseiller sortant, les Tuillères Hautes ; Gérard Kusters, 40 ans, adjoint sortant, le Paradis ; Yannick Labatut, 26 ans, la Croix ; David Lespinasse, 39 ans, la Bugadie ; Michel Lespinasse, 40 ans, conseiller sortant, Maison Rouge ; Frédéric Malvaud, 45 ans, le Bonhomme ; Christian Du Mottay, 59 ans, conseiller sortant, Jor.

Belote

Le Comité des fêtes organise un grand concours le samedi 8 mars à 20 h 30 dans la salle des fêtes. Nombreux lots en jeu, dont un porc (jambon, épaule, longues, côtes). Bouquet de fleurs à la meilleure équipe féminine.

Bourriche. Tourin en fin de soirée. Buvette. Gâteaux.

LES FARGES

Annie Drouilhet présente sa liste



De gauche à droite : Michel Genty, Jérôme Allard, Jean-Pierre Loubignac, Philippe Cheyron, Régis Denos, Didier Ramos, Geneviève Laval, Catherine Charbonnier, Annie Drouilhet, Sylvie Colombel, Muriel Cros

Annie Drouilhet mènera une équipe en partie renouvelée, pleine d'énergie, pour poursuivre l'action autour d'elle.

Une équipe qui a à cœur de pré-

Belvès

L'Apeb dans la campagne

L'Association pour la protection de l'environnement du canton de Belvès (Apeb) vient de prendre connaissance de la profession de foi de l'Union des démocrates pour les élections cantonales.

« Si nous nous félicitons de certaines réalisations qui ont été faites et de certaines propositions, nous sommes consternés par le peu de place qui est donné aux problèmes environnementaux.

L'Apeb rappelle qu'elle s'est opposée ces dernières années à un certain nombre de projets qui auraient porté préjudice au cadre de vie des Belvésois : création d'un grand camping au Chambaud ; agrandissement de l'usine Imbert et détournement de la route d'accès à Belvès par le sud ; extension du camping du Moulin de la Pique.

L'Apeb rappelle sa lutte contre l'excès d'éclairage dans les rues, l'utilisation surabondante de pesticides, la pollution acoustique provoquée par le Moulin de la Pique pendant la saison estivale, la pollution chimique de la Nauze.

Il est urgent de se pencher sur l'assainissement de la Nauze, les analyses faites par l'Apeb en juin 2007 indiquant des taux anormalement élevés de micro-organismes pathogènes. C'est pourquoi l'association demande la construction d'une nouvelle station d'épuration !

Elle souhaite que son action aille au-delà du canton et est solidaire des associations qui défendent l'environnement dans la région, notamment celles qui luttent actuellement contre le projet d'installation d'un circuit automobile dans le parc régional du Périgord-Limousin.

En ces moments où les notions d'écologie, de développement durable sont cruciales, il nous paraît fondamental de lutter pour notre survie et celle de nos enfants ».

Tous ces sujets seront abordés lors de l'assemblée générale qui se tiendra le vendredi 28 mars à 20 h 30 à la mairie de Sagelat.

Un engagement au plus près des citoyens

Claudine Le Barbier, candidate au conseil général, et son suppléant Benjamin Reucheron rappellent que le programme qu'ils ont élaboré se situe dans le prolongement des actions menées par la conseillère générale sortante.

Leur priorité absolue sera de lutter contre la désertification médicale annoncée par une recherche active de professionnels de santé. C'est en effet le défi majeur des prochaines années, car il est impensable d'imaginer un territoire vivant si on ne peut pas s'y faire soigner. De la même façon, le développement de l'hôpital, déjà engagé, permettra d'offrir une palette de soins diversifiés, notamment pour les personnes âgées, et il sera en plus pourvoyeur d'emplois, notamment féminins.

La seconde priorité sera de poursuivre la couverture du canton par Internet, aujourd'hui devenu indispensable, en particulier sur le plan professionnel.

Claudine Le Barbier rappelle que c'est grâce à son action auprès de France Télécom que le canton est partiellement desservi depuis mai 2004.

Les prochaines réunions publiques auront lieu à Sagelat le vendredi 29 février, à Monplaisant le mardi 4 mars, à Siorac-en-Périgord le jeudi 6 et à Belvès le vendredi 7.

Les personnes n'ayant pas reçu le programme complet peuvent le demander au 05 53 31 19 01 ou au 06 82 29 10 18.

MONPLAISANT

Une équipe pour Monplaisant

Après l'annonce faite par Paul Salanier, le maire actuel, de passer la main, François Hache, son premier adjoint depuis 1989, a décidé de présenter sa candidature à la mairie.

Il a constitué autour de lui une équipe de cinq femmes et de cinq hommes : Farida Boirac, née Naït-Ali, juriste de formation ; Catherine Castets, conseillère municipale sortante, gestionnaire du collège de Lalinde ; Renée Chevalley, aide-soignante à la maison de retraite de Villefranche-du-Périgord ; Muriel Delmas, conseillère municipale sortante, retraitée du milieu hospitalier ; Catherine Mage, infirmière à l'hôpital de Belvès ; Robert Bellynck, retraité du secteur bancaire ; Christian Cabar, dirigeant d'entreprise ; Séverin Chiès, responsable mécanique travaux publics ; Jacques Eutrope, directeur du Centre intercommunal d'action sociale (Cias) de Belvès ; Denis Genestal, agent technique.

Le projet de l'équipe se décline autour de trois grands axes principaux :

La communication, pour rendre compte des actions menées par la municipalité au moyen d'un bulletin municipal et d'articles dans les journaux, ainsi que l'établissement de permanences en mairie du maire ou de ses adjoints ;

Les relations avec les habitants, en établissant des réunions avec les personnes âgées et les nouveaux arrivants, en favorisant la

Lot

Mémento gourdonnais

Dimanche 2 mars

Médecin de garde

Docteur NOGARET

Tél. 05 65 41 00 76

EDF Service Tél. 05 65 41 30 59

Mairie Tél. 05 65 27 01 10

Sous-préfecture Tél. 05 65 41 00 08

Hôpital Tél. 05 65 27 65 27

Gendarmerie Tél. 05 65 41 00 17

SNCF Tél. 05 65 41 02 19

ORLIAC

Liste Tous ensemble pour Orliac

La liste Tous ensemble pour Orliac est composée de cinq conseillers municipaux sortants et de quatre nouveaux candidats.

Les conseillers municipaux sortants membres de la liste sont : Raymonde Monmarty, 68 ans, retraitée ; Guy Lala, 62 ans, retraité ; Ginette Sylvestre, 62 ans, retraitée ; Bernard Bernet, 45 ans, entrepreneur en bâtiment ; Pascal Ventelou, 36 ans, artisan ébéniste.

Les nouveaux candidats sont : François Fournier, 50 ans, commandant fonctionnel de Police en retraite ; Christian Ventelou, 40 ans, agriculteur ; Arnaud Delpeyrat, 34 ans, poseur de revêtement de sol ; Hedi Jemai, 63 ans, haut fonctionnaire de l'Onu à la retraite.

Ensemble, anciens et nouveaux se mettent au service de la commune pour faire vivre et défendre les intérêts d'Orliac !

SIORAC EN-PÉRIGORD

Loto

L'Animation sioracoise organise un quine le samedi 1^{er} mars à 20 h 30 à la salle polyvalente.

Les douze parties seront dotées de nombreux lots : bon d'achat de 150 €, appareil photo numérique, dix jambons, coupe-bordure, souffleur-broyeur, banc de jardin, vaisselle, électroménager, etc.

création d'associations, en rétablissant une cérémonie du souvenir, etc. ;

Les travaux, pour le développement de la commune, comprenant notamment la poursuite de l'amélioration de la voirie communale, la réhabilitation des chemins communaux et la création de sentiers de randonnées, la réalisation d'un lotissement communal pour développer l'accession à la propriété et attirer ainsi de nouveaux habitants sur la commune...

Le mot de François Hache : « J'ai réuni autour de moi une équipe de personnes volontaires, motivées et compétentes, qui sont décidées, si vous leur accordez votre confiance, à se mettre au service des habitants de Monplaisant et à travailler tous ensemble au développement de notre commune. »

Réussir Gourdon ensemble

Dans le cadre de la campagne pour les élections municipales, la liste Réussir Gourdon ensemble tiendra des réunions à 20 h 30 dans la salle des fêtes des communes suivantes : le vendredi 29 février à Lafontade, le lundi 3 mars à Prouilhac, le mercredi 5 à Costeraste, et le vendredi 7 dans la salle des Pargueminiers à Gourdon.

Les débats seront clôturés par le pot de l'amitié.

Les Cochonnailles de Lafontade

Le Comité des fêtes les Festivals de Lafontade (route de Salviac/Fumel) organise sa fête d'hiver le samedi 1^{er} mars sous chapiteau chauffé.

Soirée gastronomique et festive autour de la renaissance des traditions.

A partir de 18 h 30, démonstration de découpe de porc.

Découverte de charcuterie de pays : plusieurs producteurs seront présents.

Puis repas animé par la chanteuse Joce. Au menu : charcuterie, jambon grillé au feu de bois, haricots blancs, salade, fromage, dessert. Pain cuit au feu de bois.

Le prix est fixé à 17 €.

Soirée dansante avec l'accordeoniste Gérard Gouny. Ambiance assurée.

Supertombola dotée de lots surprise.

Réservations : 05 65 41 00 84.

LES QUATRE ROUTES-DU-LOT

REMERCIEMENTS

M. et Mme Michel REMONDET, Mme Dominique REMONDET, Mme Hélène REMONDET et son compagnon Jean-Luc BOUSQUET, ses enfants ; Martin, Baptiste, Fanny et Mathieu, ses petits-enfants, très touchés par les marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

Madame Jeanine REMONDET née CLAIRE

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

La famille remercie le directeur et le personnel de la maison de retraite du Plantier, ainsi que M. et Mme Maury, ancien directeur, et tout particulièrement le docteur Félipe et Mme Etchevery pour leurs soins dévoués et amicaux.

SOUILLAC

Tarot

Le club de rugby l'US Souillac organise un concours le samedi 8 mars à la maison du rugby. Inscriptions à 20 h 30. Nombreux lots.

Buvette. Soupe au fromage.

Animaux de basse-cour

Les samedi 8 et dimanche 9 mars au Palais des congrès, venez découvrir plus de mille animaux de basse-cour : pigeons, lapins, poules, palmipèdes ; oiseaux de parc et exotiques, pures races.

Entrée : 4 € pour les adultes. Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans.

Manifestation organisée par la Société avicole du Quercy et Périgord Noir.

LES SPORTS

Club athlétique Sarlat Périgord Noir

Agenda

Samedi 1^{er} mars, pour le compte du championnat, à la Plaine des jeux de La Canéda, les Balandrade recevront Gradignan à 16 h et les Reichel Périgieux à 14 h 30.

Dimanche 2, les seniors 1 et 2 se rendront à Guéret au stade Léo-Lagrange. Départ du car à 7 h. Coup d'envoi à 13 h 30 pour les équipes réserves et à 15 h pour les premières.

Rugby-club daglanais Vallée du Céou

Déception

Le printemps était en avance en ce dernier dimanche du mois de février. Le club de Caudecoste avait rendez-vous sur les bords du Céou.

Après une bonne prestation lors de la rencontre précédente au Caoulet on était en droit de penser que les blanc et rouge pouvaient inquiéter ces Lot-et-Garonnais, certes mieux classés mais qui avaient affiché quelques faiblesses lors du match aller.

Equipe fanion. La première mi-temps voit une domination quasi permanente des locaux. Au cours de leurs rares incursions dans le camp daglanais, les visiteurs ouvrent la marque sur pénalité vers la 7^e minute. Rien n'est inscrit du côté des riverains du Céou. Cette longue domination reste stérile et fait sûrement la preuve de l'incapacité à prendre le dessus. Caudecoste résiste et se montre même dangereux en toute fin de période. C'est le tournant de la rencontre.

Dès la reprise, les Lot-et-Garonnais prennent le match à leur compte. Les Périgourdins accumulent les fautes. De multiples ballons sont donnés à l'adversaire, les en-avant sont légion, peu de munitions sont récupérées en touche, même la mêlée est déficiente. Les entraîneurs Bouyjiou et Jeante, présents sur le terrain, ne peuvent que constater les dégâts. Une défense perméable est à ajouter à tout cela et pas moins de quatre essais sont concédés ! Score final 0 à 27.

C'est ce zéro qui est inquiétant. Dimanche prochain il est impératif que le RCD montre un autre visage. En effet, Virazeil viendra sur les bords du Céou.

Au match aller, le XV daglanais avait subi sa plus cuisante défaite de la saison, 62 à 0. Espérons un sursaut d'orgueil.

Un blessé est à déplorer, l'ailier Lobato, touché à une hanche en milieu de premier acte. Si tout va bien il sera présent dimanche.

En lever de rideau, les réservistes s'affrontaient. Les visiteurs dominent largement les débats mais le RCD inscrit deux essais.

Pour présenter une réserve il faut un effectif suffisant. C'est vraiment le seul point positif de la journée.

Samedi **8** mars
à 19 h 30 à la salle des fêtes de
CARSAC
DINER DANSANT
animé par **Yves Gagnebé**
avec l'orchestre
Week-end 25 €
par personne
Réservations
05 53 31 08 21 ou 06 81 19 27 96
Organisé par le CASPN

US Cénac rugby

Equipe première. Demi-finale du Challenge de l'Espoir. Cénac : 6 - Grenade-sur-Garonne : 8. Mi-temps, 3 à 5. Dimanche 24 février au stade Gaston-Simounet à Bergerac.

Pour Cénac, deux pénalités de Castagné (16^e) et de Joutet (65^e).

Pour Grenade-sur-Garonne, un essai d'Andrieux (39^e) et une pénalité de Mazère (42^e).

Les Cénacois n'iront pas en finale. Sur la pelouse de Gaston-Simounet, les Périgourdins se sont inclinés face aux Haut-Garonnais de Grenade sur le score de 8 à 6. Avec une formation fortement remaniée, les partenaires de Toto Robin avaient certainement la place de qualifier l'équipe. D'un autre côté, certains joueurs ont besoin de souffler. En effet, depuis le 26 août, avec le début du Challenge beaucoup n'ont pas vraiment eu l'occasion de se reposer. Cette deuxième défaite depuis le début de la saison n'aura en rien altéré la motivation des rouge et noir pour la suite du championnat.

Agenda. Dimanche 2 mars, en championnat, pour le compte de la cinquième journée retour, les Cénacois affronteront les Girondins de Sainte-Foy-La Grande. Les équipes réserves joueront à 14 h et les premières à 15 h 30 au stade Stéphane-Branchat.

Saint-Cyprien athletic club

Réception du Passage pour une confirmation

Dimanche 2 mars, le SCAC accueillera Le Passage, près d'Agen, une équipe classée neuvième de la poule mais qui ne compte pas en rester là après ses deux dernières victoires face au dauphin Monflanquin et à Vergt assez largement.

Ces deux résultats prouvent les progrès accomplis par cette formation lot-et-garonnaise lors des matches retour, alors méfiance dans les rangs sang et or ! Il serait stupide de galvauder la confiance emmagasinée après la superbe rencontre face à Mussidan. Le staff cyprote attendait depuis quelques semaines ce match référence qui est enfin venu en terre mussidanaise. Il pourra s'appuyer sur cette performance afin de construire et de faire progresser ce groupe où le système de rotation a l'air d'être très bénéfique et fort bien accepté par les joueurs.

Football-club Sarlat/Marcillac

Infos... Centenaire

La première réunion de préparation du centenaire aura lieu le jeudi 13 mars au bar Le Gambetta à

Sarlat. Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.

Des points qui s'envolent en seniors Les 15 ans et les 13 ans en demi-finales !

Equipe A. Honneur. FCSM 0 - Orthez : 0. Entre deux formations voulant retrouver le succès après un parcours chaotique, la première période est très timide et difficile, et ce malgré un premier quart d'heure à l'avantage des locaux, mais sans réelles occasions. Sur une grosse erreur défensive, à la 24^e minute, les Ortheziens auraient pu surprendre les Sarladais. Juste après, Debernard oblige le gardien Cicéro à réaliser une belle parade. A la 32^e minute, et reprenant leur domination suite à un corner de Filipe le tir de la tête de Momo Haddou atterrit sur la barre transversale. La fin de cette mi-temps est très brouillonne, sans aucun but.

La reprise démarre sur un rythme plus rapide et intense, les Sarladais font un bon pressing pour essayer de forcer la décision. L'entrée de Bouba Camara leur donne du tonus avec de belles occasions. La partie devient également accrocheuse face à une équipe béarnaise jeune et physique ne voulant rien lâcher. Evoluant en contres très dangereux par Lagisquet, Serres et Moulia, les Sarladais ont du mal à trouver la faille, commettant des fautes de relance et d'appréciation. La fin du match, très indécise et serrée, est à l'avantage des visiteurs. Avec cette prestation moyenne, les Sarladais laissent encore passer une rencontre largement à leur portée.

Equipe B. Promotion de ligue. Tocane : 2 - FCSM : 0. Restant sur une bonne série pour se sortir de la zone dangereuse, les réservistes sarladais n'ont pu poursuivre, s'inclinant logiquement à Tocane, chez l'ex-goal Gilles Béliers. Encaissant un but d'entrée de jeu sur une grossière erreur défensive, ils ne peuvent refaire leur handicap. Les locaux doublent la mise sur un penalty en fin de rencontre.

Dommage pour les hommes de François et Fafa qui sont tout de même passés à côté du match et qui étaient trop justes ce dimanche pour espérer mieux.

Equipe C. Promotion première division. FCSM : 0 - Limeryat : 0. Voulant briser une très mauvaise série de résultats mé-

diocres, les hommes de Chris réalisent un excellent match sérieux et discipliné face à un des prétendants à l'accession.

De quoi redonner le moral et un peu de confiance aux Sarladais pour la suite.

Equipe D. Promotion deuxième division. FCSM : 4 - Prois-sans B : 1. Facile victoire des troupes de Dédé et Cacot.

18 ans A. Coupe de Dordogne. Bergerac 1 : 2 - FCSM : 0. Après avoir battu le FCSM en coupe d'Aquitaine, cette équipe de Bergerac 1, évoluant en PH Aquitaine, lui a infligé sa seconde défaite cette saison.

La première mi-temps montre une légère domination territoriale des locaux, mais aucun groupe ne parvient à ouvrir le score. Après quelques changements dus à des blessures, les Sarladais encaissent deux buts. En ce moment l'effectif du groupe de 18 ans est restreint du fait d'un grand nombre de joueurs blessés ou jouant en seniors. On ne peut que saluer le vrai projet sportif qui a été mis en place pour la formation des jeunes par l'entente Bergerac et Prigonieux. Le FCSM doit réfléchir et impulser de nouvelles stratégies pour le développement du football sarladais afin de mieux rivaliser avec Bergerac ou Trélissac.

Le challenge Attitude + a été attribué à Clément Dominguez, Romain Jugie et Thibault Rabastain.

15 ans. Quart de finale de la Coupe de Dordogne. FCSM : 3 - Ecole de football des Trois Vallées : 2. Entrée en matière difficile des locaux qui sont menés 0 à 2 après trente minutes de jeu face à des visiteurs très motivés. Heureusement, Christopher Balat réduit l'écart sur un débordement venu de la gauche, trompant le gardien adverse dans un angle très fermé.

Dès la reprise, le FCSM s'emploie à bien faire et, sur une ouverture dans l'axe, Ludovic Tovacen, fauché dans la surface de réparation, obtient un penalty que Fred Gonçalves transforme. Le jeu s'équilibre en milieu de terrain et les défenses prennent le pas sur les attaques. Il faut attendre la 70^e minute et une belle ouverture de Rémi Verliac sur l'aile droite pour que Dorian Peyrou adresse un centre aérien, dévié de la tête sur le deuxième poteau par Christopher Balat, pour Jérémy Malfois qui loge le ballon au fond des filets, ouvrant ainsi la porte vers les demi-finales de la Coupe de Dordogne.

13 ans. Coupe de Dordogne. FCSM : 14 - Vergt : 0. Ayant le plaisir d'évoluer sur le terrain d'honneur de la Plaine des jeux de La Canéda, les poulains de Philou et Thierry n'ont fait qu'une bouchée de leurs adversaires, confirmant leur belle forme du moment.

Union sportive Campagnac/Daglan Saint-Laurent foot

Agenda

Dimanche 2 mars, seule l'équipe réserve jouera son match décalé du 24 février, et pour cela elle se déplacera à Belvès où elle sera opposée à son homologue. Coup d'envoi à 15 h 30.

ASPS

Enfin un succès !

Une minute de silence fut observée lors de chaque rencontre suite au décès de Delphine Da Silva, épouse de José-Manuel Da Silva, belle-sœur d'Alvaro Da Silva, trésorier adjoint de l'ASPS.

Les Portugais 2 recevaient le deuxième de la poule, Saint-Avit-Sénieur.

Ils s'inclinent 0 à 2 face à une belle et jeune équipe. Ce n'est pas faute d'avoir essayé de jouer car la défense lusitanienne, articulée autour de Manuel Ribeiro, Adriano Borgès et Bertrand Cruzille (auteur d'un bon match), se montre plutôt solide et solidaire mais l'attaque connaît beaucoup de difficultés pour construire et concrétiser.

Les Portugais 1 prenaient le relais face à une réserve de l'Entente Marquay/Tamniès expérimentée, à l'image de Bruno Laval (ex-Sarlat FC division honneur) et de Roland Le Follic (ex-Castets-en-Dorthe championnat national troisième division et ASPS du trois de l'excellence district).

Les locaux se portent à l'attaque et, dès la première minute, ratent l'immanquable. Dommage, car cela aurait permis à l'excellent libéro Mickaël Lhaumond et à ses coéquipiers de s'ouvrir plus facilement les espaces. Au contraire, les réservistes visiteurs développent un football basé sur des contres rapides, notamment de leur numéro onze. Tó Pereira surveille, marque de très près l'ancien rapide du club Roland et va presque le bloquer dans le jeu. A la 25^e minute, Alexandre Gonçalves centre pour Raoul Seixas qui, d'une tête dosée, place le cuir hors de portée du gardien. Score à la pause, 1 à 0.

En seconde période, les verts jouent leur va-tout et sont tout près d'égaliser. La défense, avec un Manuel Rodrigues et un Wilfried Barrouillet concentrés, empêche toutes tentatives offensives de l'EMT. L'ASPS se procure quelques occasions, tel ce tir sur le poteau, mais en vain. Le public assiste à un match vivant et le score en reste là. Face à ce groupe costaud, les Portugais de Sarlat s'octroient les quatre points de la victoire et restent toujours positionnés.

Agenda. Dimanche 2 mars, en match en retard de P2, la réserve se déplacera à Mazeyrolles, coup d'envoi à 15 h 30.

Carnet noir. Le club de football des Portugais de Sarlat présente ses plus sincères condoléances à la famille Da Silva ainsi qu'à ses proches.

US Saint-Geniès/Archignac La Chapelle-Aubareil

Belles victoires

Bon week-end pour les deux équipes qui continuent leur série.

La réserve, en déplacement à Limeyrat, ramène une belle victoire, ce qui lui permet de se replacer en milieu de tableau.

En menant 0 à 2, avec des buts de Logan et de Barco, les joueurs de l'entente gèrent la rencontre et ne concèdent qu'un but sur penalty en toute fin de match. Bravo.

Triple bravo également pour **la première** qui signe une troisième victoire d'affilée en se rendant à Nadaillac pour rencontrer l'US Paulin/Nadaillac/Jayac/Borrèze, et ce dans un derby qui a tenu toutes ses promesses.

Les visiteurs entrent rapidement dans la partie et imposent leur rythme. Belle prestation collective des joueurs qui se créent les meilleures occasions sans toutefois concrétiser. Il faut attendre la fin de la première mi-temps pour voir Marco catapulté sur le cuir au fond des filets. 0 à 1 à la pause.

En seconde période, les locaux réagissent et marquent, 1 partout. Ce but ne contrarie en rien le mental de l'US Saint-Geniès/Archignac/La Chapelle-Aubareil qui reprend l'avantage par l'intermédiaire de Mathieu. Dès lors et après quelques tentatives des locaux, les rouges gèrent la rencontre et ramènent une précieuse victoire méritée qui leur permet de continuer à jouer un rôle dans ce championnat très serré.

Agenda. Dimanche 2 mars, en match en retard, l'équipe A se déplacera à Marquay, coup d'envoi à 15 h 30.

Entente

Marquay/Tamniès

La première confirme

Equipe A. EMT : 3 - Bassillac : 2. Elle confirme sa bonne forme actuelle en venant à bout du leader Bassillac au terme d'une partie palpitante.

Le début du match est euphorique pour les joueurs de l'Entente qui maîtrisent parfaitement le jeu et dominent copieusement leurs adversaires. Un doublé d'Alex et un but de Nicolas permettent aux hommes de Joël de mener 3 à 0 à la demi-heure de jeu. Bassillac marque sur une petite cadage du gardien suppléant Laurent, excellent par ailleurs. 3 à 1 à la pause.

On pense l'affaire entendue mais les visiteurs montrent un tout autre visage en seconde période. Plus présents et déterminés, ils inscrivent un nouveau but sur coup franc, à dix minutes de la fin de la rencontre, et il faudra toute la hargne et la solidarité de toute l'équipe pour préserver ce score de 3 à 2 jusqu'au coup de sifflet final.

Victoire qui place l'Entente en pole position de la poule. Bravo à tous.

Equipe B. Sarlat Portugais : 1 - EMT : 0. La réserve s'incline à Meyset sur le score de 1 à 0. Face à une bonne formation locale, les réservistes n'ont pas démerité et auraient même pu arracher l'égalisation sur une grosse occasion en seconde période.

Agenda. Dimanche 2 mars, seule la réserve jouera face à l'US Saint-Geniès/Archignac/La Chapelle-Aubareil, match à 15 h 30 à Tamniès.

AS Saint-Julien/Carlux

Les échos du Bourniou

Equipe A. La Catte : 4 - AS Saint-Julien/Carlux : 2. La première, en déplacement à La Catte, a rencontré une belle équipe.

Deux minutes après le coup d'envoi, La Catte ouvre le score et double la mise à la 23^e minute. Les visiteurs se donnent à fond pour tenter de revenir, mais en vain.

Après les oranges, à la 55^e minute, suite à une faute sur Amine, C. Laval transforme et réussit le penalty, mais les adversaires se reprennent et marquent peu après. A la 75^e minute, J. Grataud inscrit un nouveau but, 3 à 2. Avec une "petite équipe", l'AS Saint-Julien/Carlux se défend bien et se procure même de belles occasions qu'elle ne peut concrétiser. Dommage car cela l'aurait bien arrangé. Il faut dire que le gardien a fait de très beaux arrêts. A quelques minutes de la fin, La Catte inscrit un nouveau but. Score final 4 à 2.

Cette équipe ne doit pas baisser les bras mais il lui faut y croire.

Equipe B. Olympique Coux-et-Bigaroque : 0 - AS Saint-Julien/Carlux : 5. La réserve se rendait à Coux-et-Bigaroque pour affronter une équipe incomplète. Les visiteurs en ont profité pour l'emporter aisément.

Ce résultat lui permet de remonter dans le tableau, mais ce ne sera pas toujours le cas. Elle doit garder confiance en elle et poursuivre ainsi son jeu car elle rencontrera des formations plus difficiles.

AS Proissans

Sainte-Nathalène

Dès que le printemps revient !

Dimanche 24 février, **la première** recevait Atur, venu dans un esprit revenchard, car au match aller l'AS Proissans/Sainte-Nathalène l'avait emporté 1 à 3.

Les visiteurs débute la rencontre mieux que les locaux et, après vingt minutes mènent 0 à 2 sans que les joueurs de Proissans ne réagissent vraiment. Le déclic survient quand l'Union sportive obtient un penalty que transforme Vincent Lamaud. Une partie du chemin est faite avant d'aborder la mi-temps quand Greg Descamp, comme à l'accoutumée, sauve la mise à son équipe en égalisant juste avant les oranges.

Il fait très chaud et le public est ravi car il voit évoluer deux formations très correctes, bien aidées en cela par le bon travail du référé M. Teillet. Comme chacun le sait, il faut se méfier des reprises, ce que ne fait pas assez Atur qui encaisse un but de Greg Descamp qui signe un doublé et donne l'avantage aux locaux. Le match est toujours aussi plaisant à suivre et Alex Ocariz, très en jambes, signe lui aussi un doublé. Un petit relâchement de l'Union sportive voit Atur marquer pour la troisième fois et les joueurs se séparent sur le score final de 5 à 3.

Quant à **la réserve**, elle se rendait à Marciac afin de rencontrer ses voisins du FC Sarlat/Marciac, bien mieux placés et qui n'ont pas eu beaucoup de mal à se défaire de l'AS Proissans/Sainte-Nathalène. Score final 4 à 1.

Agenda. Dimanche 2 mars, repos pour les deux équipes. Réprise des matches le dimanche 16.

Entente Saint-Crépin Salignac

Week-end moyen

Dimanche 24 février, en lever de rideau, **l'équipe C** s'impose face aux Eyzies-de-Tayac-Sireuil sur le score de 4 à 2. Buts d'A. Mariel (3) et de Ludo Girou.

La première recevait Saint-Laurent-des-Hommes, lanterne rouge de la poule n'ayant gagné qu'un match.

La rencontre débute par une domination des locaux qui se créent de nombreuses occasions sans les concrétiser. 0 partout à la pause.

La seconde période commence avec une équipe visiteuse qui, sans déroger à sa réputation, installe un faux rythme en faisant beaucoup de fautes. Les jaune et bleu n'inscrivent aucun but malgré un nombre incalculable d'occasions. Score final vierge.

L'équipe B se déplaçait à Bouzillac, dernier de la poule.

Après avoir été menés au score 2 à 0, suite à des erreurs défensives, les jaune et bleu parviennent à égaliser grâce à Jackson Guilherme.

Agenda. Samedi 1^{er} mars, la première recevra Grignols à 18 h 30 au Mascolet. Repos pour les équipes B et C.

Union sportive Paulin Nadaillac/Jayac/Borrèze

A quand le réveil ?

Certes les deux équipes masculines recevaient deux bonnes formations de leurs poules, mais bon... Les résultats se traduisent par deux défaites.

La première, celle de **la B**, est acquise trop vite contre Condat B. Les locaux prennent la foudre d'entrée de jeu et se réveillent trop tardivement. Menés 2 à 5 à la mi-temps, ils finissent la partie sur le score de 3 à 6.

La A subit la domination de l'US Saint-Geniès/Archignac/La Chapelle-Aubareil en première mi-temps et s'en tire avec 0 à 1 à la pause. Le jeu est plus équilibré en seconde période, où après être revenue au score elle encaisse un nouveau but sur un cafouillage. Score final 1 à 2.

Moins de punch et peu d'occasions pour les Paulinois, c'est tout !

Agenda. Dimanche 2 mars, deux matches en retard à domicile face à Saint-Léon-sur-Vézère.

Réaction nécessaire...

US Meyrals

Deuxième défaite consécutive de la A

Dimanche 24 février, **la réserve** recevait son homologue de La Ménaurie. Après un match globalement bien maîtrisé, elle s'impose aisément 5 à 1. Dès la première mi-temps, le score de la rencontre est scellé. Buts d'E. Issartier, de J. Garcia, de J.-F. Duchier et de T. Grave (2).

La première accueillait Prignonieux C. A l'issue d'une première période terne et pauvre en occasions, le tableau affiche 0 partout.

Dans le second acte, les visiteurs profitent des erreurs défen-

Billard-club Le Tryo

Une belle victoire avant un gros match de coupe...

Pour le compte de la onzième journée, **le Tryo 1** recevait les Revenants de Saint-Méard-de-Drôme.

Laissant derrière eux la courte défaite de la semaine dernière face au Pool Espérance 2 qui leur aurait permis d'être premiers de leur poule, les Sarladais rentrent dans le vif du sujet en gagnant les cinq manches de la première série. Continuant sur la même dynamique, ils remportent une à une les ultimes manches. Cette belle et large victoire sur le score de 10 à 0 permet au Tryo 1 de rester dans le duo de tête.

Le Tryo 2 se déplaçait chez le Madison 2 de Bergerac. Menés 5 à 2, les hommes de Popeye se remettent en selle grâce aux deux victoires suivantes. Revenant à une manche des locaux, les Sarladais peuvent encore espérer ramener les deux points du nul, comme la semaine dernière en terre caprainienne. Malheureusement, la perte de l'ultime manche fait qu'ils s'inclinent sur le score de 6 à 4.

Agenda. Pour le compte de la Coupe de France, le Tryo 1 recevra les Inconnus, équipe évoluant en nationale 2, rendez-vous à 20 h.

Les échos de la Boule lamponnaise

Championnats des clubs

Voici le classement des équipes lamponnaises à l'issue des trois premières journées.

En poule unique d'excellence, Brantôme/Champagnac est premier avec trois victoires et neuf points, quant à **l'équipe A** lamponnaise, elle occupe la deuxième place ex aequo avec Saint-Léon-sur-L'Isle, Thiviers et Cornille, et ce avec sept points et deux victoires.

En poule A de première division, **la B** est dans une position un peu plus délicate après des matches perdus contre les ténors de la poule Lalinde et Montignac, mais un très bon match nul face à Sarlat A.

Enfin, en seconde division poule A, avec deux victoires et sept points, **la C** est troisième derrière les deux premiers ex aequo, Saint-Cyprien et Villefranche-du-Périgord, qui comptent trois victoires et neuf points.

Agenda. Samedi 1^{er} mars, en excellence, l'équipe A se rendra à Champagnac-de-Bélair pour rencontrer l'EP Périgueux, un adversaire difficile. En première division, la B sera au repos en raison de la défection de Couze B. Pour le compte de la seconde division, la C se déplacera à Saint-Cyprien pour affronter Aubas.

sives pour d'abord ouvrir la marque puis reprendre l'avantage sur penalty, mais ce après la superbe égalisation de F. Bernard. Enfin, suite à une faute de main du gardien meyralais, Prignonieux clôt la rencontre sur le score de 1 à 3.

Agenda. Dimanche 2 mars, l'équipe A se déplacera à Jumilhac-Le Grand pour disputer les quarts de finale du Challenge intersport.

Sarlat sport auto

Résultats du rallye 24

Samedi 16 et dimanche 17 février se déroulait le 12^e rallye 24 lequel empruntait les routes de Sorges et d'Agonac dans le nord du département.

Cinq équipages du Sarlat sport auto participaient à cette épreuve.

Très bonne performance attribuée à A. Ulbert et V. Duhamel qui terminent à la 4^e place scratch au milieu des grosses automobiles. P. Lespinasse et J.-M. Giat continuent leur apprentissage de la BMW et prennent la 23^e position. S. Almeida et G. Palézis finissent 46^{es} et J. Fargetou et G. Lobry 56^{es}. Enfin, palme de la malchance pour J.-M. Louprou et G. Routier qui se retrouvent donc 65^{es} alors qu'ils menaient leur classe.

Réunion. Elle aura lieu le vendredi 14 mars à 20 h 30 au bar Le Turbo.

Association des tireurs sarladais

Les 19 et 20 janvier, les voisins du Sarlat tir Périgord Noir organisaient les championnats départementaux 10 mètres. Trois tireurs de l'ATS y participaient.

Classements. Dominique Laval termine premier en pistolet seniors 2. Noël Couderc finit premier en pistolet standard et en vitesse seniors 2 et deuxième en pistolet 10 mètres seniors 2. Fabrice Mallard est sixième en pistolet 10 mètres seniors 1.

Les 9 et 10 février, les Girondins organisaient les championnats régionaux 10 mètres.

Dominique Laval et Noël Couderc s'étant sélectionnés lors des championnats départementaux, ils participèrent le dimanche mais ce ne fut pas un jour faste. Dominique finit 35^e avec 518 points et Noël 38^e avec 515 points.

Ce n'est pas grave, ils feront mieux l'an prochain.

Club hippique la Vallée des Châteaux

Pour défendre ses couleurs en endurance, le club s'est rendu à Nérac, dans le Lot-et-Garonne, où s'étaient réunis deux cent trente-huit participants, une première, du jamais vu !

Huit cavaliers du club participaient à cette épreuve qui s'est déroulée par un temps splendide et sur un parcours dans le sable, et qui comportait un passage à gué et trois courses de 20 km, 40 km et 60 km.

Résultats.

En 20 km : 40^e, Emmanuelle sur Antares.

En 40 km : 6^e, Oscar Sohna sur Mutan ; 7^e, Catherine Escarmant sur Malice ; 13^e, Marie-Lou Quitte-lier sur Pêche ; 45^e, Marjolène Lombard sur Plume.

En 60 km : 1^{er} ex aequo, Alexis Terral qui, croyant battre ses parents sur sa jument Maya des Milandes avec un cardiaque à 44 pulsations, est obligé de partager la première place avec sa mère, la jument Jasmine de Cantaduc ayant également un cardiaque à 44 pulsations ; 2^e, Pascal Terral, son père, sur Normane avec un cardiaque à 48 pulsations.

Union cycliste sarladaise

Section Ufolep

La section Ufolep de l'Union cycliste sarladaise ouvre sa saison 2008 le dimanche 2 mars avec la traditionnelle épreuve en ligne Sarlat/Daglan/Sarlat.

Engagement sur le parking de la gare à partir de 13 h 30. Départ bloqué à 15 h du parking du supermarché Casino jusqu'au rond-point de Madrazès, puis direction Malevergne, Saint-Vincent-Le Paluel, Sainte-Nathalène, Simeyrols, Carlux, Saint-Julien-de-Lampon, Sainte-Mondane, Grolejac, Carsac, Vitrac - retour à Sarlat pour les grands sportifs -, Cénac-et-Saint-Julien, Daglan, Saint-Cybranet, Castelnaud, La Roque-Gageac, Vitrac et Sarlat où le final est fixé après le raidillon menant à la gare.

Arrivée prévue entre 16 h 45 et 17 h.

Nul doute que le président René Rebeyrol verra nombre de ses licenciés au départ de cette belle épreuve qui, chaque année, rassemble plus de cent vingt à cent cinquante participants venus de toute l'Aquitaine et de la Corrèze.

Sarlat tir Périgord Noir

Résultats



De gauche à droite : Justine Buron, Manon Bernard et Aurore Lansman

Trois jeunes féminines sur les pas de tir.

Samedi 2 et dimanche 3 février, les championnats de France des clubs se déroulaient à Libourne, en Gironde.

Composée d'Aurore Lansman, en minimes, de Justine Buron, en benjamines, et de Manon Bernard, en poussines, qui a remporté précédemment le titre de championne de Dordogne puis celui de vice-championne d'Aquitaine en pistolet, l'équipe n'avait absolument rien à perdre en se présentant sur les pas de tir libournaise.

Alors qu'une certaine inquiétude se fait sentir avant le début de la compétition pour Justine et Aurore qui, en individuel, avaient déjà participé aux championnats de France, Manon qui n'a pas encore l'expérience du niveau national fait tout pour dissimuler la tension qui monte au fur et à mesure que l'heure du coup d'envoi des écoles de tir approche. Fort heureusement, grâce aux conseils avisés des adultes, les trois jeunes gèrent la situation de stress et commentent le match dans de bonnes conditions.

La première série débute par les poussins et, malgré une série d'essais très inquiétante pour les entraîneurs, Manon réussit un meilleur match qu'aux championnats régionaux. Puis vient le tour de Justine qui, après avoir tiré les dix premiers plombs dans un état de grâce incontestable, finit sa partie avec une petite baisse de régime. Enfin, Aurore termine le match par deux séries de dix plombs tout à fait honorables compte tenu du niveau très relevé de la compétition.

L'équipe du Sarlat tir Périgord Noir, 29^e sur le plan national suite aux championnats régionaux, ravit ici cinq places au classement des championnats de France.

Félicitations aux trois jeunes Sarladaises qui ont fait preuve

d'une énorme volonté et d'une bonne sportivité.

Avec une telle expérience on ne doute pas que les jeunes du club se surpasseront pour accéder au niveau des championnats de France en individuel qui auront lieu à Maubeuge du 3 au 6 juin.

Championnats régionaux pistolet et carabine 10 mètres.

Samedi 9 et dimanche 10 février, les Sarladais se déplaçaient en Gironde pour participer aux championnats régionaux pistolet et carabine 10 mètres à Bordeaux.

Les sept tireurs du club, qualifiés lors des championnats départementaux, se sont donc présentés sur les pas de tir avec l'intention d'obtenir les titres de champion d'Aquitaine en individuel en pistolet standard, pistolet précision, pistolet vitesse et carabine. Cette compétition comptant pour la qualification aux championnats de France, il était très important pour les Sarladais de rester concentrés.

En cadets, Pierre Albrand débute par un tir tout en précision et se classe cinquième avec un score de 464 points sur 600. Un bon résultat lorsque l'on sait que cette discipline n'est pas celle qu'il préfère. En revanche, dans sa discipline de prédilection, le pistolet vitesse, il obtient une médaille d'argent.

Adrian Rond, qui depuis quelques années maintenant a habité le club à de très bonnes prestations, ne l'a une fois de plus pas déçu. En effet, sur les trois disciplines dans lesquelles il s'était brillamment qualifié lors des championnats départementaux, il remporte haut la main son match en précision avec un score de 566 points sur 600. Cet excellent résultat le propulse en bonne place pour faire partie du trio de tête des championnats de France, et espérons-le à la première place ! En pistolet standard, il confirme avec brio sa motivation puisque, là aussi, il obtient la première place avec un score de

362 points sur 400. On pense une fois de plus à un bon classement lors des championnats de France et peut-être à une médaille. Enfin, en pistolet vitesse, il obtient une troisième place, signe d'une petite baisse de régime en fin de journée. Mais au vu des résultats précédents il en est tout excusé !

Les féminines n'ont pas été en reste puisque, en carabine, Danielle Deguilhem termine première avec un score de 368 points sur 400 et une avance de 60 points. Voilà qui montre sa détermination à vouloir se qualifier encore cette année pour les championnats de France. Et si cette saison était comme la précédente, celle d'une place sur le podium et pourquoi pas une saison en or ! En pistolet, elle obtient la sixième place et se qualifie.

En dames 1, Véronique Philippe, qui avait remporté l'année passée une troisième place, retrouve encore la même position au classement final et repart donc avec une médaille de bronze en pistolet standard, suivie de Muriel Rond.

En seniors 1, Patrick Rond et Thierry Bernard concouraient en pistolet précision, pistolet standard et pistolet vitesse. En pistolet précision, petite déception pour tous les deux puisque Thierry n'obtient que la seizième place et Patrick la dix-neuvième. C'est promis, ils feront mieux dans cette discipline l'année prochaine ! En pistolet standard, Thierry réagit bien après son match précision et se classe troisième devant Patrick, offrant ainsi au STPN une nouvelle médaille.

Pour finir, Patrick prend sa revanche en pistolet vitesse et se classe quatrième devant Thierry.

C'est donc un total de trois médailles d'or, une médaille d'argent et trois de bronze que le Sarlat tir Périgord Noir a à son actif pour les championnats régionaux.

Ce week-end demeurera très certainement dans les mémoires des tireurs sarladais compte tenu des excellents résultats obtenus et des qualifications d'Adrian Rond et de Danielle Deguilhem pour les championnats de France 2008 qui auront lieu du 25 au 30 mars à Châlons-en-Champagne.

Cyclotourisme sarladais

Pour la saison 2008, chaque semaine seront publiés les circuits des sorties des mardis et vendredis. Le départ a lieu à 13 h 45 à la gare de Sarlat. Selon les niveaux, trois parcours sont proposés.

Mardi 4 mars. C, environ 50 km : Sarlat, Vitrac, Cénac, Maraval, Daglan, Saint-Cybranet, Castelnaud, La Roque-Gageac, Vitrac, Sarlat. **B, environ 80 km** : idem C jusqu'à Daglan, puis Saint-Pompon, Saint-Laurent-La Vallée, Siorac-en-Périgord, Saint-Cyprien par Mouzens, Beynac, La Roque-Gageac, Vitrac, Sarlat. **A, environ 82 km** : idem B jusqu'à Saint-Laurent-La Vallée, puis Belvès, Siorac-en-Périgord, Saint-Cyprien par Mouzens, Beynac, La Roque-Gageac, Vitrac, Sarlat.

Vendredi 7 mars. C, environ 58 km : Sarlat, Carsac, Grolejac, Nabirat, Saint-Aubin-de-Nabirat, Pont-Carral, Bouzic, Maraval, Cénac, Vitrac, Sarlat. **B, environ 66 km** : idem C jusqu'à Bouzic, puis Daglan, Saint-Cybranet, Castelnaud, La Roque-Gageac, Vitrac, Sarlat. **A, environ 85 km** : idem C jusqu'à Pont-Carral, puis Concorès, Saint-Germain-du-Bel-Air, Gourdon, Sarlat.

Toute personne intéressée par la pratique du cyclotourisme au sein d'un club peut se rendre au lieu de rendez-vous pour participer à une sortie d'essai.

Est également à l'étude l'organisation d'une sortie le dimanche matin pour les licenciés, actuels ou futurs, encore en activité et ne pouvant participer aux sorties en semaine. A suivre...

Saison départementale. Dimanche 9 mars, le club se rendra au Buisson-de-Cadouin pour la journée d'ouverture.

Randonnée pédestre et à VTT

Dimanche 2 mars, l'Amicale laïque de Saint-Amand-de-Coly organise une marche de 13 km et une sortie à VTT de 25 km.

Rendez-vous au séchoir à tabac à partir de 13 h 30. Départ à 14 h. Retour prévu vers 17 h.

Participation : 3 €.

Goûter et boissons chaudes au retour.

Renseignements : marche, tél. 05 53 51 60 65 (HR) ; VTT, tél. 06 84 09 84 35.

Abonnez-vous à votre hebdomadaire

L'ESSOR SARLADAIS

Coupon à retourner accompagné de votre règlement à

L'ESSOR SARLADAIS

BP 57 - 29, avenue Thiers - 24202 SARLAT cedex

1 AN : 45 €

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tennis-club sarladais

Résultats



Championnat jeunes du Crédit Agricole.

Pas moins de neuf équipes étaient inscrites dans ce championnat départemental par équipe. Les jeunes de l'école du Tennis-club sarladais se sont plutôt bien distingués dans cette compétition.

Les poussines passent brillamment les phases préliminaires en terminant premières de leur poule avec trois victoires à leur actif. Les très prometteuses Léa Delmas, Elodie Muller et Alicia Lascombes se qualifient pour les demi-finales mais s'inclinent face à la solide équipe du CAP. Un grand bravo aux poussines !

Chez **les benjamines**, deux équipes étaient inscrites.

Une en première division, composée d'Emma Billoir (30/2) et de Camille Salas (30/3). Elles ne parviennent pas à passer le cap de leur poule très relevée, celle-ci comprenant la très bonne formation de Boulzac.

L'autre en deuxième division, composée d'Alana et Maëli Drieu et de Manon Hivert, réussit un sans-faute sur toute la compétition. En effet, après avoir gagné toutes leurs rencontres en phase de poule, les Sarladaises accomplissent un parcours impressionnant en surclassant tous leurs adversaires. Une victoire en demi-finale contre Siorac-en-Périgord et en finale face au Copo font d'elles les championnes de Dordogne de cette division. Bravo les filles !

Chez **les poussins**, deux groupes étaient engagés.

Les poussins 1, composés de Louis Agrafeil, d'Adrien Lafranque et de Pierre Fouquet, réalisent un très beau parcours. En effet, après avoir fini premiers de leur poule grâce à trois victoires sans appel, les Sarladais se qualifient pour les demi-finales mais s'inclinent face aux futurs vainqueurs de l'épreuve, Coursac 1.

Les poussins 2, composés d'Enzo Blavignac et de Paul Genson, réussissent également une belle performance avec deux superbes victoires à leur actif, dont une face aux futurs finalistes !

En benjamins, deux formations étaient également engagées. Une en première division et l'autre en deuxième.

Les benjamins 1, composés d'Alejandro Del Toro (30/3) et de Valentin Boquel (30/5), après avoir franchi le cap des poules, se hissent en demi-finale mais perdent face à Trélissac 1. Beau parcours pour ces deux joueurs prometteurs.

Les benjamins 2, composés d'Oliver Gerrish (30/5) et de Maxi-

milien Vigor (40), jouent de malchance dans ce championnat malgré un parcours très encourageant. En effet, bien qu'ayant gagné quatre de leurs cinq rencontres, ils ne finissent pas parmi les meilleurs deuxièmes de ce championnat et n'accèdent donc pas aux phases finales, dommage !

A noter, trois lutins sarladais, Thomas Salas, Toby Gerrish et Paolo Bourges, participeront à leur premier tournoi à Thiviers. Bonne chance à ces jeunes joueurs très prometteurs, âgés de seulement 6 ans !

Chez les adultes.

Le championnat du Périgord arrive à son terme, les phases finales pour les formations qualifiées se dérouleront début mars.

Cette année, cinq groupes messieurs et deux dames sont engagés.

En dames, l'équipe 1, qui joue en première division dans une seule et unique poule, a fort à faire contre les meilleures formations du département : le CAP, Bergerac, ASPTT, Trélissac. Au terme des matches aller, malgré de belles rencontres, l'équipe 1 enregistre trois défaites pour un match nul contre Trélissac. Les matches retour commencent ce week-end. Un grand bravo cependant à Angélique De Saint-Exupéry (15/3) qui réalise un début de saison fracassant puisque, après avoir gagné le tournoi interne, elle perd à deux reprises à 15 ainsi qu'à 3/6 !

L'équipe 2 évolue en deuxième division. Bien qu'ayant fait un beau parcours, finissant troisième de sa poule, elle ne disputera pas les phases finales. Bravo à Emmanuelle Nodinot, Annie Vaux, Hélène Gorenflot et à leur capitaine Marina Dartenset.

En messieurs, tout d'abord un grand bravo à l'équipe 1 pour sa qualification pour les demi-finales départementales. Emmenée par son capitaine Paul Damez, elle réalise un parcours quasi sans faute pour finir dans les deux premières de sa poule. Paul Damez (5/6), Baptiste Laurent (15/3), Julien Planès (15/3), Cyrille Lemonie (15/3) et Adrien Perrot (15/3) se qualifient pour les phases finales au terme de la dernière rencontre qui se jouait chez leurs voisins de Vitrac : victoire 4 à 2 !

A noter, dimanche 16 mars, la demi-finale se déroulera très certainement contre le CAP 1, composé des meilleurs joueurs de Dordogne. Le lieu de la rencontre n'est pas encore déterminé. Elle s'annonce donc très difficile mais la cohésion des Sarladais étant à

son maximum, le club croit à l'exploit !

L'équipe 2, qui évolue en deuxième division, jouait son maintien sur la dernière journée de ce championnat avec cette fois-ci la réception de Vitrac 2. Cette rencontre décisive pour les Sarladais se solde par une très belle victoire sans appel 5/1 et des perfs à gogo. En effet, Jacques Boquel perdit à 15/3 et Didier Robert (30/1) à 15/5.

A noter la belle victoire d'Hervé Delaigue ainsi que celle de la solide paire, en double, Boquel/Robert face à des joueurs bien mieux classés.

L'équipe 3, qui évolue en troisième division, avait fort à faire dans une poule relevée. Le maintien est également acquis pour Stéphane Glinel (15/5), J.-P. Alibert (15/5), Fabrice Merchadou (15/5) et J.-P. Mora (15/5).

Enfin, un grand bravo aux équipes 4 et 5 qui finissent toutes deux premières de leur poule et accèdent donc à la division supérieure. Elles joueront les phases finales, les quarts de finale étant prévus le 9 mars.

Bravo à l'équipe 3 : J. P. Valette (15/5), J.-M. Calès (30/1), Noureddine Jalal (30/1) et Marc Fille-Lambie (30/1).

Bravo à l'équipe 5 emmenée par Lamblin père et fils, tous deux 30/1, Yolland Assicanon (30/2) et Kévin Combettes (30/2).

Tournoi d'hiver 2008. Il continue jusqu'au 9 mars et est ouvert à tous, de non-classé à zéro. Les finales et demi-finales se dérouleront les 8 et 9 mars. Venez nombreux pour assister à ces rencontres.

Cette balade comprend deux boucles.

Urval nord : 8 km, à la découverte de l'église du XI^e siècle de pur style roman, de four et moulin banaux, des coteaux et de l'imposante chartreuse de la Pujade (quartier général de l'état-major interallié d'André Malraux).

DIVERS

□ **PRENDRAIS COURS** particuliers d'ALLEMAND, secteur Saint-Cyprien, Belvès, etc., pas sérieux s'abstenir. — Tél. 05 53 28 19 44 (HR).

□ **Etablissements Jean MICKAËL, RÉNOVATION**, peinture, maçonnerie, révision toitures, devis et déplacements rapides et gratuits. — Madrazès à Sarlat, téléphone : 05 53 29 35 79 ou 06 20 25 10 21.

LIVRAISONS DE FIOUL Philippe CADIOT

Le meilleur service au meilleur prix

Livraisons 6 jours/7

Tél. 05 53 28 57 17

□ **TRAVAUX de MAÇONNERIE**, couverture, charpente, garage, évaluation de travaux et de vos biens. — Téléphone : 05 53 30 46 31 ou 06 73 21 78 32.

□ **Guillaume MAZÈRE**, diplômé d'État, 24220 Vézac, jardins, espaces verts, entretien, création, semis de gazon, aménagement paysager avec maçonnerie, devis gratuits. — Tél. 06 87 30 31 29 ou fax 05 53 59 69 55.

□ **URGENT**, jeune couple avec enfants, très bonnes références, RECHERCHE MAISON F4 à LOUER, garage et terrain, loyer maximum 550 € mensuel, secteur de Saint-Amand-de-Coly, Saint-Geniès, Le Lardin, Condat, Thenon, Auriac-du-Périgord. — Tél. 05 53 51 93 86 ou 06 78 39 50 63.

Antiquités et objets de décoration
BENNATI à BEYNAC
ACHÈTE
petits meubles, tableaux
et objets anciens
Tél. 05 53 28 17 79

□ **André**, artisan à Saint-Geniès EFFECTUE TRAVAUX d'ENTRETIEN, peinture intérieur/extérieur, façades, volets, avant-toit, maçonnerie, reprise crépi, fissures, joints apparents et autres, + entretien sur monuments funéraires. — Tél. 06 77 92 78 98.

□ **Motivée, sérieuse, organisée**, avec sens des responsabilités, RECHERCHE EMPLOI dans la vente ou la production de produits régionaux (épicerie fine, alimentation, etc.), accepte emploi à temps partiel, mi-temps ou intérim ponctuel. — Tél. 06 87 83 88 85.

□ **Camping à 6 km de Sarlat RECHERCHE**, pour juillet et août, EMPLOYÉES pour bar, épicerie, ménage, snack (cuisinière), employé polyvalent. — Tél. 06 80 17 19 93.

□ **URGENT, RECHERCHE** pour chantiers importants 3 PLAQUISTES et poseurs de bandes. — Tél. 05 53 51 82 33.

□ **Sur la commune de Tamniès, PERDU CHIEN** mâle colley, noir, depuis le jeudi 21 février, tatoué et portant un collier. — Tél. 06 76 92 87 81.

□ **Hôtel-restaurant à La Roque-Gageac RECHERCHE**, d'avril à novembre, 1 COMMIS de CUISINE et 1 PLONGEUR. — Tél. 06 75 58 79 28.

□ **Jeune femme sérieuse et dynamique PROPOSE AIDE** aux devoirs niveau primaire, baby-sitting, cours informatique débutants, saisie diverses, accepte cesu. — Tél. 06 82 11 97 55.

Urval sud : 9 km, à la découverte de beaux panoramas, de toits pentus de pur style périgourdin, du dolmen de l'entrée du Camp-de-César, du château de la Bourlie.

Rendez-vous à 9 h 30 sur la place du Marché-aux-Noix à Sarlat ou à 10 h 30 sur la place de la mairie à Urval.

ANTIQUITÉS SARLADAISES

Renaud HUTIN

Achat - Vente - Estimation

Mobilier - Tableaux - Beaux objets - Art déco
300 m² d'exposition Ouvert toute l'année
40, avenue Thiers - SARLAT
05 53 31 20 08 ou 06 80 66 02 50

□ **Exploitant forestier ACHÈTE BOIS SUR PIED**, toutes essences, toutes catégories. Achat et vente bois de chauffage. — Téléphone : 06 80 91 53 94 ou 05 53 28 13 21 (HR).

□ **ISOLATION ÉCOLOGIQUE** en cellulose, posée par soufflage. — Renseignements par tél. 05 53 28 23 58 ou 06 31 44 24 77 www.isolation3000.com.

□ **URGENT, RECRUTE CONDUCTEUR** de TRAVAUX avec expérience en plâtrerie-peinture, département 24. — Téléphone : 05 53 51 82 33.

□ **Couple sérieux RECHERCHE à LOUER APPARTEMENT** ou petite maison avec jardin ou cour, sur Saint-Cyprien et alentours. — Tél. 06 77 71 74 35 (HR).

□ **SARL DOUSSEAU**, plomberie, sanitaire, débouchage canalisations, dépannage. Pose et installation chauffage central, bois, fioul et gaz. Vente et pose de planchers chauffants. Adoucisseurs. Devis gratuit. — Tél. 05 53 30 36 32.

□ **Acheteurs français, allemands, anglais, hollandais, etc., RECHERCHE** entre particuliers MAISONS, appartements, terrains. Partenaire européen. — Appel gratuit au 0 800 14 11 60 (Réf. PHR 22).

□ **RECHERCHE CADRE COMMERCIAL EXPORT** pour la vente de produits alimentaires haut de gamme, anglais courant indispensable, poste nécessitant la passion de la gastronomie et de nombreux voyages à l'étranger. — Adresser CV à Gourmet Connexion, la Faurie, 24200 Sarlat ou e-mail : gourmet.connexion@wanadoo.fr

□ **Hôtel-restaurant à Sarlat RECHERCHE FEMME** de CHAMBRE polyvalente avec expérience. — Tél. 06 88 22 00 52.

□ **Société secteur agricole RECRUTE MAGASINIER**, région Montignac. Sera chargé de la maintenance, de la mise en rayons et du service à la clientèle, poste évolutif, CDI après essai, poste à pourvoir très rapidement. — Envoyer CV et lettre de motivation à La Périgourdine, 35, avenue Benoît-Franchon, 24750 Boulzac.

L'ESSOR SARLADAIS

Hebdomadaire d'information

siège social :

29, avenue Thiers - 24200 SARLAT

CPP n° 1008 C 83767

Propriétaire :

Madame Marie-Louise ARMAGNAC

Directeur de la publication :

M. Michel DELPECH

Rédactrice en chef : Josette DELPECH

Édité par :

IMPRIMERIE DU SARLADAIS

29, avenue Thiers - Sarlat



Imprimé par
ROTO GARONNE
47310 ESTILLAC

Tirage :
9 100 exemplaires
Dépôt légal
à parution

2006

La direction se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.

SARLAT
Quartier de l'hôpital
TERRAINS À BÂTIR
de 661 à 1 665 m²
à partir de **23 000 €**
Lotissement de la Garrissade
Tél. 05 53 31 97 62
Documentation sur demande
LIBRE CHOIX DU CONSTRUCTEUR

□ TOYOTA RAV 4 136 DAD VX, état neuf, janvier 2007, première main, 23 000 km, 24 900 €. — Tél. 06 89 33 87 40.

□ Au cœur de Sarlat, APPARTEMENT T3, 80 000 €, agences s'abstenir. — Tél. 08 77 18 24 22 ou 06 73 53 28 25.

□ RENAULT Clio, 1999, 106 000 km, verte, bon état, 3 700 €. — Téléphone : 06 30 93 67 37.

COIFFURE A DOMICILE
homme • femme • enfant
Corinne Parjadis
24370 CAZOULÈS
06 30 43 82 32
05 53 59 07 09

□ TABLE de FERME en chêne massif + 2 bancs. — Tél. 06 73 90 14 55.

□ Marquay, 2 TERRAINS à BÂTIR de 2 000 m² avec c.u. — Téléphone : 06 81 70 87 78.

□ FOIN, 200 boules de 120 x 120. — Tél. 06 87 46 74 86.

□ PORC fermier, poids vif ou poids propre. — Tél. 06 74 30 21 47.

RECHERCHE
TRÈS URGENT. MAISON de ville au cœur du centre historique de Sarlat.
TERRAIN proche de Sarlat au prix de 30 000 €.
A VENDRE
Réf. 3 1000. Temniac, commune de Sarlat, très beau TERRAIN avec c.u., bien exposé. 51 861 € FAI
Réf. 6949. Sur la commune de Cénac, MAISON en pierre sur deux étages, 6,5 ha de terrain. 640 000 € FAI
Réf. 3 1045. Sur la commune de Marquay, TERRAIN de 4 890 m², très bien situé. 80 000 € FAI
Réf. 3 1015. Proche du lycée Prêde-Cordy, MAISON sur sous-sol, sur 2 007 m² de terrain. 190 000 € FAI
Réf. 3 1016. Sur la commune de Proissans, TERRAIN de 1 500 m². 39 974 € FAI
Réf. 6 1051. VIAGER. Sur la commune de Sarlat, MAISON évaluée à 360 000 €. Pour toutes les modalités, nous consulter.

AGENCE J.-L. PHILIP
34, avenue Gambetta et place Pasteur - SARLAT
Tél. 05 53 31 44 44 et 05 53 59 33 61
Fax : 05 53 31 44 40 et 05 53 59 35 95

□ Cause déménagement, PIANO Samik, noyer, état neuf, 1 600 € ; Honda XR 80, état neuf, 1 500 €. — Tél. 05 53 28 94 22 (HR).

□ GPS Garmin 250 W France/Europe, neuf, écran 11 cm, radars, parkings, etc., 195 € à débattre. — Tél. 06 89 81 37 94.

□ Cause départ en maison de retraite, RENAULT Kangoo essence, 6 cv, décembre 2001, 104 000 km, boîte automatique, contrôle technique janvier 2008, 4 700 €. — Tél. 05 53 28 97 29.

□ 2 véhicules de société CITROËN : C15, 159 000 km, 3 000 € ; Saxo Diesel, 200 000 km, 600 €. — Tél. 05 53 31 08 27.

□ POMMES de TERRE de consommation, première qualité, sacs de 25 kg, 18,50 € le sac. — Téléphone : 05 53 28 48 27 (HR) ou 06 08 73 10 47.

□ 5 min de Sarlat, sur hauteur, TERRAIN de 2 200 m² avec c.u., bonne exposition, 35 000 €. — Tél. 06 08 92 74 26.

L'ATELIER DU PC
LE PONTET
24200 SARLAT
L'INFORMATIQUE SARLADAISE
VENTE, RÉPARATION
TÉL : 05 53 21 81 81
FAX : 05 53 59 12 14
WWW.ATELIERDUPC.COM

□ VOLKSWAGEN Bora break 1,9 l TDi Sport 130 ch, 2001, 112 000 km, boîte 6 vitesses, toutes options, 11 000 € ferme. — Téléphone : 05 53 31 68 93 (HR).

□ CHARRUE trisoc ; sarcluse Super Préfer ; faneuse Fella, 4 toupies ; andaineur Fella ; faucheuse Kuhn, 5 assiettes ; tuyaux d'arrosage Perrot + accessoires ; round baller Rivierre-Casalis ; bois de chauffage. — Tél. 05 53 28 85 55.

□ Collaborateur RENAULT retraité vend Kangoo Luxe Privilège 1,5 l dCi 85, juillet 2006, 32 700 km, antibrouillards, climatisation, rangement avion, autoradio CD satellite, 13 500 €. — Tél. 05 53 28 60 26.

CARRIÈRE DE CROZ-MAGNON
DÉBIT ET TAILLE DE PIERRE.
Équipe autorisée de Démontage sur mesure.
Tél. 05 53 28 13 90 Fax 05 53 28 05 81
carrierecrozmagnon@wanadoo.fr

□ PLAQUE de CUISSON vitrocéramique Indésit, neuve, 60 cm, pour encastrement, 4 foyers radiants, valeur 271 €, vendue 200 €. ; hotte décorative murale Indésit, neuve, blanche, largeur 60 cm, moteur 440 m³/h, 210 W, valeur 180 €, vendue 100 €. — Tél. 05 53 28 24 19 (HR) ou 06 87 87 00 40.

□ PIANO DROIT, peu servi, bon état ; fenêtre alu bronze, double vitrage, pour ouverture 1,45 x 1,00 m, avec volets en bois en très bon état ; prix à débattre. — Tél. 05 53 28 22 08 (après 18 h 30).

□ CITROËN Xantia 1,8 l injection, 14 octobre 1993, 165 338 km, 5 cv, courroie de distribution refaite, contrôle technique O.K., 1 500 €. — Tél. 06 86 06 41 34.

□ RENAULT Scénic phase II, décembre 2002, 125 500 km, très bon état, climatisation automatique, intérieur cuir, barres de toit, 7 600 €. — Tél. 05 53 28 50 23.

France Service INFORMATIQUE
24200 Saint-André-Allas
Dépannage Installation Maintenance Conseils
Départements 24 - 46 - 19 Particuliers et Professionnels
Solutions et matériels informatiques étudiés à vos besoins
Déplacements, études et devis GRATUITS
FORFAIT DÉPANNAGE A DOMICILE : 35 € TTC
09 54 51 52 03
ligne ADSL non surtaxée
Site internet : france-si.fr

□ RENAULT Trafic, moteur tournant, réparations, 350 €, prévoir plateau. — Tél. 05 53 59 50 19 ou 06 78 93 56 20.

Gîtes de la Peyretailade
Saint-Cybranet
LOCATION
SALLE de 70 m²
www.cuisine.equipee.chauffage
Possibilité 35 couchages
05 53 28 45 38 www.peyretailade.fr

□ RENAULT Scénic II 1,9 l dCi Confort Expression 120 ch, octobre 2003, 114 000 km, autoradio CD, climatisation automatique, courroie de distribution neuve, contrôle technique O.K. — Tél. 05 53 31 02 47 (le soir) ou 06 74 23 03 17.

□ PEUGEOT 206 HDi XS, 2001, 173 000 km, 3 portes, bleu nuit, jantes alu, 5 000 €. — Téléphone : 06 79 89 99 18 ou 06 78 58 41 28.

□ 4X4 TOYOTA RAV 4, septembre 2003, noir, 3 portes, climatisation, crochet d'attelage, pneus neufs. — Tél. 06 85 66 62 77.

LE HAMEAU DE LA PÊCHERIE
Village recherché - CARSAC
vend 2 TERRAINS plats de 1 011 m²
dans petit lotissement viabilisé avec tout-à-l'égout
EMPLACEMENT UNIQUE SITUATION SUD-OUEST
Vue imprenable Proches commerces et école
Tél. 06 13 41 10 95

□ PETIT RÉFRIGÉRATEUR ; four à micro-ondes ; cuisinière électrique ; lit en fer ; canapé, 3 places, non convertible + 1 fauteuil, tissu velours. — Tél. 05 53 28 38 83.

Réf. 578. Sarlat, résidence La Boétie, commerces accessibles à pied, APPARTEMENT de 70 m², 2 chambres, 2 garages, cave, bon état général, 147 000 € FAI.

Réf. 594. EXCLUSIVITÉ. Carsac, MAISON, en bon état, 2 chambres, dépendance, jardin d'environ 300 m², piscine commune, idéal pour les vacances, 162 750 € FAI.

Réf. 383. Sarlat, A deux pas du centre-ville, MAISON de construction récente (frais de notaire réduits), spacieuse et lumineuse, belle pièce de vie avec cheminée, 3 chambres, bureau, lingerie, terrasse sud, grand appartement indépendant, terrain clos et arboré de 1 100 m², 324 000 € FAI.

Réf. 551. Nord-est de Sarlat, MAISON PÉRIGOURDINE de construction traditionnelle, 4 chambres, terrain en partie boisé de 1 400 m², garage indépendant, proche commerces et écoles, 175 000 € FAI.

Réf. 610. Proche Gourdon, TERRAIN de 5 ha environ, majorité prairie, avec partie constructible prochainement, 75 000 € FAI.
AGENCE TRANSIMMO
16, rue Fénelon à Sarlat
Tél. 05 53 29 44 90
Fax 05 53 29 76 89

□ RENAULT Mégane II 1,9 l dCi, octobre 2002, 92 500 km, 120 ch, 7 cv, gris clair métallisé, très bon état, courroie de distribution refaite, 9 100 €. — Tél. 05 53 31 01 09 ou 06 71 02 36 26.

□ Entre Montignac et Sarlat, sur les hauteurs, TERRAIN avec c.u. — Tél. 06 77 66 17 11.

□ FIAT Panda, 2000, 78 500 km, très bon état, prix à débattre. — Tél. 05 53 30 38 91 ou 06 30 65 68 57.

□ CITROËN Xantia Turbo Diesel, 1996, 163 000 km, climatisation, jantes alu, autoradio MP3, 3 500 €. — Téléphone : 06 77 63 60 61 ou 05 53 59 39 21.

□ Meyrals, MAISON F4 de plain-pied de 70 m², 2 chambres, séjour/cheminée, véranda de 20 m², terrasse de 12 m², toiture périgourdine, terrain clos + haie + arbres fruitiers, 200 000 €. — Tél. 05 53 28 91 33 (HR).

□ BOIS de CHÂTAIGNIER en 1 m, à prendre à Sainte-Nathalène, 17 € TTC le stère. — Tél. 05 53 59 21 36.

□ Sarlat, zone artisanale, DÉPÔT de 600 m² sur 3 500 m² de terrain, bureaux de 120 m², cuisine, vestiaires. — Tél. 06 08 54 92 96.

T.P.H.
Terrassement Assainissement Empléage - Grotte Devis gratuits
Pascal HANNIER
Le Carrière - 24370 SIMEYROLS
05 53 59 49 50 - 06 87 47 74 69

□ ARMOIRE en mélaminé, couleur pin, 2/3 penderie, 1/3 lingère, miroir sur une porte ; armoire en mélaminé, couleur miel, 2 portes, 2 tiroirs. — Tél. 06 82 11 97 55.

□ TRONÇONNEUSE Echo, lame de 40 cm, état neuf, avec bidon mélangeur + 5 l d'huile pour chaîne, 300 €. — Tél. 05 65 41 51 09 (HR).

□ TRACTEUR de JARDIN Husqvarna CTH150, 15,5 ch, coupe 92 cm, bac de ramassage + kit mulching, bon état, prix à débattre. — Tél. 06 80 84 17 81 (HR).

□ André CHAMBOT, artisan peintre, les Pechs à Sarlat, téléphone : 05 53 29 39 27 ou 06 81 61 95 37. Peinture (int. et ext.), ravalement de façades, rafraîchissement façades et joints apparents pierre, crépis et reprise crépis, démolition des toitures et traitement antimoisissures des tuiles, boiserie, volets, lavage haute pression. Devis et déplacements gratuits.

□ CITROËN Xsara Picasso Exclusive, 2006, 50 000 km, parfait état. — Tél. 06 81 39 79 73.

□ TUILES ROMANES vieillies, 800 à 900 pièces ; foin de coteaux, bottes de 8 à 10 kg et rouleaux. — Tél. 05 53 28 46 13.

□ VOITURE à CHEVAL pour promenade, prix à débattre. — Tél. (HR) au 05 53 29 26 05 ou 05 53 31 12 46 (HR).

□ Résidence La Boétie, APPARTEMENT T3, refait à neuf, 110 k€. — Tél. 06 87 05 79 53.

PROPRIÉTAIRES LOUEZ EN TOUTE SÉCURITÉ
GARANTIE des LOYERS IMPAYÉS et DÉTÉRIORATIONS IMMOBILIÈRES
Un professionnel **FNAIM** Agence **PHILIP**
34, avenue Gambetta à SARLAT
Tél. 05 53 31 44 44 - Fax 05 53 31 44 40
Site : http://agencephilip.fnaim.fr

□ Particulier vend MOBILIER CONTEMPORAIN, petit prix ; armoire Louis-Philippe ; sellette ; coiffeuse ; table Louis XV, en chêne, rectangulaire ; 2 chauffeuses. — Tél. 06 61 04 47 52 (le soir).

□ Les CHEMINÉES de BOISSAC : cheminées en pierre de Dordogne, avec ou sans insert, petit prix, devis gratuit. — Tél. 06 07 46 82 82.

□ BMW 525 TDS break, 176 000 km, 1 800 €. — Tél. 06 76 30 58 65.

□ CITROËN 2 CV AZ série A2, octobre 1974, 87 600 km, moteur O.K., bon état général. — Téléphone : 05 65 31 36 03 (HR).

□ Chasseur et bricoleur vend fourgonnette SEAT Terra Diesel, 1991, très bon état général. — Téléphone : 06 09 23 45 49 ou 05 53 29 55 52.

ENT - CORVI ACHAT
FERME AGRICOLE - MÉTIER - BATTERIES - ENCLAVES
PNEUS - RÉPOSE - EMPLOI - PASSAGE
RELEVEMENT CROISSANT
06 75 38 53 81

□ Saint-Geniès, bel emplacement, TERRAIN viabilisé de 2 871 m² avec c.u., grande façade arborée de 60 ml, vue dégagée et imprenable, 18 € le m². — Tél. 05 53 28 97 21 (HR).

□ A voir, le Pontet à Sarlat, LOCAL COMMERCIAL de 50 m², très bel emplacement d'avenir, bail 3/6/9. — Tél. 06 80 34 90 97.

□ TOUR à BOIS et établi de menuisier — Tél. 05 53 28 17 79.

□ 2 PORCS fermiers, vivants ou morts + 1 broutard de 10 mois. — Tél. 05 65 31 02 43.

SARL INFORMATIQUE.COM
VENTE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE
PIÈCES DÉTACHÉES IMPRIMANTES SCANNERS CARTOUCHES...
Des centaines de références en stock !
INTERVENTIONS à DOMICILE à partir de 22,50 €
DEVIS GRATUIT PRÊT DE PC EN CAS DE PANNE
Résidence Du Bellay
16, rue Rossignol - SARLAT
Tél. 05 53 29 45 23

□ YAMAHA 600 TTE Supermotard, 1998, 29 000 km, batterie et embrayage neufs, 2 250 €. — Téléphone : 06 82 48 79 53.

□ 4X4 HYUNDAI Santafé version Luxe, novembre 2003, 153 000 km, prix argus. — Téléphone : 05 53 59 36 21 (HR), 06 80 21 95 90 ou 06 80 58 79 70.

PARIS-LONDRES CONCERT
guitare, violon, chant suivi d'une soirée disco (sono + lumières professionnelles)
Toutes animations : mariage banquet, soirée d'entreprise DVD gratuit sur demande
Sophie : 06 81 89 89 99

□ PEUGEOT 205 GR, 1983, 140 000 km, batterie et pneus neufs, contrôle technique O.K., 1 000 €. — Tél. 06 83 05 57 30.

□ CITROËN Xantia 1,6 l, 1995, 187 000 km, très bon état général, contrôle technique O.K., 2 000 € à débattre. — Tél. 05 53 31 11 59 (HR).

□ PORC fermier. — Téléphone : 05 53 29 54 88.

□ JEEP Grand Cherokee Overland, première main, octobre 2003, 80 000 km, état neuf, gris métallisé, intérieur cuir gris, moteur 2,7 CRD Mercedes, toutes options + blindage, vitres teintées, GPS, jantes, climatisation, boîte automatique, carnet d'entretien, contrôle technique O.K., pneus neufs, cote argus 30 150 €, vendu 24 000 €. — Tél. 06 08 03 11 52.

□ FOIN 2007, rouleaux de 120 x 120, petit prix ; plateaux orme et chêne pour menuiserie, 10 ans de séchage. — Tél. 05 53 28 37 79 (après 20 h).

LE CENTRE DE LANGUES DE LA MFR - VOTRE PARTENAIRE LINGUISTIQUE

organise, à partir du mois de mars, des cours en anglais, allemand, italien, espagnol français langue étrangère

PARLONS ! LET'S TALK ! PARLIAMO ! HABLEMOS ! SPRECHEN !

- Cours de 2 heures hebdomadaires en journée ou le soir
- Stages intensifs de 20 heures hebdomadaires en journée
- Cours d'anglais pour les collégiens et lycéens pendant les vacances scolaires

Nos formules sont adaptées à votre niveau et à vos besoins
Notre approche est interactive et nos formateurs natifs, spécialistes de la langue enseignée

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à nous contacter

MAISON FAMILIALE RURALE du PÉRIGORD NOIR
SALIGNAC - 05 53 31 31 96
Catherine DEBARGE
 catherine.debarga@mfr.asso.fr

5^e trial de Combe-Chaude à Carsac-Aillac

Dimanche 2 mars, le Moto-club sarladais organisera le cinquième trial de Combe-Chaude.

Avancée d'une semaine pour ne pas interférer avec les élections municipales et cantonales, cette compétition est devenue l'événement incontournable du grand Sud-Ouest.

L'année passée, l'épreuve sarladaise a encore démontré que les pilotes qui brillent dans les bois de Carsac-Aillac sont assurés de figurer en bonne position dans les divers championnats. Ils le disent eux-mêmes, " si tu es bon à Sarlat, tu es bon sur tous les terrains".

La difficulté vient bien sûr des embûches tendues par les traceurs, mais également par la nature du terrain qui demande une observation attentive. Cela a donné lieu, l'année passée, à de longues séances de reconnaissance de la part des pilotes face au choix de trajectoires toutes aussi piégeuses les unes que les autres. La preuve également qu'une victoire en terre sarladaise a de l'importance pour eux, surtout si elle est relayée par les médias.

Pour le public qui répond présent à chaque édition et pour que le talent des participants soit mis en valeur, l'équipe de la section trial a encore apporté des nouveautés dans le tracé. Deux nouvelles zones très spectaculaires ont été aménagées près du parc coureurs. Si le beau temps est de la partie cela devrait être l'occasion de belles photographies.

Cette compétition sera la deuxième épreuve des championnats et trophées des ligues d'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Poitou-Charente ainsi que du Sud-Ouest Challenge. Elle réunira les meilleurs pilotes régionaux, mais aussi les jeunes internationaux en préparation pour les championnats de France seniors, espoirs, les championnats d'Europe et le Mondial juniors.

Nicolas Karim, troisième senior français en 2007 alors qu'il était en



tête à deux épreuves de la fin, aura à cœur de décrocher enfin la victoire qui le fuit sur l'épreuve sarladaise depuis quatre ans.

Mais le favori cette année est le vainqueur de l'édition 2007, l'espoir français Julien Perret. Sur ce qu'il a montré à l'entraînement et lors de l'épreuve d'ouverture dimanche dernier, il devrait exploser au niveau national et en international juniors. Les jeunes pilotes, membres du pôle espoir de l'équipe de France, seront également présents.

Les vainqueurs des éditions précédentes, le Sarladais Yannick Besse ainsi que les Basques Suzanne et Sallabéry, ont pour leur part l'intention de ne pas laisser la

jeune classe acquérir seule les faveurs du public.

En ce qui concerne les participants du Moto-club sarladais, seront à suivre en seniors 2 les deux cadets : Philip Evans, qui a pris une belle deuxième place lors de l'épreuve d'ouverture, et Adrien Dejean, cinquième ; ainsi que Rémi Frégeac, troisième.

En seniors 3+, Mathieu Martinet doit confirmer la deuxième place prise dimanche dernier.

En seniors 3, Rudy Pettano fait ses débuts en compétition avec une neuvième place. Il sera le jeune représentant du club dans cette catégorie en 2008.

Les pratiquants seront répartis en neuf catégories sans limite

d'âges sur un parcours de cinq kilomètres comportant douze zones.

Le circuit fermé à la circulation sera facilement accessible au pu-

blic en suivant un fléchage spécifique.

Les organisateurs demandent toutefois aux spectateurs de respecter les recommandations données au point info qui sera situé au niveau du parking principal. Ceci afin d'assurer le bon déroulement de l'épreuve et surtout l'accès éventuel des secours.

Du débutant à l'expert, tous les concurrents seront sensibles aux encouragements pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Et le spectacle est bien sûr gratuit.

En marge de la compétition, l'initiation et la découverte seront également proposées sur un circuit tracé sur le parking principal avec les minimotos du Moto-club sarladais.

Programme de la journée

De 8 h à 10 h, formalités administratives et vérifications techniques.

A 10 h, départ du premier concurrent national pour 6 h 30 de course, soit trois tours de douze zones.

A 16 h 30, dernier départ pour le tour final.

A 17 h 30 au plus tard, remise des prix.

Carnaval de Sarlat 2008



Le prochain Carnaval de Sarlat aura lieu le samedi 29 mars, mais le vendredi 28 pour les écoles du Sarladais.

Sur le thème " dragons et merveilles ", les carnavaliers retrouveront plusieurs animations festives : les clowns de la Mobil Clown Compagnie, la batucada Samba Garage, le groupe Accoustic'air.

Un défilé de jour, à 17 h, puis une retraite aux flambeaux en soi-

rée. Bien sûr, il y aura buvette et restauration sur place.

Comme chaque année sera organisé un défilé des écoles le vendredi 28 mars.

Des écoles qui auront préparé une animation avec Gilles de la compagnie LIBRE.

Tout renseignement auprès du comité carnaval de l'Amicale laïque, tél. 05 53 59 07 32.

"Vivre le meilleur de ma région"...

MAISONS COPRECO
 Créateur d'espaces à vivre



17-19, place Francheville
 BP 3065 - 24003
PÉRIGUEUX CEDEX
05 53 06 64 70

4, place du 14-Juillet
 24200 **SARLAT**
05 53 31 03 81

41, rue Neuve-d'Argenson
 24100 **BERGERAC**
05 53 58 57 86